

Haute Ecole
« ICHEC – ECAM – ISFSC »



Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

La globalisation rend-elle la mise en œuvre d'une économie islamique traditionnelle irréalisable pour les pays musulmans modernes ?

Etude du cas du Maroc

Mémoire présenté par :
Aymen MOUSSAOUI

Pour l'obtention du diplôme de :
Master en sciences commerciales
Année académique 2023-2024

Promoteur :
Tom DUTERME

Boulevard Brand Whitlock 6 - 1150 Bruxelles

Remerciements

Tout d'abord, un merci tout particulier à mon épouse, Chadia Aitmbarek. Ton soutien indéfectible, ta patience et ta compréhension ont été des piliers essentiels tout au long de ce long et exigeant travail.

Je souhaite également remercier mes parents, dont les encouragements et la foi en mes capacités m'ont toujours poussé à me dépasser.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement mon promoteur, Tom Duterme. Ses conseils avisés, son expertise et son engagement ont été d'une aide inestimable dans l'élaboration de ce mémoire.

Engagement Anti-Plagiat du Mémoire

« Je soussigné, MOUSSAOUI Aymen, étudiant en Master Sci-Com HD (2023-2024), déclare par la présente que le Mémoire ci-joint est exempt de tout plagiat et respecte en tous points le règlement des études en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses signé lors de mon inscription à l'ICHEC, ainsi que les instructions et consignes concernant le référencement dans le texte respectant la norme APA, la bibliographie respectant la norme APA, etc. mises à ma disposition sur Moodle.

Sur l'honneur, je certifie avoir pris connaissance des documents précités et je confirme que le Mémoire présenté est original et exempt de tout emprunt à un tiers non-cité correctement. »

Dans le cadre de ce dépôt en ligne, la signature consiste en l'introduction du mémoire via la plateforme ICHEC-Student.

Table des Matières

Introduction	1
1. Présentation du sujet et de sa pertinence	1
Partie I : Cadre théorique	3
Chapitre 1 : Fondements de la globalisation	3
1. Origines et évolution	3
2. Aspects économiques de la globalisation	11
3. Les risques de la globalisation	12
4. Conclusion intermédiaire	13
Chapitre 2 : Fondements de l'économie islamique	15
1. Définition	15
2. Principes clés de l'économie islamique	17
3. L'éthique islamique et l'esprit du capitalisme	22
4. Conclusion intermédiaire	24
Chapitre 3 : Aux yeux de la littérature scientifique	26
Partie II : Étude de cas et analyse empirique	34
1. Introduction	34
1.1. Présentation du Maroc	34
2. Contexte économique du Maroc	34
2.1. Evolution de l'économie Marocaine	34
2.2. Analyse des indicateurs économiques actuels	37
2.3. Accords et IDEs	43
3. Effets de la globalisation sur l'économie islamique marocaine	44
4. Analyse des comportements microéconomique des ménages Marocains	51
4.1. Présentation de l'objectif de l'analyse comparative	51
4.2. Méthodologie utilisée pour la comparaison	52
4.3. KOF Globalization Index	53
4.4. Composition de l'épargne des ménages	58
4.5. Consommation des crédits bancaires par les ménages	68
Partie III : Conclusions et recommandations	76
1. Conclusions générales	76

2. Limites de la recherche.....	77
Bibliographie.....	79
Table des Annexes	83

Liste des tableaux

Tableau 1: Economie Islamique et Capitalisme	22
Tableau 2 : Description des variables	46
Tableau 3 : Tests de diagnostic	47
Tableau 4 : Statistiques descriptives	47
Tableau 5 : Matrice de corrélation	48
Tableau 6 : Test de Racine Unitaire d'Im-Pesaran-Shin.....	48
Tableau 7 : Résultats de la Régression Linéaire Multiple	49
Tableau 8 : Globalization 2022 Ranking (Overall Index).....	53
Tableau 9 : Economic Globalization 2022 Ranking (Overall Index).....	53
Tableau 10 : Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit.....	69

Liste des figures

Figure 1: La courbe de Kuznets environnementale. PIB, produit intérieur brut.	28
Figure 2: Effets de la globalisation sur les inégalités rapportés dans la littérature (n=1254) .	29
Figure 3: Indices de Gini pour les modèles R-T, L-T et J-T	30
Figure 4: Les risques dans la finance islamique	32
Figure 5: Evolution du PIB Nominal Marocain	37
Figure 6: Répartition en % du PIB par secteur	38
Figure 7: Solde de la balance commerciale et ses composantes	38
Figure 8 : Investissement directs étrangers (en milliards de dirhams)	39
Figure 9 : Dette du Trésor	40
Figure 10: Caractéristiques de la population active en 2023 (en %)	41
Figure 11: Créations d'emplois (en milliers)	41
Figure 12: Taux de chômage par genre (en %).....	42
Figure 14: KOF Globalization Index: Belgium vs Morocco	54
Figure 15: KOF Economic Globalization Index: Belgium vs Morocco	54
Figure 16 : KOF Social Globalization Index: Belgium vs Morocco	55
Figure 17: KOF Informational Globalization de facto Index: Belgium vs Morocco	56
Figure 18 : KOF Political Globalization Index: Belgium vs Morocco	56
Figure 19 : Evolution du patrimoine financier des ménages	58
Figure 20 : Structure du patrimoine financier des ménages	59
Figure 21 : Evolution des dépôts bancaires des ménages	59
Figure 22 : Structure des dépôts bancaires des ménages en %.....	60
Figure 23 : Evolution des valeurs mobilières détenues par les ménages.....	60
Figure 24 : Mouvements sur les comptes bancaires (milliards d'euros, somme mobile.....	62
Figure 25 : Nouveaux actifs financiers des ménages (milliards d'euros)	63

Figure 26 : Encours des dépôts bancaires des ménages (milliards d'euros)	63
Figure 27 : Taux des dépôts bancaires des ménages (pourcentages).....	64
Figure 28 : Évolution de la dette financière des ménages.....	68
Figure 29 : Composition de la dette financière des ménages.....	69
Figure 30 : Répartition des crédits à la consommation par objet de crédit	69
Figure 31 : Dettes des ménages en % du PIB	70
Figure 32 : Taux d'endettement global des ménages (% du PIB).....	71
Figure 33 : Répartition de la dette par quintile de revenu brut (% de dette totale)	72

Introduction

1. Présentation du sujet et de sa pertinence

Dans un monde de plus en plus interconnecté, où les frontières économiques s'effacent et où les marchés deviennent globalisés, la question de l'uniformisation des modèles économiques se pose. La globalisation, force motrice des échanges mondiaux, a conduit à l'émergence d'une économie de marché homogène qui tend à s'imposer comme la norme universelle. Face à cette dynamique, il est légitime de s'interroger sur l'avenir des modèles économiques alternatifs, tels que l'économie islamique, qui reposent sur des principes différents, voire opposés, à ceux de l'économie capitaliste dominante.

Ce mémoire s'attache à explorer cette interrogation à travers une question centrale : La globalisation rend-elle la mise en œuvre d'une économie islamique traditionnelle irréalisable pour les pays musulmans modernes ? Pour y répondre, nous nous concentrerons sur le cas du Maroc, un pays à majorité musulmane, où l'influence de la globalisation coexiste avec une tradition religieuse profonde.

Le choix d'étudier l'économie islamique dans ce contexte est particulièrement pertinent. Cette forme d'économie, ancrée dans une tradition vieille de plus de 1400 ans, ne se limite pas à une simple alternative économique ; elle est aussi le reflet d'une dimension spirituelle qui confère aux pratiques financières une signification éthique et religieuse. Pour les pays musulmans, l'adoption de l'économie islamique revêt une importance capitale, car elle représente non seulement une approche économique, mais aussi une manière de vivre en accord avec les préceptes religieux.

Cependant, malgré cette logique apparente, l'économie islamique peine à s'imposer dans des pays comme le Maroc. Cette observation soulève la question de l'influence de la globalisation : la globalisation constitue-t-elle un obstacle insurmontable à la mise en œuvre d'une économie islamique, ou est-il possible de concilier ces deux réalités ?

Pour répondre à cette question, ce mémoire adopte une approche multidimensionnelle. Dans un premier temps, nous établirons un cadre théorique en définissant les concepts clés de globalisation et d'économie islamique. Nous explorerons les origines et l'évolution de la globalisation, ses impacts économiques, ainsi que les défis qu'elle pose aux économies locales. Nous aborderons également les grands principes de l'économie islamique, en tenant compte des critiques formulées par des penseurs comme Max Weber, et en les adaptant au contexte actuel. Une revue de la littérature scientifique complétera ce panorama, en fournissant un état des lieux des recherches existantes sur ce sujet.

Ensuite, l'étude de cas du Maroc nous permettra de plonger dans la réalité concrète de ce pays. Après avoir présenté le contexte historique et les indicateurs économiques clés du

Maroc, nous entreprendrons une analyse empirique en trois volets. Tout d'abord, une analyse statistique basée sur un modèle linéaire visera à évaluer la relation entre le niveau de globalisation d'un pays et l'islamité de son économie. Cette approche quantitative nous permettra de détecter, ou non, une corrélation significative entre ces deux variables.

Dans un second temps, nous nous pencherons sur les comportements microéconomiques des ménages marocains, en examinant leur épargne et leur recours au crédit. En comparant ces comportements avec ceux observés en Belgique, un pays considéré comme pleinement globalisé, nous tenterons de mettre en lumière l'influence de la globalisation sur les pratiques financières des ménages marocains. Cette analyse sera enrichie par des entretiens avec des experts, qui apporteront un éclairage qualitatif sur les dynamiques observées.

Enfin, à partir des conclusions tirées de ces différentes analyses, nous tenterons d'apporter une réponse complète à la question de recherche. Nous évaluerons les limites de notre étude et proposerons des pistes pour de futures recherches. En définitive, ce mémoire vise à offrir une réflexion approfondie sur la possibilité d'intégrer une économie islamique traditionnelle dans un monde de plus en plus globalisé, en tenant compte des spécificités culturelles, religieuses et économiques du Maroc.

Partie I : Cadre théorique

Chapitre 1 : Fondements de la globalisation

Entrons dans la partie théorique de ce mémoire en découvrant ce qu'est la globalisation et comment a-t-elle évolué à travers les siècles.

1. Origines et évolution

Tout d'abord, une définition de la globalisation s'impose. Néanmoins, une seule ne serait pas suffisante pour en capturer toutes les nuances. Voici quelques-unes développées par différents chercheurs ou instituts.

Pour Jan Aart Scholte, économiste, elle est l'ensemble des "processus par lesquels les relations sociales acquièrent des qualités, relativement sans distance et sans frontière, de sorte que la vie humaine se déroule de plus en plus dans le monde entier comme un seul lieu". Roland Robertson, sociologue, la définit comme "la compréhension du monde et la perception accrue du monde dans son ensemble" (Robertson, 1992). Martin Albrow et Elizabeth King, sociologues, définissent la mondialisation comme "tous les processus par lesquels les peuples du monde sont intégrés dans une seule société mondiale" (Albrow & King, 1990, p. 8).

Pour le FMI, "la mondialisation économique est un processus historique, résultat de l'innovation humaine et des progrès technologiques. Elle se réfère à l'intégration croissante des économies à travers le monde, notamment par le mouvement des biens, des services et des capitaux à travers les frontières" (World Bank, 2000).

Pour Stiglitz, Prix Nobel d'économie, la globalisation est simplement "la suppression des barrières au libre-échange et l'intégration plus étroite des économies nationales".

On remarque dans ces définitions certains mots clés, comme processus, barrière, frontière, intégration. Nous verrons effectivement par la suite comment ces concepts ont évolué et ont été impactés par la globalisation.

On peut aussi s'apercevoir de différents regards concernant ce processus. Certains le définiront d'un point de vue très économique, avec l'aspect social comme étant une conséquence seulement. D'autres considèrent l'aspect social, à savoir l'intégration des peuples, comme étant la base du concept.

Il est essentiel de noter que les termes "globalisation" et "mondialisation" sont souvent utilisés de manière interchangeable, bien qu'il y ait des distinctions subtiles dans leur usage. Selon Francis Gutmann (2009), en français, la mondialisation et la globalisation ne se confondent pas. La mondialisation correspond à une prise de conscience du monde par le monde, avec une ouverture sans cesse plus grande des uns aux autres et des échanges de toutes natures. En revanche, la globalisation tend à ignorer la diversité du monde et à réduire

les relations humaines aux seuls rapports de force, souvent au profit des intérêts économiques et politiques d'une minorité.

La mondialisation met en présence des peuples aux caractéristiques souvent différentes, tandis que la globalisation cherche à les uniformiser sous des principes communs, favorisant la loi du plus puissant et propageant potentiellement l'injustice (Gutmann, 2009).

Selon Martine Azuelos (2013), la mondialisation est un processus de long terme, marqué par l'intégration accrue entre différents territoires et marchés, et par l'interdépendance des États. Elle souligne que la globalisation, en tant que phase contemporaine de ce processus, est caractérisée par la financiarisation et l'apparition du transnational. Azuelos distingue la globalisation comme une accélération et un approfondissement de la mondialisation, mettant en avant la financiarisation mondiale et les dynamiques des firmes globales, qui contrastent avec les firmes multinationales traditionnelles (Azuelos, 2013).

Synthétisant les points de vue de Gutmann et Azuelos, on peut dire que la mondialisation est un processus historique d'intégration mondiale aux multiples facettes, tandis que la globalisation représente sa phase contemporaine, accélérée, marquée par la domination des forces économiques et financières, souvent au détriment de la diversité et de l'équité.

Dans ce mémoire, nous nous concentrerons sur la globalisation et ses aspects économiques en particulier.

Explorons d'abord l'évolution de ces aspects à travers l'histoire, depuis la préhistoire et les prémisses de la mondialisation jusqu'à l'époque contemporaine marquée par une globalisation plus dominante.

1.1. Préhistoire et Antiquité

L'histoire de la globalisation commence bien plus tôt qu'on pourrait l'imaginer. En remontant jusqu'à 7000 avant J-C, nous découvrons Çatal Hüyük, l'une des premières villes en Turquie, dont les habitants échangeaient leur obsidienne contre des poteries et des céréales avec des peuples du littoral méditerranéen. Ces premiers échanges commerciaux internationaux illustrent déjà une forme d'interdépendance économique (Huwart & Verdier, 2012).

Par la suite cette interconnexion économique a été favorisée par plusieurs avancées majeures. Tout d'abord, la domestication des animaux a permis d'effectuer de longs trajets, facilitant ainsi le commerce sur de grandes distances. Plus tard, l'invention de la roue au IV^e millénaire avant J-C a révolutionné le transport des marchandises, rendant les échanges plus efficaces. Enfin, la navigation par bateau, qui demeure aujourd'hui encore le moyen de transport le plus utilisé pour les marchandises, a ouvert de nouvelles routes commerciales et connecté des cultures lointaines.

Les empires ont également joué un rôle crucial dans la promotion de la globalisation. En s'étendant sur de vastes territoires, ils ont intégré économiquement diverses populations. Le

mode de vie des habitants de ces empires témoigne de cette intégration. L'historien américain Lionel Casson nous offre un aperçu fascinant du quotidien d'un citoyen romain :

"Le citoyen romain mangeait du pain à base de blé nord-africain ou égyptien et du poisson pêché et séché près de Gibraltar. Il cuisinait avec de l'huile d'olive d'Afrique du Nord, dans des chaudrons faits de cuivre extrait des mines d'Espagne, utilisait des plats cuits dans des fours gaulois, buvait du vin hispanique ou gaulois. Le riche Romain s'habillait de laine de Milet ou de lin d'Égypte ; sa femme portait de la soie de Chine et se parait de perles et de diamants indiens, ainsi que de cosmétiques du sud de l'Arabie. Sa maison était faite de marbre coloré issu des carrières d'Asie mineure ; quant à ses meubles, ils étaient en ébène indien ou en teck orné d'ivoire africain." (cité dans Huwart & Verdier, 2012).

Ces descriptions révèlent comment les échanges économiques traversaient des frontières lointaines, intégrant des produits de différentes régions du monde dans la vie quotidienne des citoyens romains. La globalisation, loin d'être un phénomène récent, trouve ses racines dans ces premiers réseaux d'échange et ces empires anciens, démontrant que l'humanité a toujours été liée par des fils invisibles de commerce et de culture.

1.2. Moyen-Age et Renaissance

Pendant le Moyen-Âge, en Occident, les conflits constants et la rigidité des rapports sociaux freinent considérablement les échanges commerciaux. Cette période voit un recul notable de la globalisation dans cette région. En revanche, en Orient, la situation est bien différente. Les échanges entre l'Empire byzantin et l'Asie, ainsi que la naissance et l'expansion de la civilisation islamique au VIIe siècle, favorisent le commerce. Cette nouvelle dynamique stimule les échanges entre le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne, et entraîne une croissance du commerce généralisé, allant de l'Espagne aux Philippines (Huwart & Verdier, 2012).

La Renaissance : Un Nouvel Élan

La Renaissance marque une période de grands progrès intellectuels et techniques. L'imprimerie, en particulier, joue un rôle crucial en facilitant la diffusion du savoir, comparable à l'impact d'Internet aujourd'hui. Cette diffusion stimule les échanges commerciaux en Europe et au-delà.

C'est aussi une époque de grandes découvertes géographiques et de formation des empires coloniaux. Le commerce mondial s'intensifie grâce aux métropoles et à leurs colonies. Toutefois, chaque empire colonial applique des mesures protectionnistes pour accumuler le plus de richesses possible, en accord avec la doctrine du mercantilisme. Cette doctrine postule que la puissance d'un État dépend de ses réserves en métaux précieux. Ces mesures protectionnistes freinent tout de même temporairement la globalisation.

Révolution Industrielle : L'Aube de la Mondialisation Moderne

La révolution industrielle du XIXe siècle est souvent considérée comme la première véritable phase de la globalisation. Les progrès techniques apportés par la mécanisation augmentent considérablement la production et créent de nouveaux besoins. De nouveaux modes de

transport, tels que les moteurs à vapeur et, plus tard, les moteurs à explosion grâce à la découverte du pétrole, facilitent les échanges commerciaux.

Les communications évoluent également avec l'installation du câble sous-marin transatlantique en 1866, permettant à l'information de voyager presque instantanément.

Un Nouveau Paradigme Économique

D'un point de vue économique, les prix commencent à se former à une échelle mondiale. Les cours du blé, par exemple, s'alignent entre les États-Unis et l'Angleterre. De nouvelles lois favorisent la circulation des capitaux à travers le monde, professionnalisaient ainsi le secteur financier. En 1870, on estime que la moitié de l'épargne britannique est placée à l'étranger. L'Empire britannique, en abandonnant ses mesures protectionnistes, encourage désormais le commerce international. Les tarifs douaniers diminuent, et les échanges de biens augmentent spectaculairement entre les États européens. (Huwart & Verdier, 2012).

Les législations nationales et les accords internationaux jouent un rôle clé dans le degré d'intégration économique du monde. Cependant, les négociations de ces accords sont souvent influencées par la puissance militaire des parties impliquées. L'Empire britannique, par exemple, impose ses conditions tarifaires à ses partenaires chinois, ottomans ou perses, grâce à sa puissance militaire.

Entre 1840 et 1913, le volume commercial mondial est multiplié par sept, et la part du commerce international dans le PIB mondial passe de 1% à 8%. Ces chiffres illustrent l'ampleur de la transformation économique et de l'intégration mondiale qui se produit à cette époque.

1.3. Après-guerre mondiale

Les deux guerres mondiales ont porté un coup sévère au commerce international. Après l'armistice de 1918, les pays se sont repliés derrière un nouvel arsenal douanier pour protéger leurs économies locales encore fragiles. Par exemple, en France, les droits de douane sont passés de 9 à 15 %. Bien que les échanges commerciaux aient repris peu à peu dans les années 1920, le krach boursier de 1929 a brutalement interrompu cette reprise.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, un événement majeur pour les relations économiques internationales s'organise dans une station de ski nommée Bretton Woods. Cette conférence, tenue en juillet 1944, marque le début d'une nouvelle ère de coopération économique mondiale.

1.4. Bretton Woods

Le 22 juillet 1944, dans la petite ville de Bretton Woods, New Hampshire, 44 pays alliés, dont la Belgique, se réunirent pour signer une série d'accords qui allaient façonner le paysage économique mondial pour les décennies à venir. Ces accords, souvent regroupés sous l'appellation "Accords de Bretton Woods", ont établi un nouveau système monétaire international, créé des institutions économiques cruciales et défini les règles pour encadrer le commerce international. Henry Morgenthau, le secrétaire d'État au Trésor sous Franklin

Roosevelt, résuma l'esprit de ces accords : « Les mesures collectives pour sauvegarder les peuples du monde de ce qui menace la paix ne doivent pas être basées seulement sur une machinerie internationale pour gérer les disputes et prévenir les agressions, mais aussi sur une coopération économique entre les nations visant à prévenir et supprimer les désajustements sociaux et économiques. » (Huwart & Verdier, 2012).

Comprendre les accords de Bretton Woods est essentiel pour saisir les dynamiques de la globalisation. Ces accords ont jeté les bases des institutions et des règles qui régissent encore aujourd'hui le commerce et la finance internationaux. Ils ont ainsi créé un cadre qui a permis l'émergence de l'économie mondiale interconnectée que nous connaissons aujourd'hui. Pour reprendre la nuance de Martine Azuelos, on peut commencer à parler clairement de globalisation plutôt que de mondialisation.

1.4.1. Les points clés des accords de Bretton Woods

Les accords de Bretton Woods reposaient sur trois piliers principaux : un système de taux de change fixe, la création d'institutions financières internationales et la promotion du commerce international..

- [Système de taux de change fixe](#)

L'un des aspects fondamentaux des accords de Bretton Woods était l'instauration d'un système de taux de change fixes mais ajustables. Chaque pays membre s'engageait à maintenir la valeur de sa monnaie dans une marge étroite par rapport à l'or et au dollar américain, le dollar étant convertible à un taux fixe de 35 dollars l'once d'or. Ce système visait à stabiliser les taux de change internationaux, réduisant ainsi les incertitudes et facilitant les échanges commerciaux entre les nations (Eichengreen, 2008).

- [Création d'institutions financières internationales](#)

Les accords de Bretton Woods donnèrent naissance à deux institutions financières majeures : la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI). La Banque Mondiale avait pour mission d'aider à la reconstruction des pays dévastés par la guerre et de promouvoir le développement économique à long terme. Le FMI, quant à lui, était chargé de surveiller le système monétaire international, de fournir une assistance financière temporaire aux pays en difficulté et de promouvoir la stabilité économique mondiale (Eichengreen, 2008)

- [Promotion du commerce international](#)

Les principes de coopération économique et de réduction des barrières commerciales posés par les accords de Bretton Woods ont finalement conduit à la création de l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT), qui fut plus tard remplacé par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Ces institutions avaient pour objectif de faciliter le commerce international en réduisant les obstacles tarifaires et en promouvant des règles commerciales équitables et transparentes (Irwin, 1995).

1.4.2. Impact des accords de Bretton Woods sur la globalisation

Les accords de Bretton Woods ont profondément influencé la globalisation économique en établissant des règles claires et des institutions robustes pour réguler les relations économiques internationales. Ils ont créé un environnement favorable à l'expansion du commerce mondial et à l'intégration économique.

Par exemple, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a réduit les barrières tarifaires et encouragé le commerce mondial (Stiglitz, 2002). Les politiques de libéralisation du marché, encouragées par le FMI et la Banque Mondiale, ont également joué un rôle crucial.

La globalisation a été facilitée par la baisse des coûts de transport et de communication, ainsi que par la réduction des obstacles financiers et commerciaux. Stiglitz (2002) explique que ces réductions ont permis une intégration plus étroite des pays, facilitant ainsi les échanges de biens, de services, de capitaux et d'informations. De plus, la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a renforcé cette tendance en offrant un cadre pour les négociations commerciales et en veillant à ce que les accords soient respectés (Stiglitz, 2002).

Cependant, ces accords ont également consolidé de manière disproportionnée les intérêts des États-Unis, renforçant leur position de leader économique mondial. Le dollar américain est devenu la principale monnaie de réserve mondiale, conférant aux États-Unis un "privilège exorbitant" leur permettant d'emprunter à des coûts inférieurs et de maintenir des déficits commerciaux sans subir les mêmes conséquences économiques que d'autres pays (Giscard d'Estaing, 1965).

1.4.3. Impact sur les économies alternatives et critique de Joseph Stiglitz

Joseph Stiglitz, économiste américain et prix Nobel d'économie en 2001, critique fortement le FMI et la Banque Mondiale pour leur approche uniforme des politiques économiques. Selon lui, ces institutions imposent souvent des programmes d'ajustement structurel, tels que la libéralisation rapide des marchés et la privatisation, qui aggravent les problèmes économiques dans de nombreux pays en développement (Stiglitz, 2002). Par exemple, la transition économique en Russie, guidée par le FMI, a conduit à une pauvreté et à une instabilité accrues, tandis que la Chine, avec une approche plus graduelle, a mieux réussi (Stiglitz, 2002). De même, pendant la crise financière asiatique de 1997, les politiques d'austérité du FMI ont aggravé la récession et la pauvreté au lieu de stabiliser les économies touchées (Stiglitz, 2002).

Stiglitz souligne également que la globalisation a souvent conduit à une augmentation de la pauvreté et des inégalités, même dans les pays où elle a stimulé la croissance économique. Les bénéfices de la globalisation sont souvent capturés par une minorité, laissant les pauvres dans une situation encore plus précaire (Stiglitz, 2002). Il critique aussi le FMI pour son échec à prévenir les crises économiques et pour avoir souvent aggravé la situation avec ses recommandations politiques, comme la libéralisation des marchés des capitaux qui a conduit à des crises fréquentes et profondes (Stiglitz, 2002).

Pour Stiglitz, il est essentiel de réformer les institutions internationales pour les rendre plus démocratiques et transparentes, en incluant les voix des pays en développement dans leurs processus de décision (Stiglitz, 2002). Il propose également que les politiques économiques soient adaptées aux contextes spécifiques des pays, plutôt que d'imposer des solutions uniformes. Cela inclut des approches graduelles de la libéralisation et de la privatisation, ainsi qu'une attention particulière aux filets de sécurité sociale (Stiglitz, 2002).

En ce qui concerne l'impact du FMI sur les économies autres que les économies de marché, Stiglitz souligne que le FMI, sous l'influence Ronald Reagan et Margaret Thatcher, est devenu un missionnaire de l'idéologie du libre marché. Ces idées ont été imposées aux autres pays communistes ou encore non intégrés à cette idéologie qui avaient un besoin urgent de prêts et de subventions. Les ministères des finances de ces pays étaient prêts à se convertir, si nécessaire, pour obtenir des fonds, bien que la majorité des fonctionnaires et, plus encore, la population, restaien sceptiques (Stiglitz, 2002). Ces politiques ont conduit à des déséquilibres économiques et à une instabilité sociale, comme observé en Russie et dans plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine (Stiglitz, 2002).

1.5. La fin du système de Bretton Woods et la transition vers les taux de change flottants

Le système de Bretton Woods, bien que stabilisateur à ses débuts, a commencé à montrer ses limites à la fin des années 1960. Les déséquilibres commerciaux et les pressions inflationnistes, exacerbés par les coûts croissants de la guerre du Vietnam et les politiques monétaires expansionnistes des États-Unis, ont mis le système à rude épreuve. En 1971, le président Richard Nixon a annoncé la suspension de la convertibilité du dollar en or, un événement souvent appelé "choc Nixon". Cette décision a marqué la fin du système de Bretton Woods et le début d'une nouvelle ère de taux de change flottants, où les valeurs des monnaies sont déterminées par les forces du marché plutôt que par des taux fixes. (Huwart & Verdier, 2012)

Cette transition a introduit une nouvelle volatilité des taux de change mais a également offert une plus grande flexibilité aux économies mondiales pour ajuster leurs politiques monétaires et économiques en fonction des conditions du marché. Les institutions créées par Bretton Woods, telles que le FMI et la Banque Mondiale, ont continué à jouer un rôle central dans la régulation de l'économie mondiale et la promotion de la coopération économique internationale, malgré les défis et les critiques persistants (Eichengreen, 2008).

1.6. Les chocs pétroliers et la stagflation

Les années 1970 ont été marquées par deux chocs pétroliers majeurs en 1973 et 1979, qui ont considérablement perturbé l'économie mondiale. Ces chocs ont provoqué une forte hausse des prix du pétrole, entraînant une inflation élevée et une récession économique, un phénomène connu sous le nom de stagflation. Les pays développés ont dû s'adapter à cette nouvelle réalité économique en mettant en place des politiques monétaires et fiscales

restrictives pour combattre l'inflation, tout en essayant de stimuler la croissance économique (Eichengreen, 2008)

1.7. La montée du néolibéralisme et la globalisation des années 1980 et 1990

Avec la fin de la stagflation et l'élection de dirigeants favorables au libre marché comme Ronald Reagan aux États-Unis et Margaret Thatcher au Royaume-Uni, les années 1980 ont vu la montée du néolibéralisme. Ce courant économique prônait la déréglementation, la privatisation des entreprises publiques et la réduction des impôts, favorisant ainsi une plus grande intégration des marchés financiers mondiaux. (Harvey, 2005).

Cette période a également été caractérisée par une accélération de la globalisation économique. Les avancées technologiques dans les domaines des télécommunications et de l'informatique ont permis une plus grande connectivité entre les marchés financiers internationaux. Les accords commerciaux tels que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995 ont également joué un rôle crucial en facilitant le commerce international et en réduisant les barrières commerciales (Harvey, 2005).

1.8. L'ère de la globalisation contemporaine (2000 - 2024)

Au début du 21e siècle, la globalisation économique a continué de s'accélérer, portée par l'innovation technologique et l'intégration croissante des économies émergentes, en particulier la Chine et l'Inde, dans le système économique mondial.

Les crises financières, comme la crise asiatique de 1997-1998 et la crise financière mondiale de 2008, ont mis en lumière les vulnérabilités de l'économie mondialisée. La crise de 2008, en particulier, a révélé les risques systémiques posés par la déréglementation financière et l'interconnexion des marchés financiers mondiaux. Les gouvernements et les institutions internationales ont dû intervenir massivement pour stabiliser les économies et réformer les systèmes financiers (Stiglitz, 2010).

À l'aube des années 2020, la globalisation économique est confrontée à de nouveaux défis. La montée des tensions géopolitiques, le protectionnisme accru et les impacts économiques de la pandémie de COVID-19 ont suscité des questions sur l'avenir de la globalisation. Les chaînes d'approvisionnement mondiales ont été perturbées, mettant en évidence la dépendance des économies nationales à l'égard des réseaux de production mondiaux.

Parallèlement, les préoccupations environnementales et sociales gagnent en importance, poussant les entreprises et les gouvernements à adopter des pratiques plus durables et responsables. La transition vers une économie verte, la réduction des inégalités économiques et la promotion du développement inclusif sont devenues des priorités pour les décideurs politiques et les acteurs économiques mondiaux (Sachs, 2015).

2. Aspects économiques de la globalisation

Alors que nous venons d'explorer les origines et les évolutions marquantes de la globalisation jusqu'à l'ère contemporaine, nous allons tenter ici de reprendre et expliquer les aspects économiques les plus importants de la globalisation qui nous serviront dans la suite de nos recherches.

2.1. Augmentation des échanges commerciaux

L'une des caractéristiques les plus marquantes de la globalisation économique est l'augmentation spectaculaire des échanges commerciaux internationaux. Les barrières commerciales ont été réduites grâce à des accords multilatéraux comme ceux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Cela a permis aux entreprises de vendre leurs produits et services à l'échelle mondiale, favorisant ainsi une spécialisation selon les avantages comparatifs de chaque pays. Un exemple concret est celui des produits électroniques : des composants peuvent être fabriqués en Corée du Sud, assemblés en Chine et vendus aux États-Unis. Selon le rapport de l'OMC de 2020, le commerce mondial de marchandises a atteint environ 19 000 milliards de dollars (OMC, 2020).

2.2. Flux de capitaux

La globalisation économique se caractérise également par une augmentation significative des flux de capitaux. Les investissements directs étrangers (IDE) permettent aux entreprises de délocaliser leur production et d'accéder à de nouveaux marchés. Par exemple, une entreprise automobile japonaise comme Toyota peut établir des usines aux États-Unis ou en Europe pour être plus proche de ses consommateurs.

Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les flux mondiaux d'IDE ont atteint 1 500 milliards de dollars en 2021 (CNUCED, 2021). Cela démontre l'ampleur des investissements transfrontaliers dans l'économie mondiale.

2.3. Intégration des marchés financiers

L'intégration des marchés financiers est une autre caractéristique clé de la globalisation économique. Les investisseurs peuvent désormais diversifier leurs portefeuilles en achetant des actions, des obligations et d'autres actifs financiers dans différents pays. Cette intégration a été facilitée par les technologies de l'information et de la communication (TIC) qui permettent des transactions rapides et efficaces.

Par exemple, un investisseur en France peut acheter des actions d'une entreprise technologique aux États-Unis en quelques clics. Cette intégration financière a cependant des risques, comme l'a montré la crise financière mondiale de 2008, où les perturbations dans un marché se sont rapidement propagées à l'échelle mondiale.

2.4. *Chaînes de valeur mondiales*

Les chaînes de valeur mondiales (CVM) sont un aspect central de la globalisation économique. Elles se réfèrent à la fragmentation de la production où différentes étapes de la fabrication d'un produit sont réalisées dans différents pays. Cela permet aux entreprises de minimiser les coûts et de maximiser l'efficacité.

Par exemple, pour produire un ordinateur portable, les composants peuvent être fabriqués en plusieurs pays et assemblés dans un autre. Une étude de la Banque mondiale a montré que les CVM représentent environ 50 % du commerce mondial (Banque mondiale, 2020).

3. *Les risques de la globalisation*

Avant de clore le chapitre de la globalisation, il est essentiel de mentionner ses risques les plus importants qui dépassent largement la sphère économique. Bien que la globalisation ait apporté de nombreux bénéfices, tels que la croissance économique et l'intégration des marchés, elle présente également des défis significatifs qui menacent la stabilité sociale, culturelle et environnementale du monde. Découvrons les.

3.1. *Homogénéisation culturelle et diversité*

La globalisation entraîne une homogénéisation culturelle, où les cultures locales sont influencées et souvent dominées par des cultures occidentales, principalement américaines. Ce processus peut entraîner une érosion des cultures locales, menaçant la diversité culturelle mondiale. La prédominance de produits culturels tels que les films, la musique, et les modes de vie américains contribue à l'uniformisation des pratiques culturelles à travers le monde (Vultur, 2005).

Inégalités économiques et sociales

La globalisation a des effets contradictoires sur les inégalités économiques et sociales. D'un côté, elle peut réduire la pauvreté en offrant de nouvelles opportunités économiques et en facilitant la croissance dans les pays en développement. Par exemple, le développement des technologies mobiles en Afrique a ouvert de nouvelles opportunités pour les petites entreprises et les services financiers.

D'un autre côté, elle peut accroître les inégalités au sein des pays, car les bénéfices de la globalisation ne sont pas répartis uniformément. Les travailleurs peu qualifiés et les industries traditionnelles peuvent souffrir de la concurrence internationale, tandis que les secteurs technologiques et les travailleurs qualifiés en bénéficient (Stiglitz, 2002). Les disparités croissantes entre les riches et les pauvres, tant au niveau national qu'international, constituent un défi majeur pour la justice sociale et la cohésion sociale.

Impact sur l'environnement et le développement durable

La globalisation a des impacts significatifs sur l'environnement, exacerbant divers défis liés au développement durable. La croissance rapide de l'économie mondiale, alimentée par la

mondialisation, a entraîné des dégradations environnementales notables telles que la déforestation, la pollution de l'air et de l'eau, et la perte de biodiversité (Bontems & Calmette, 2010).

Les principales conséquences environnementales de la mondialisation incluent l'épuisement des ressources naturelles et le réchauffement climatique. La demande accrue pour les ressources naturelles, exacerbée par l'augmentation des échanges commerciaux et des investissements directs étrangers, a conduit à une exploitation extensive des terres agricoles, souvent au détriment des forêts. L'absence de politiques environnementales adéquates et la "tragedy of the commons" ont aggravé ces problèmes, résultant en une surexploitation des ressources telles que l'eau, les forêts et les ressources halieutiques (Bontems & Calmette, 2010).

De plus, l'augmentation des transports internationaux, un facteur clé de la globalisation, contribue de manière significative à la pollution et aux émissions de gaz à effet de serre. Les phénomènes de pollution transfrontalière et de changement climatique soulignent la nécessité de régulations supranationales pour gérer ces défis environnementaux globaux. Malheureusement, les institutions comme l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) n'ont pas suffisamment intégré les préoccupations environnementales dans leurs politiques, laissant un vide réglementaire significatif (Bontems & Calmette, 2010).

En résumé, la globalisation, bien qu'elle ait stimulé la croissance économique, pose de sérieux risques pour l'environnement. Des mesures concertées au niveau international sont essentielles pour atténuer ces effets néfastes et promouvoir un développement durable.

4. Conclusion intermédiaire

À ce stade de notre exploration théorique, il est essentiel de récapituler les idées principales abordées dans ce chapitre sur les fondements de la globalisation. Nous avons entrepris un voyage à travers le temps, remontant aux premières interactions économiques de l'humanité pour comprendre comment la globalisation a pris forme et s'est intensifiée au fil des siècles.

Nous avons d'abord établi que la globalisation, loin d'être un phénomène récent, est un processus historique profondément enraciné. Les échanges commerciaux à Çatal Hüyük, l'expansion des empires antiques, et les routes commerciales qui reliaient Rome à l'Asie sont autant d'exemples qui montrent que les bases de la globalisation étaient déjà présentes dès l'Antiquité. La mondialisation a alors connu des hauts et des bas, influencée par les dynamiques sociales, politiques et technologiques de chaque époque.

Avec la Renaissance et la Révolution industrielle, ce processus a connu une accélération spectaculaire. Les progrès techniques, l'essor des empires coloniaux et la montée en puissance des échanges internationaux ont propulsé la globalisation à un niveau sans précédent, ouvrant la voie à une économie mondiale de plus en plus intégrée. Le système de Bretton Woods, avec

ses institutions et ses régulations, a consolidé cette tendance en établissant un cadre pour les relations économiques internationales dans l'après-guerre.

Cependant, la globalisation n'est pas un phénomène homogène ni exempt de controverses. Comme nous l'avons observé à travers les différentes analyses et les critiques de Joseph Stiglitz, ce processus a engendré des déséquilibres économiques significatifs, des inégalités sociales et des tensions culturelles. L'influence croissante du néolibéralisme, particulièrement marquée à partir des années 1980 et 1990, a joué un rôle central dans cette dynamique. Ce courant, qui prône la déréglementation, la privatisation et l'ouverture des marchés, a profondément façonné l'économie mondiale, renforçant le lien étroit entre globalisation économique et économie de marché.

Selon Stiglitz, les instruments du néolibéralisme, tels que le FMI et la Banque Mondiale, ont été utilisés pour diffuser ces principes à l'échelle mondiale, souvent en conditionnant leur aide à l'application de politiques favorisant le libre marché. Cela a contribué à l'homogénéisation des pratiques économiques, freinant l'existence et le développement des modèles économiques alternatifs.

En résumé, ce chapitre a établi les bases conceptuelles nécessaires pour appréhender la globalisation, non seulement comme un phénomène économique, mais aussi comme un processus complexe et multidimensionnel. Alors que nous nous apprêtons à approfondir ses implications sur l'économie islamique et son interaction avec les économies modernes, il est essentiel de garder à l'esprit non seulement les dynamiques historiques qui ont façonné notre monde actuel, mais aussi les forces économiques et politiques contemporaines qui continuent de le modeler. L'influence du néolibéralisme, la pression pour une homogénéisation des pratiques économiques, et les défis posés aux modèles alternatifs doivent être constamment pris en compte pour comprendre pleinement les enjeux et les possibilités d'une économie islamique dans un monde globalisé.

Chapitre 2 : Fondements de l'économie islamique

1. Définition

Avant de comprendre ce qu'est l'économie islamique il faut avant tout comprendre ce qu'est l'Islam. Bien plus qu'une simple religion; c'est un système de vie complet, fondé sur des règles précises destinées à guider les individus et la société vers un développement à la fois matériel et spirituel. Imaginons-le comme un plan élaboré par le Créateur pour ses créatures. C'est sur ce fondement que repose l'économie islamique.

L'islam, tel que nous le connaissons aujourd'hui, a émergé au 7e siècle avec la révélation du Coran au prophète Mohammed. Le Coran, livre sacré des musulmans, est considéré comme la parole de Dieu (Allah). Il constitue la source première de la foi et de la loi islamique. Composé de 114 chapitres (sourates) écrits en arabe classique, le Coran aborde divers aspects de la vie, offrant des directives spirituelles, morales, juridiques, économiques et sociales pour les croyants. À côté du Coran, les Hadiths, qui sont des collections de récits rapportant les paroles, actions et approbations tacites du prophète Mohammed, fournissent des exemples pratiques de conduite pour les musulmans.

L'économie islamique se construit ainsi sur des directives comportementales prescrites dans le Coran et les Hadiths. Étant donné que ces révélations ont été données graduellement, on peut considérer que la base complète de ces règles a été établie en 632, à la mort du prophète Mohammed (paix et bénédictions soient sur lui). Revenons maintenant sur cette gradualité pour analyser l'évolution de l'économie islamique à travers l'histoire :

Période Préislamique

L'économie de la péninsule arabique était fortement influencée par les routes commerciales reliant le Yémen et le Sham (Syrie), ainsi que par des marchés tels que Ukaz et Dhul Majaz. La tribu Quraysh de La Mecque détenait une position monopolistique dans le commerce, contrôlant la Ka'ba et les principaux marchés. (Sadr, 2016)

Phase Initiale (610-622 CE)

Le Prophète Muhammad a commencé sa mission à La Mecque. Durant cette période, l'accent était davantage mis sur les enseignements religieux que sur les réformes économiques.

Les premières directives économiques à La Mecque incluaient la protection des biens des orphelins et le soin des proches et de la communauté. Les actes de charités étaient encouragés pour aider les nécessiteux et réduire les disparités économiques, posant ainsi les bases de la justice économique et d'un comportement financier éthique. (Sadr, 2016)

Migration à Médine et Établissement de l'État Islamique (622 CE)

Après l'Hégire (migration) à Médine, le Prophète Muhammad a établi une nouvelle communauté avec un système économique islamique. Cette période a vu la création d'un État islamique avec des droits et devoirs économiques définis.

Le Baitul Mal (trésor public) a été établi pour collecter et distribuer la zakat (charité), le khums (un type de taxe) et d'autres revenus. Cette institution a joué un rôle crucial dans la stabilité économique et le développement de l'État islamique. (Sadr, 2016)

Politiques et réformes économiques à Médine

Le Prophète a mis en œuvre diverses politiques économiques, notamment :

- L'interdiction du riba (usure) pour promouvoir un commerce équitable.
- Les pactes de fraternité (Mu'akhat) entre les Muhajirin (migrants de La Mecque) et les Ansar (résidents de Médine) pour assurer un soutien économique mutuel.
- L'introduction du métayage (Mudarabah) et la distribution des terres conquises pour augmenter la production agricole.
- Le Prophète a veillé à la provision d'un niveau de subsistance minimum pour tous, y compris les non-musulmans, grâce au trésor public. (Sadr, 2016)

Expansion et conquêtes (Après 630 CE)

Après la conquête de La Mecque en 630 CE, l'économie islamique s'est considérablement étendue. Les nouveaux territoires ont apporté des revenus supplémentaires grâce à des taxes comme le kharaj (impôt foncier) et la jizyah (taxe sur les non-musulmans).

Les investissements dans les infrastructures ont augmenté, avec le développement de systèmes d'irrigation et la construction de villes comme Bassorah et Koufa pour faciliter le commerce et l'administration.

Les marchés étaient régulés pour garantir l'équité, prévenir les monopoles et abolir les pratiques non éthiques comme le "Talaqqi Rokban" (intercepter les commerçants avant qu'ils n'atteignent le marché pour acheter des biens à bas prix). (Sadr, 2016)

Dernières années et stabilité économique

Les politiques économiques du Prophète ont conduit à une augmentation de la production, des prix stables et un équilibre entre l'offre et la demande. Le trésor public a réussi à éviter les déficits, et le Prophète n'a eu recours à l'emprunt que dans de rares occasions.

Le système économique sous le Prophète Muhammad mettait l'accent sur la justice sociale, la distribution équitable des richesses et la fourniture de biens publics. (Sadr, 2016)

Comme évoqué précédemment, l'Islam tente d'établir un ensemble de règles de comportement qui forment un cadre institutionnel cohérent et harmonieux. Nous allons maintenant parcourir plus en détails les grands principes de cette économie.

2. Principes clés de l'économie islamique

2.1. *Justice Social et Economique*

L'objectif de l'Islam est de favoriser une société juste, saine et morale. C'est dans cette société que peut naître une économie juste, l'économie islamique. Cette justice social et économique est donc le fondement même de cette économie. Celle-ci se veut être entreprenante, déterminée, prospère et solidaire dans laquelle tous les membres de la société reçoivent leur juste part. (Askari, Iqbal, & Mirakhor, 2017)

Les 3 composantes de la justice économique dans une société Islamique sont :

- L'égalité de liberté et d'opportunité pour tous les membres de la société en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles
- La justice dans les transactions
- La justice distributive

L'égalité de liberté et d'opportunité

Dans la conception islamique, la liberté signifie que personne ne doit être empêché d'utiliser ses talents créatifs en association avec les ressources disponibles. En d'autres termes, chaque individu doit pouvoir disposer des mêmes ressources qu'un autre pour pouvoir les transformer en produits ou services grâce à ses compétences, savoir-faire et son innovation. L'opportunité, quant à elle, représente une conjoncture favorable de circonstance qui offre à l'individu la possibilité de tenter sa chance et de concourir.

Ces égalités doivent être garanties par la collectivité, et ne doivent pas seulement s'adresser aux ressources physiques mais aussi technologiques, éducatives et environnementales. (Askari, Iqbal, & Mirakhor, 2017)

La justice dans l'échange

En combinant leur créativité avec les ressources disponibles, les individus créent des biens et des actifs dont ils deviennent les propriétaires. Avec ce droit de propriété vient également le droit d'échanger ces actifs. Pour garantir que ces échanges se déroulent de manière juste et morale, l'Islam met un accent particulier sur le fonctionnement éthique, juste et efficace du marché. (Askari, Iqbal, & Mirakhor, 2017)

Pour assurer cette justice dans les transactions économiques, l'Islam propose un ensemble de règles morales et éthiques détaillées que chaque participant au marché doit suivre. Parmi ces règles, on retrouve :

- La liberté de contracter et l'obligation de respecter les contrats.
- Le consentement mutuel des parties à une transaction.
- L'interdiction d'interférer avec les approvisionnements avant leur entrée sur le marché.

- L'accès équitable au marché pour tous les acheteurs et vendeurs.
- L'honnêteté dans les transactions.
- La mise à disposition d'informations claires et complètes concernant la quantité, la qualité, le poids, le prix et autres mesures aux acheteurs et vendeurs avant le début des négociations.

Les comportements tels que la fraude, la triche, le monopole, l'entente secrète, la vente à perte, le dumping, l'accaparement spéculatif ou la surenchère des prix sans intention d'achat sont strictement interdits. Un marché où toutes ces conditions sont respectées produira des prix justes et équitables pour les acheteurs et les vendeurs. (Askari, Iqbal, & Mirakhor, 2017)

Même si, de manière pragmatique, des régulateurs sont présents pour veiller au respect de ces règles, les participants du marché sont principalement motivés à les suivre par la crainte de l'au-delà et le désir d'être acceptés au Paradis. En outre, les musulmans ont l'obligation de « commander le bien et interdire le mal », ce qui signifie que les acteurs du marché sont également responsables du comportement des autres participants. Ils ont le devoir de ramener ceux qui dévient vers la justice. (Askari, Iqbal, & Mirakhor, 2017)

[La justice distributive](#)

La justice distributive est le mécanisme qui permet de concilier l'égalité et l'équité. En effet, bien que chaque individu ait un accès égal aux ressources, comme nous l'avons vu précédemment, le résultat du travail de chacun sur ces ressources peut varier en qualité et en quantité. L'équité exige que les individus soient récompensés en fonction de ce résultat. Par conséquent, l'équité, bien qu'elle soit juste, peut engendrer des inégalités. (Askari, Iqbal, & Mirakhor, 2017)

Pour pallier cette situation, l'Islam permet la redistribution des propriétés privées afin de réduire les inégalités. Il existe trois types de propriétés privées en Islam :

- Celle qui provient d'un effort personnel et des compétences
- Celle qui provient de transferts avec une autre personne
- Celle qui provient de l'héritage

La justice distributive se concentre sur les deux derniers types de propriétés.

Pour ce qui concerne la propriété issue de transferts, il s'agit d'un droit que les moins capables ont sur la richesse de ceux qui ont plus de capacités et d'opportunités. Ce droit se concrétise par divers prélèvements obligatoires (Zakat, Khums, Kharaj, Nafaqa, Sadaqa, etc.). Le paiement de ces contributions n'est pas un acte de bienfaisance, mais une obligation contractuelle qui doit être remplie. (Askari, Iqbal, & Mirakhor, 2017)

En ce qui concerne l'héritage, l'Islam spécifie clairement comment celui-ci doit être distribué entre les héritiers, tout en permettant de léguer librement une partie, jusqu'à un tiers maximum. Voici deux versets du Coran illustrant les règles de distribution de l'héritage, qui

aideront également à comprendre comment ces directives sont présentées dans le livre sacré des musulmans :

« Voici ce que Dieu vous enjoint au sujet de vos enfants: au fils, une part équivalente à celle de deux filles. S'il n'y a que des filles, même plus de deux, à elles alors deux tiers de ce que le défunt laisse. Et s'il n'y en a qu'une, à elle alors la moitié. Quant aux père et mère du défunt, à chacun d'eux le sixième de ce qu'il laisse, s'il a un enfant. S'il n'a pas d'enfant et que ses père et mère héritent de lui, à sa mère alors le tiers. Mais s'il a des frères, à la mère alors le sixième, après exécution du testament qu'il aurait fait ou paiement d'une dette. De vos descendants ou descendants, vous ne savez pas qui est plus près de vous en utilité. Ceci est un ordre obligatoire de la part de Dieu, car Dieu est, certes, Omniscient et Sage. Et à vous la moitié de ce laissent vos épouses, si elles n'ont pas d'enfants. Si elles ont un enfant, alors à vous le quart de ce qu'elles laissent, après exécution du testament qu'elles auraient fait ou paiement d'une dette. Et à elles un quart de ce que vous laisez, si vous n'avez pas d'enfant. Mais si vous avez un enfant, à elles alors le huitième de ce que vous laisez après exécution du testament que vous auriez fait ou paiement d'une dette. Et si un homme, ou une femme, meurt sans héritier direct, cependant qu'il laisse un frère ou une sœur, à chacun de ceux-ci alors, un sixième. S'ils sont plus de deux, tous alors participeront au tiers, après exécution du testament ou paiement d'une dette, sans préjudice à quiconque. (Telle est l') Injonction de Dieu! Et Dieu est Omniscient et Indulgent.» (Coran S4. v. 11-12)

En mettant l'accent sur l'importance des liens familiaux et des responsabilités partagées, l'Islam veille à ce que l'héritage soit distribué de manière à ce que beaucoup reçoivent une part de la richesse, plutôt que tout soit laissé à un seul héritier ou à quelques-uns. Il est également important de noter que, bien que la part de la femme soit généralement la moitié de celle de l'homme, l'Islam impose à l'homme de subvenir aux besoins de la famille, quel que soit le niveau de richesse de la femme. Même si elle possède une fortune bien plus grande que celle de son mari, c'est à l'homme de pourvoir aux besoins du foyer. (Askari, Iqbal, & Mirakhori, 2017)

2.2. *L'interdiction des intérêts*

L'intérêt, appelé Al-riba en arabe, fait référence au supplément que l'emprunteur doit payer au prêteur en plus du montant principal, soit comme condition du prêt, soit pour une extension de la durée du prêt. Quatre caractéristiques principales définissent ce taux d'intérêt :

- Il est positif et fixé à l'avance
- Il est lié à la durée et au montant du prêt
- Son paiement est garanti, quelle que soit l'issue ou les objectifs pour lesquels le principal a été emprunté.
- L'appareil d'Etat sanctionne et assure son recouvrement

L'Islam interdit cette pratique sur la base de plusieurs versets clairs du Coran, tels que celui-ci : « *Ceux qui mangent [pratiquent] de l'intérêt usuraire ne se tiennent (au jour du Jugement dernier) que comme se tient celui que le toucher de Satan a bouleversé. Cela, parce qu'ils disent: "Le commerce est tout à fait comme l'intérêt" Alors que Dieu a rendu licite le commerce, et illicite l'intérêt. Celui, donc, qui cesse dès que lui est venue une exhortation de son Seigneur, peut conserver ce qu'il a acquis auparavant; et son affaire dépend de Dieu. Mais quiconque récidive... alors les voilà, les gens du Feu! Ils y demeureront éternellement. »* (Coran S2 v.275)

Il est également utile de mentionner que les autres religions monothéistes condamnent l'intérêt dans leurs textes. Par exemple, concernant le Judaïsme, on trouve dans le Deutéronome : « *Tu n'exigeras de ton frère aucun intérêt ni pour argent, ni pour vivres, ni pour rien de ce qui se prête à intérêt. Tu pourras tirer un intérêt de l'étranger, mais tu n'en tireras point de ton frère, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans tout ce que tu entreprendras au pays dont tu vas entrer en possession.* » (Deutéronome 23 :19-21)

Pour le Christianisme : « *Si vous ne prêtez qu'à ceux dont vous espérez restitution, quel mérite avez-vous ? Car les pécheurs prêtent aux pécheurs afin de recevoir l'équivalent... Prêtez sans rien espérer en retour et votre récompense sera grande [mutuum date nihil inde sperantes].* » (Luc, VI, v. 34-35)

Pour revenir à l'Islam, on pense souvent à tort que l'interdiction de l'usure implique que l'Islam ne reconnaît pas la valeur temporelle de l'argent. En réalité, cette valeur est bien reconnue, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'elle justifie une compensation. La raison est simple : le temps, par lui-même, ne produit pas de rendement. Il ne contribue à la création de valeur que lorsqu'une activité économique est entreprise. C'est pourquoi la compensation est reconnue dans des contrats commerciaux, mais pas dans des prêts.. (Askari, Iqbal, & Mirakhor, 2017)

Un prêt doit être considéré comme un acte de charité, permettant à des fonds excédentaires d'être utilisés de manière efficace pour promouvoir le développement économique et le bien-être social.

Une autre justification de l'usure est la récompense pour l'épargne, ce qui ne devrait être justifié que si l'épargne est investie pour créer du capital et de la richesse supplémentaire. La simple abstention de consommation ne justifie pas un retour sur investissement.

Pour faire simple, que ce soit à travers un prêt ou une épargne rémunérée, il n'y a pas de raison justifiable selon l'Islam qu'une personne soit rémunérée simplement pour avoir mis à disposition son argent. Même si cet argent est à l'origine d'un actif, il semble injuste que la personne ne reçoive qu'une petite fraction (représentée par le taux d'intérêt) de la valeur produite et non une rémunération proportionnelle à sa contribution en capital financier. De plus, si cet actif perdait de l'argent, il serait plus éthique que le risque soit partagé plutôt que de garantir un rendement fixe et certain lié au prêt, contre un rendement incertain lié à

l'investissement sous-jacent. Cela nous amène à la troisième particularité de l'économie islamique. . (Askari, Iqbal, & Mirakhor, 2017)

2.3. Système économique basé sur le partage des risques

L'Islam prône le partage des risques comme structure organisationnelle privilégiée pour toutes les activités économiques. Comme nous l'avons vu précédemment, il interdit les contrats basés sur l'intérêt et impose un partage obligatoire des risques, indépendamment de la richesse, de la pauvreté ou d'un handicap.

De plus, dans ce système, la richesse n'est pas destinée à être simplement accumulée. En l'absence de rémunération de l'épargne, une sorte de « pénalité » à l'épargne est mise en place sous forme de zakat, un impôt qui prélève 2,5 % de l'épargne annuelle pour la redistribuer aux nécessiteux. L'objectif de ce système est de favoriser une circulation saine de la richesse.

Le risque, quant à lui, se définit comme la probabilité que les résultats réels diffèrent des résultats attendus en raison de l'incertitude associée à toute situation où plusieurs issues sont possibles. L'incertitude est liée au temps, une dimension présente dans une grande partie des transactions. En promouvant le partage des risques, l'Islam encourage la solidarité sociale. . (Askari, Iqbal, & Mirakhor, 2017)

3. L'éthique islamique et l'esprit du capitalisme

À travers ce chapitre, nous nous inspirons des travaux de Max Weber, auteur de "L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme", pour explorer les interactions entre l'éthique islamique et le capitalisme. Nous intégrerons également les critiques contemporaines, notamment celles de Bryan Turner.

Tout d'abord, un bref récapitulatif des principes clés de l'économie islamique vus précédemment en comparaison avec l'économie capitaliste que nous connaissons en Europe.

3.1. Tableau comparatif

Tableau 1: Economie Islamique et Capitalisme

Principe	Économie Islamique	Économie Capitaliste
Justice sociale et économique	Redistribution équitable des richesses	Accumulation individuelle de richesses
Intérêts (Riba)	Interdiction des intérêts	Système bancaire basé sur les intérêts
Partage des risques	Partage total des risques	Minimisation des risques pour les investisseurs
Circulation des richesses	Redistribution via la zakat	Réinvestissement pour générer du profit
Régulation économique	Basée sur des principes moraux et éthiques	Régulation principalement par le marché et les institutions étatiques

3.2. Analyse de Max Weber sur l'Islam et le Capitalisme

Max Weber, sociologue allemand, est célèbre pour ses analyses sur la relation entre religion et développement économique. Bien que son étude la plus célèbre soit "L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme", il a également exploré d'autres religions, y compris l'Islam, bien que de manière moins exhaustive.

3.2.1. L'Islam et l'absence de capitalisme rationnel

Weber soutenait que l'Islam, en raison de sa structure sociale et économique, n'a pas favorisé l'émergence du capitalisme rationnel tel qu'on l'a vu en Europe. Il identifie plusieurs raisons à cela :

- Classe guerrière et mysticisme : Weber croyait que l'Islam était dominé par une classe guerrière et influencé par le mysticisme soufi. Cette combinaison favorisait une quête de salut par le biais de la guerre sainte (djihad) plutôt que par des activités économiques rationnelles.

- Rigidité de la Shari'a : La loi islamique (Shari'a), selon Weber, manquait de flexibilité et était trop rigide pour s'adapter aux exigences changeantes du développement capitaliste. La Shari'a, étant basée sur des révélations divines, n'était pas susceptible d'évoluer de manière à répondre aux besoins d'une économie en croissance rapide.
- Patrimonialisme : Weber argumentait que le système de domination patrimoniale dans les sociétés islamiques créait une instabilité économique et juridique. Les dirigeants patrimoniaux prenaient des décisions arbitraires qui entravaient le développement économique et décourageaient l'investissement.

3.2.2. La religion et l'ascétisme rationnel

Weber voyait dans l'ascétisme protestant une source clé du développement capitaliste en Europe. Il opposait cela à ce qu'il percevait comme un manque d'ascétisme rationnel dans l'Islam. L'ascétisme protestant encourageait l'épargne, l'investissement et une éthique de travail rigoureuse, ce qui était, selon lui, absent dans l'Islam en raison de ses orientations mystiques et militaires (Weber, 1965).

3.2.3. Critique de Bryan Turner

Bryan Turner, sociologue contemporain, a apporté des critiques significatives aux analyses de Weber sur l'Islam et le capitalisme. Il offre une perspective plus nuancée et historiquement précise :

1. Inexactitudes factuelles

Turner critique Weber pour plusieurs inexactitudes factuelles dans ses analyses de l'Islam. Contrairement à la vision de Weber d'une société islamique dominée par une classe guerrière, Turner souligne que l'Islam était à l'origine une religion urbaine et commerciale. La Mecque, centre du commerce caravanier, en est un exemple frappant. Les tribus comme les Quraysh avaient une position politique dominante basée sur leur force commerciale (Turner, 2010).

2. Structure patrimoniale et stagnation économique

Turner reconnaît que la domination patrimoniale a joué un rôle dans la stagnation économique des sociétés islamiques, mais il va plus loin en expliquant que cette stagnation était également due à des problèmes de financement militaire et de gouvernance inefficace. Le système patrimonial a conduit à une instabilité juridique et économique, où les dirigeants pouvaient saisir des biens et des propriétés pour financer leurs troupes, ce qui a paralysé le commerce et l'économie monétaire (Turner, 2010).

3. Utilisation des thèses wébériennes par les réformateurs musulmans

Turner note que les réformateurs musulmans du XIXe et XXe siècles ont souvent utilisé des arguments similaires à ceux de Weber pour expliquer le déclin de la civilisation islamique. Ces réformateurs ont cherché à purger l'Islam des influences mystiques et à promouvoir une éthique de travail et de modernité compatible avec le monde contemporain. Toutefois, Turner souligne que cette réinterprétation de l'Islam était souvent influencée par les perspectives

coloniales européennes et visait à légitimer les transformations économiques sous la domination coloniale (Turner, 2010).

4. Rejet des conclusions simplistes

Turner rejette les conclusions simplistes qui associent directement les valeurs religieuses islamiques à l'absence de développement capitaliste. Il propose plutôt que les facteurs socio-économiques et politiques, tels que la domination patrimoniale et les défis liés à la gouvernance, sont des explications plus adéquates pour comprendre les dynamiques économiques dans le monde islamique (Turner, 2010).

3.3. Conclusion

En explorant les principes clés de l'économie islamique et en les comparant à ceux de l'économie capitaliste européenne, nous avons mis en lumière leurs différences fondamentales en matière de justice sociale, d'intérêts et de partage des risques. Les analyses de Max Weber ont fourni une base importante pour comprendre ces interactions, mais elles nécessitent une réévaluation à la lumière des critiques contemporaines, notamment celles de Bryan Turner. Cette perspective enrichie nous permet de mieux appréhender les dynamiques complexes entre religion, économie et développement social dans les sociétés islamiques et occidentales.

4. Conclusion intermédiaire

Pour conclure ce chapitre, nous avons exploré les principes essentiels qui définissent l'économie islamique, notamment la justice sociale et économique, l'interdiction des intérêts, et le partage des risques. Ces principes sont profondément enracinés dans une éthique morale et spirituelle visant à créer une société équilibrée, où les ressources et les richesses circulent de manière équitable et où la solidarité entre les individus est primordiale.

L'économie islamique se distingue nettement du modèle capitaliste occidental, particulièrement du néolibéralisme, qui a émergé au cours des années 1980 et 1990 et qui continue de dominer l'économie mondiale. Le néolibéralisme valorise la dérégulation, la privatisation et la recherche du profit, souvent au détriment des considérations sociales et éthiques. En contraste, l'économie islamique propose une alternative fondée sur l'équité, la justice et la responsabilité sociale, avec des règles strictes sur la manière dont les transactions économiques doivent être conduites.

Cette différence de fondement souligne la tension entre un modèle économique globalisé, fortement influencé par le néolibéralisme, et une approche économique ancrée dans des principes éthiques et religieux. L'économie islamique, avec son cadre moral, offre une réponse aux critiques croissantes contre les excès du néolibéralisme, en mettant l'accent sur la justice distributive et le bien-être collectif plutôt que sur la maximisation des profits.

Cependant, il est également pertinent de mentionner les critiques formulées par Max Weber, qui a soutenu que l'Islam, en raison de ses structures sociales et juridiques, n'a pas favorisé l'émergence d'un capitalisme rationnel similaire à celui observé en Europe. Bien que ces critiques soient datées et sujettes à débat, elles apportent une perspective historique sur les défis que l'économie islamique peut rencontrer dans un monde dominé par des systèmes économiques différents.

En résumé, les principes de l'économie islamique posent les fondements d'un modèle économique alternatif, centré sur l'équité, la solidarité et la justice. Ce modèle, bien qu'il fasse face à des défis, reste une vision potentiellement enrichissante, surtout lorsqu'on le considère dans le cadre plus large de la globalisation et des débats sur la justice sociale et économique.

Chapitre 3 : Aux yeux de la littérature scientifique

Au cours des dernières décennies, de nombreux chercheurs se sont penchés sur les effets de la globalisation, révélant à la fois ses aspects positifs et négatifs. Les méthodologies utilisées dans ces études varient. Elles incluent l'indice KOF, des analyses de panel, des modèles ARDL, des tests de causalité de Granger, des procédures de Chow-Lin spatiales et des analyses de cointégration. Ces approches permettent d'examiner de manière exhaustive les multiples dimensions de la globalisation et leurs impacts sur la croissance économique et le développement social.

Abutalibov et Guliyev (2013) ont constaté que la globalisation a favorisé une augmentation du niveau de vie dans de nombreux pays en développement. Dima (2014) a étudié la Roumanie et trouvé une corrélation positive entre la globalisation, la croissance économique et le niveau d'éducation.

Meraj (2013) a conclu que la globalisation a un impact positif sur la croissance économique au Bangladesh. En Inde, Ray (2012) a montré que l'investissement privé, l'ouverture économique et les ressources humaines stimulent le PIB. Il a également identifié une relation bidirectionnelle entre la globalisation et la croissance économique.

Dans l'UE-27, Polasek et Sellner (2013) ont démontré que la plupart des régions bénéficient de la mondialisation grâce à une plus grande ouverture du commerce et aux investissements directs étrangers (IDE). Moghaddam (2012) a examiné huit pays (Brésil, Chine, Inde, Corée du Sud, Malaisie, Singapour, Iran et Turquie) et trouvé que l'augmentation des IDE, mesurée par leur proportion dans le PIB, stimule positivement le commerce extérieur.

Hasan (2019) a analysé l'impact de la globalisation en Asie du Sud de 1971 à 2014, concluant que la globalisation générale, économique et politique favorise la croissance économique à long terme, bien que les effets à court terme soient moins significatifs. Wen et al. (2016) ont utilisé le test de cointégration de Pedroni et une approche vectorielle autorégressive de panel pour explorer les liens entre la globalisation et la croissance économique dans 92 pays de 1970 à 2011. Ils ont trouvé une faible cointégration entre ces variables.

Latif et al. (2018) ont observé une relation à long terme entre la croissance économique et les technologies de l'information et de la communication (TIC), mettant en évidence l'influence positive de la globalisation et des IDE sur la croissance. Ils ont également révélé des relations causales entre le PIB et les IDE, entre la croissance économique et la globalisation, ainsi qu'entre le commerce et la croissance économique.

Kilic (2015) a étudié les effets de la globalisation économique, sociale et politique sur les taux de croissance des pays en développement. Les résultats indiquent que la croissance économique est positivement influencée par la globalisation économique et politique, tandis que la globalisation sociale a un impact négatif.

Olimpia et Stela (2017) ont apporté des preuves empiriques de l'influence positive de la globalisation sur la croissance du PIB, en englobant les dimensions économique et politique, mais en notant un impact négatif de la dimension sociale. Globalement, la globalisation a contribué à une croissance économique accélérée, à la promotion de l'égalité des sexes, à l'amélioration des droits de l'homme et au renforcement de l'État-providence (Potrafke, 2015).

Les différentes études mettent en évidence que la globalisation a largement contribué à la croissance économique et au développement social dans de nombreux pays. Cependant, il est crucial de noter que ces bénéfices s'accompagnent souvent d'une augmentation des inégalités de revenus entre les nations comme le souligne Tabash, Elsantil, Hamadi, & Drachal (2024).

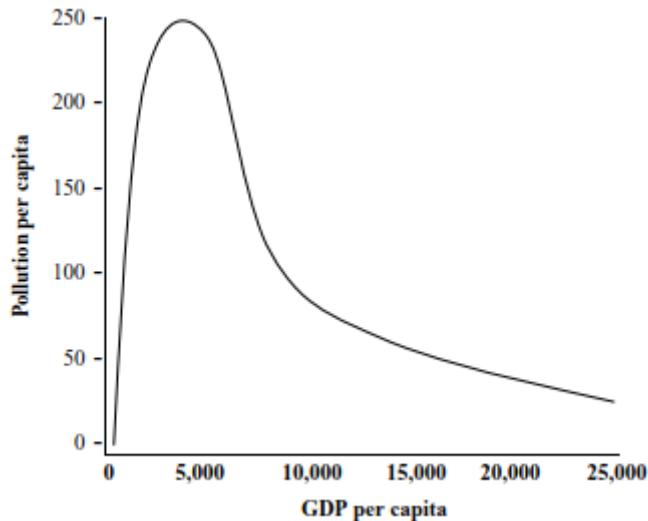
D'un point de vue environnemental, une étude menée au sein de l'université d'Harvard par Théodore Panayotou (2000) explore la relation complexe entre la mondialisation et l'environnement, en soulignant à la fois les avantages potentiels et les risques significatifs. En principe, la mondialisation a la capacité d'améliorer la qualité environnementale grâce à plusieurs mécanismes : l'accès à des technologies plus propres par l'exposition accrue aux marchés étrangers, l'incitation à adopter des normes environnementales plus élevées pour rester compétitif sur les marchés d'exportation exigeants, les investissements étrangers qui introduisent de meilleures pratiques et technologies, et la croissance de l'industrie des biens et services environnementaux.

Cependant, l'article souligne également les défis posés par la mondialisation, notamment les impacts environnementaux à long terme qui peuvent être cumulatifs et incertains, la marginalisation de certaines économies et communautés entraînant pauvreté, épuisement des ressources et dégradation environnementale, et l'inertie politique où la pression compétitive décourage les pays d'adopter des politiques environnementales strictes, conduisant à une "course vers le bas".

Le défi réside donc dans la gestion efficace de la mondialisation pour renforcer la durabilité environnementale tout en assurant un développement équitable. Des politiques commerciales et environnementales intégrées sont jugées essentielles pour maintenir une croissance économique bénéfique pour l'environnement. L'appel à des efforts internationaux plus coopératifs met en évidence la nécessité pour les nations de relever ensemble les défis environnementaux partagés, en reconnaissant l'interdépendance créée par la mondialisation. Les avantages potentiels de la mondialisation pour l'environnement existent mais nécessitent une gestion attentive pour éviter d'aggraver les disparités existantes et les problèmes environnementaux. (Panayotou 2000)

Dans une autre étude Gallagher (2009) confirme le besoin crucial en politique efficaces pour accompagner une croissance économique environnementale à mesure que les économies sont de plus en plus intégrées. Elle nuance aussi la théorie EKC (Environmental Kuznets Curve)

Figure 1: La courbe de Kuznets environnementale. PIB, produit intérieur brut.



Source : Gallagher, K. P. (2009). Economic Globalization and the Environment. *Annual Review Of Environment And Resources*, 34(1), 279-304. <https://doi.org/10.1146/annurev.environ.33.021407.092325>

La Courbe Environnementale de Kuznets (EKC) explore l'impact de la mondialisation économique sur l'environnement. Initialement, la Banque mondiale (1992) et Grossman & Krueger (1991) ont observé que la dégradation environnementale augmente avec la croissance économique jusqu'à un certain point de basculement (entre 3000 et 5000 dollars de PIB par habitant), après quoi elle diminue.

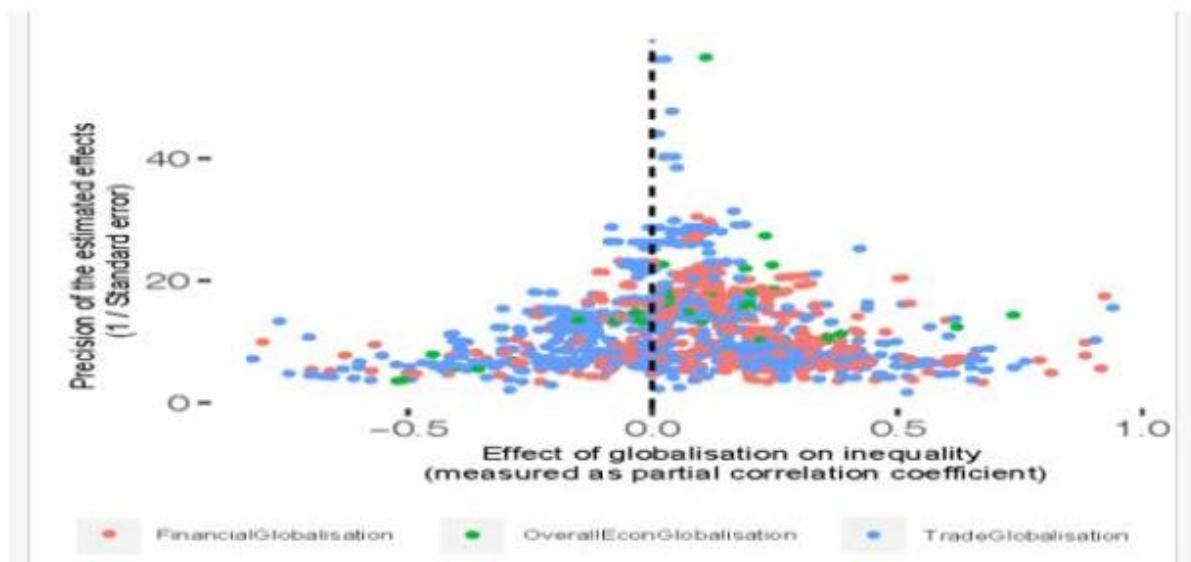
Cependant, des études récentes montrent que cette relation est faible et limitée. Beaucoup de polluants ne suivent pas une courbe en U inversée, et des niveaux élevés de PIB sont souvent nécessaires avant d'observer des améliorations environnementales significatives. Les exceptions incluent les émissions de CO₂ et la déforestation, qui augmentent avec le revenu. L'amélioration de la qualité environnementale dépend souvent de politiques gouvernementales proactives et intégrées aux politiques industrielles et d'innovation, comme observé dans les pays d'Asie de l'Est.

En résumé, bien que la mondialisation puisse initialement aggraver la dégradation environnementale, des politiques ciblées peuvent atténuer ces effets à long terme.

En terme d'inégalité de revenus, La mondialisation a des effets variés. Selon l'article de Yan Hui et Amiya Bhaumik (2023), la mondialisation a tendance à réduire les inégalités dans les pays développés tout en les aggravant dans les pays à faible revenu. Les données de panel et les simulations de politiques montrent que la libéralisation du commerce et les investissements directs étrangers (IDE) influencent différemment la répartition des revenus. Les IDE ont généralement un effet positif sur la réduction des inégalités, surtout lorsqu'ils sont accompagnés de capital humain et de technologie adéquats. En revanche, la mondialisation du commerce tend à exacerber les disparités de revenus.

Les méta-analyses de l'étude, qui compilent les résultats de 123 études, révèlent que la mondialisation économique a une corrélation positive faible à modérée avec les inégalités de revenus. La mondialisation financière, en particulier, a un impact plus négatif sur les inégalités que la mondialisation commerciale. Les effets de la mondialisation sont également modérés par des facteurs tels que l'éducation et la technologie, qui peuvent atténuer les impacts négatifs.

Figure 2: Effets de la globalisation sur les inégalités rapportés dans la littérature (n=1254)



Source : Hui, Y., & Bhaumik, A. (2023). *Economic Globalization and Income Inequality : A Review*. *Asia-Pacific Journal Of Management And Technology*, 03(04), 01-09. <https://doi.org/10.46977/apjmt.2023.v03i04.001>

L'étude conclut que bien que la mondialisation puisse bénéficier aux économies en général, ses effets sont hétérogènes. Il est essentiel de mettre en œuvre des politiques adaptées pour gérer ces effets et éviter d'aggraver les disparités existantes, en particulier dans les pays à faible revenu comme l'Inde (Hui & Bhaumik, 2023)

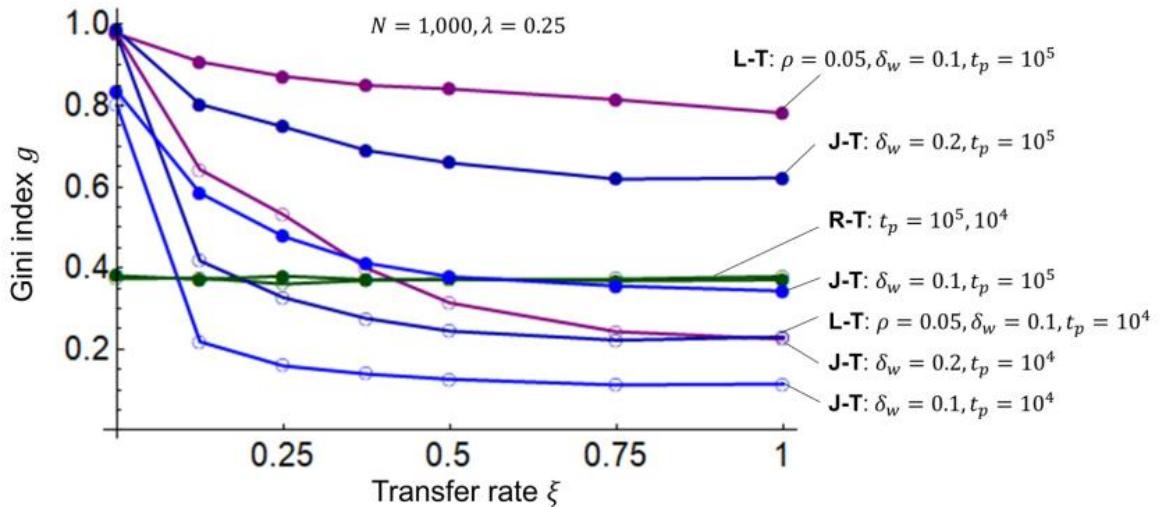
Concernant les disparités économiques, Takeshi Kato, chercheur à l'université de Kyoto, a développé une approche éconophysique innovante. Cette méthode simule différents mécanismes économiques pour évaluer l'impact de la redistribution des richesses sur les inégalités dans les économies islamique et capitaliste. Elle combine plusieurs modèles, chacun représentant un type spécifique d'échange ou de mécanisme économique, avec un modèle de transfert de richesse. (Kato, 2022) Voici les principaux composants de son approche :

- **R-T (Random Exchange with Transfer Model)** : Modèle qui simule des échanges aléatoires de richesse entre les agents, suivis d'une redistribution selon un taux de transfert défini. Il permet d'examiner comment les échanges aléatoires influencent les inégalités économiques lorsqu'ils sont associés à des politiques de redistribution
- **L-T (Loan with Transfer Model)** : Modèle qui simule des prêts à intérêt. Il analyse l'impact des prêts avec intérêts sur les inégalités économiques et montre comment ces effets peuvent être atténués par des politiques de redistribution. Les paramètres

spécifiques de ce modèle incluent un taux d'intérêt (ρ) de 0.05 et une largeur de profit/perte (δ_w) de 0.1.

- **J-T (Joint-Venture with Transfer Model)** : Modèle qui représente des partenariats où les profits et pertes sont partagés, suivis de redistributions pour observer les effets sur les inégalités économiques. Les paramètres de ce modèle incluent des largeurs de profit/perte (δ_w) de 0.1 et 0.2, illustrant comment différentes configurations de partage des profits influencent les inégalités.

Figure 3: Indices de Gini pour les modèles R-T, L-T et J-T



Source : Kato (2022, p. 10)

Description

- Axe Horizontal (Taux de Transfert ξ): Représente la proportion de la richesse de chaque agent qui est redistribuée à chaque période. Par exemple, un taux de transfert de 0.2 signifie que 20 % de la richesse de chaque agent est redistribuée périodiquement
- Axe Vertical (Indice de Gini g): Représente le niveau de disparité économique, où 0 indique une égalité parfaite et 1 une inégalité totale.

Observations et Conclusion

- Impact du Taux de Transfert
 - L'indice de Gini diminue rapidement jusqu'à ce que le taux de transfert atteigne environ 0.2. Au-delà de ce point, l'effet de la redistribution sur la réduction des inégalités devient marginal
 - Cela signifie qu'il n'est pas nécessaire de rendre ξ trop grand pour obtenir une réduction significative des inégalités
- Comparaison des Modèles

- Le modèle d'échange aléatoire avec redistribution montre une réduction notable des inégalités avec l'augmentation
- Le modèle de prêt à intérêt montre une réduction des inégalités, mais moins efficace que les sous-modèles J-T
- Les modèles de joint-venture avec redistribution montrent la réduction la plus significative des inégalités, surtout avec $\delta w=0.2$.

L'étude conclut que la redistribution régulière de la richesse est cruciale pour réduire les inégalités économiques. Dans les économies islamiques, des mécanismes comme le waqf et la zakat, combinés à l'interdiction du riba et à la promotion du mudaraba, permettent de mieux contrôler les disparités par rapport aux économies capitalistes. Les simulations indiquent que des taux de transfert modérés ($\xi \approx 0.2$) et des périodes de redistribution plus fréquentes sont efficaces pour maintenir l'indice de Gini à des niveaux bas, favorisant ainsi une plus grande équité sociale.

L'économie islamique, et en particulier la finance islamique, n'est pas non plus dépourvue de risque. Kaouthar Jouaber-Snoussi, docteure en sciences de gestions, traite dans son article « La finance islamique » des divers risques auxquels les banques islamiques sont confrontées, en les comparant aux risques des banques conventionnelles.

La banque islamique, bien qu'adhérant aux principes de la finance islamique, fait face à une variété de risques similaires à ceux des banques traditionnelles, tout en étant exposée à des risques spécifiques inhérents à ses pratiques religieuses et commerciales uniques.

Figure 4: Les risques dans la finance islamique

Exposition au risque bancaire				
1	1	1	1	1
Risques financiers	Risques opérationnels	Risques d'exploitation	Risques accidentels	Risques spécifiques aux banques islamiques
Structure du bilan	Fraude Interne	Politique macroéconomique	Politique	Risque de référence
Structure/Rentabilité du compte de résultat	Fraude externe	Infrastructure financière	Contagion	Risque d'investissement spécifique
Adéquation de fonds propres	Pratiques en matière d'emploi et sécurité du lieu de travail	Infrastructure légale	Crise bancaire	Risque commercial translaté
Crédit	Clients, produits et service d'affaires	Responsabilité civile	Autres risques exogènes	Risque religieux
Illiquidité	Dégénération des actifs physiques	Respect de la réglementation		
Taux	Interruption d'activité et défaillances du système (risque technologique)	Réputation et risque fiduciaire		
Change	Exécution, livraison et gestion du processus	Risque pays		
Prix				

Source : Jouaber-Snoussi, K. (2012). La finance islamique. Dans Repères/Repères. <https://doi.org/10.3917/dec.jouab.2012.01>

Selon Jouaber-Snoussi, les banques islamiques, guidées par des principes éthiques stricts, évitent certes certains risques auxquels les banques conventionnelles sont confrontées. Par exemple, elles ne peuvent investir dans des secteurs comme le jeu, le tabac, l'armement et l'alcool, et bannissent la spéculation et les ventes à découvert. Cela réduit leur exposition aux risques de marché. En fait, Jouaber-Snoussi note que cette exclusion des pratiques spéculatives pourrait même prévenir des crises financières comme celle des subprimes de 2008.

Cependant, les instruments financiers islamiques, souvent plus complexes, peuvent entraîner un enchevêtrement de risques. Par exemple, un contrat mourabaha expose la banque à des risques de prix puis de crédit. Cette complexité peut aussi nuire à la transparence, rendant difficile la gestion précise des risques.

Le cadre juridique varié dans lequel opèrent les banques islamiques peut poser des défis supplémentaires. Jouaber-Snoussi cite l'exemple de la crise des sukuk de Dubaï en 2009 pour illustrer comment l'absence de cadres juridiques clairs peut exacerber les risques. En outre, l'industrie financière islamique, relativement jeune, manque d'expérience et d'expertise

comparée aux banques conventionnelles. Ce manque de maturité, combiné à une moindre diversification des activités, augmente leur vulnérabilité. Jouaber-Snoussi souligne que le développement de compétences spécifiques est crucial pour la gestion des risques dans ces institutions.

Partie II : Étude de cas et analyse empirique

1. Introduction

L'étude du Maroc est particulièrement pertinente pour examiner la question de la mise en œuvre d'une économie islamique traditionnelle dans un contexte globalisé. Le Maroc, avec son histoire riche et ses réformes économiques progressistes, représente un modèle intéressant de pays musulman moderne cherchant à concilier les principes économiques islamiques avec les exigences d'une économie de marché ouverte. De plus, le Maroc a entrepris des initiatives significatives pour intégrer la finance islamique dans son système financier, offrant un terrain fertile pour analyser les défis et les opportunités associés.

1.1. Présentation du Maroc

Le Royaume du Maroc, situé à l'extrême nord-ouest de l'Afrique, est un pays riche en histoire et en culture. Il est bordé par l'océan Atlantique à l'ouest, la mer Méditerranée au nord, et partage des frontières terrestres avec l'Algérie à l'est et le Sahara occidental au sud. Avec une population de près de 37 millions d'habitants, le Maroc est une monarchie constitutionnelle dirigée par le roi Mohammed VI depuis 1999. La capitale administrative est Rabat, tandis que Casablanca, située sur la côte atlantique, est la plus grande ville et le principal centre économique du pays.

Le Maroc bénéficie d'une géographie diversifiée, allant des montagnes du Rif et de l'Atlas aux vastes plaines fertiles et aux régions désertiques du sud. Cette diversité géographique a favorisé une économie basée sur l'agriculture, les phosphates, le tourisme et, plus récemment, l'industrie manufacturière et les services financiers.

La population marocaine est majoritairement de confession musulmane, avec une minorité chrétienne et juive. La culture marocaine est un mélange riche d'influences arabes, berbères, africaines et méditerranéennes, reflétant son histoire en tant que carrefour de civilisations.

2. Contexte économique du Maroc

2.1. Evolution de l'économie Marocaine

L'économie marocaine a une histoire riche et complexe, profondément influencée par la naissance et l'expansion de l'Islam. Depuis le 7e siècle, l'économie du Maroc a évolué en réponse aux dynamiques sociales, politiques et religieuses. Cette section explore cette évolution, en se concentrant sur les principales transformations économiques depuis l'avènement de l'Islam jusqu'à nos jours.

2.1.1. Période islamique (7e au 15e siècle)

L'arrivée de l'Islam au Maroc au 7e siècle, apportée par les conquêtes arabo-musulmanes sous la dynastie des Omeyyades, a marqué le début d'une transformation économique profonde. Les premiers convertis, principalement des tribus berbères, ont adopté les principes

islamiques de justice sociale et de commerce équitable. Par la suite les dynasties islamiques, telles que les Idrissides, les Almoravides, les Almohades et les Mérinides, ont joué un rôle crucial dans le développement économique du pays.

Sous les Almoravides et les Almohades (11e et 12e siècles), le Maroc est devenu un centre important de commerce transsaharien. Les routes commerciales reliant le Maroc à l'Afrique subsaharienne, à l'Andalousie et au Moyen-Orient ont prospéré, facilitant l'échange de l'or, des épices, des esclaves et des produits artisanaux. Les villes de Fès et Marrakech sont devenues des centres économiques et culturels majeurs, attirant des marchands, des érudits et des artisans de diverses régions.

Les dynasties islamiques ont également investi dans l'agriculture et l'irrigation, augmentant la production agricole et assurant la sécurité alimentaire. Par exemple, les principes islamiques de waqf (biens de mainmorte) ont permis la création de fondations pieuses qui finançaient des projets sociaux et économiques, comme la construction de mosquées, de madrasas (écoles) et d'hôpitaux, renforçant ainsi le tissu économique et social du pays (Ibn Khaldun, 1967).

Les pratiques économiques islamiques appliquées incluaient la zakat (aumône obligatoire), qui aidait à redistribuer la richesse et à soutenir les pauvres, et les systèmes de souk (marchés) régulés pour garantir des échanges commerciaux justes et équitables (Ibn Battuta, 2009). Ces principes ont contribué à créer une économie dynamique et inclusive.

Après le déclin des Mérinides au 15e siècle, le Maroc a connu une période de fragmentation politique et d'instabilité qui a duré plusieurs siècles. Ce n'est qu'à partir du 19e siècle que l'intérêt européen pour le Maroc s'est intensifié, menant finalement à l'établissement du protectorat français en 1912.

2.1.2. Période coloniale (1912-1956)

Le début du 20e siècle a marqué une nouvelle ère pour le Maroc avec l'établissement du protectorat français en 1912. La période coloniale a entraîné une réorientation de l'économie marocaine pour servir les intérêts de la France. Les infrastructures ont été développées, principalement pour faciliter l'extraction des ressources et l'exportation vers la France.

Les Français ont introduit de nouvelles techniques agricoles et ont développé des plantations de cultures commerciales telles que les agrumes et les olives. Ils ont également investi dans l'extraction des phosphates, faisant du Maroc l'un des principaux producteurs mondiaux de cette ressource (Archives nationales du Maroc, 2020). Cependant, ces développements économiques ont souvent marginalisé les pratiques agricoles traditionnelles et les structures économiques locales.

La période coloniale a également vu l'introduction de pratiques économiques et administratives occidentales, transformant les structures économiques et juridiques marocaines. Les pratiques islamiques ont été reléguées au second plan, bien que certains

aspects, tels que la zakat et les waqfs, aient continué à jouer un rôle important dans les communautés locales (Institut des Etudes Africaines de Rabat, 2021).

2.1.3. Période post-coloniale et moderne (1956-présent)

Avec l'indépendance en 1956, le Maroc a entrepris de reconstruire son économie sur des bases nationales. Initialement, l'accent a été mis sur l'agriculture et la gestion des ressources naturelles. Le gouvernement marocain a nationalisé de nombreuses entreprises et a mis en place des politiques économiques protectionnistes pour promouvoir l'industrialisation et réduire la dépendance vis-à-vis des importations.

Dans les années 1970 et 1980, le Maroc a lancé une série de réformes économiques pour diversifier son économie et attirer les investissements étrangers. Ces réformes ont été guidées par des programmes d'ajustement structurel en collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Elles ont conduit à la privatisation de nombreuses entreprises publiques et à l'ouverture de l'économie marocaine aux investissements étrangers (FMI, 1986). Des secteurs tels que le phosphate, l'une des principales ressources naturelles du Maroc, ont vu une augmentation des investissements étrangers, stimulant ainsi l'économie nationale.

Les années 1990 ont été marquées par une libéralisation économique accrue et une intégration plus profonde dans l'économie mondiale. Le Maroc a signé des accords de libre-échange avec l'Union européenne en 1996 et les États-Unis en 2004, stimulant les exportations et attirant des investissements dans des secteurs clés tels que le textile, l'agro-industrie et l'industrie automobile (Banque mondiale, 1997). La ville de Tanger, par exemple, est devenue un hub industriel majeur avec l'implantation de Renault et d'autres grandes entreprises, transformant ainsi le paysage économique local.

Depuis le début des années 2000, le Maroc s'efforce de moderniser son économie. Des investissements massifs ont été réalisés dans les infrastructures, avec des projets tels que le port de Tanger Med, l'un des plus grands ports d'Afrique, et la ligne à grande vitesse reliant Tanger à Casablanca. Le Maroc a également misé sur les énergies renouvelables, lançant des projets majeurs dans le solaire et l'éolien, comme la centrale solaire Noor à Ouarzazate, l'une des plus grandes au monde (Agence Marocaine de l'Énergie Solaire, 2016).

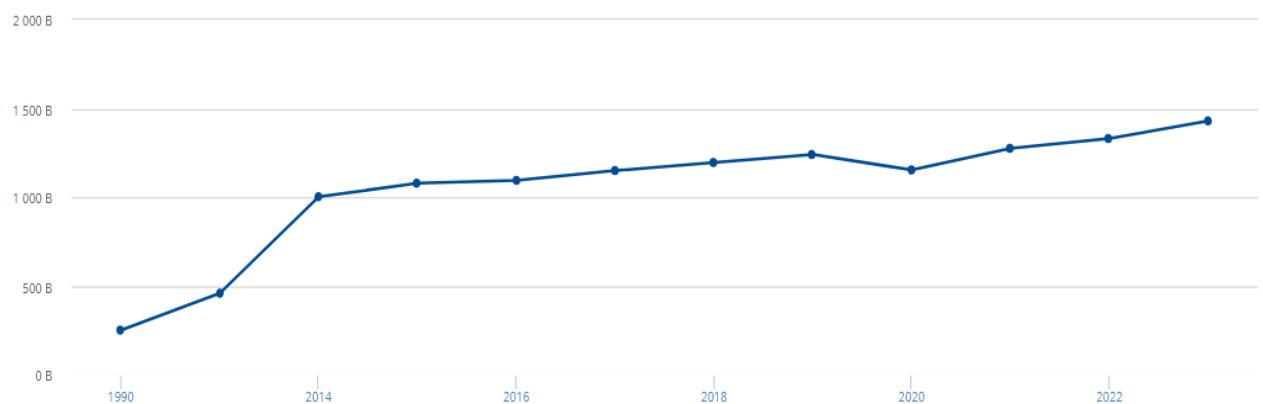
Le secteur financier marocain a connu des transformations significatives récemment avec l'introduction de la finance islamique. En 2014, le Maroc a adopté une loi permettant la création de banques participatives (banques islamiques) et le développement de produits financiers conformes à la Shari'a. (Bank Al-Maghrib, 2014).

2.2. Analyse des indicateurs économiques actuels

2.2.1. Produit Intérieur Brut

En 2023, le PIB du Maroc à prix courants a augmenté de 10%, atteignant 1 463,4 milliards de dirhams. Le Revenu National Brut Disponible (RNBD) a progressé de 9,7%, s'élevant à 1 575,6 milliards de dirhams.

Figure 5: Evolution du PIB Nominal Marocain



Source : World Development Indicators | DataBank. (n.d.).

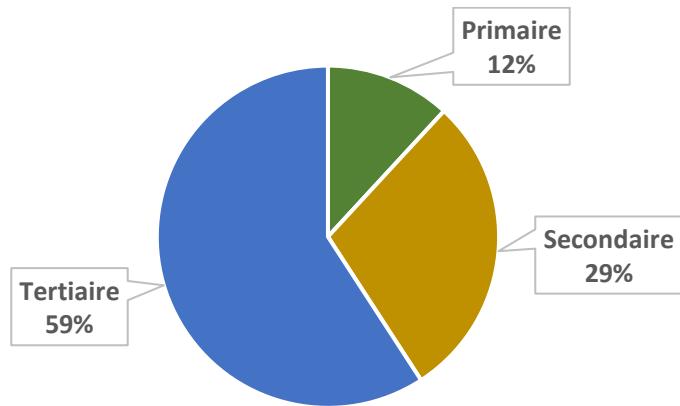
https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=2&series=NY.GDP.MKTP.KD.ZG&country=MAR&_gl=1*11wb283*_gcl_au*NzlwMTA4MzcxLjE3MjM4NDE5Mzg

La croissance économique marocaine en 2023 est marquée par une augmentation significative du PIB et du RNBD, reflétant une amélioration générale de l'économie. La consommation finale et l'épargne nationale ont également augmenté, tandis que le besoin de financement a été considérablement réduit, indiquant une meilleure gestion financière et une économie plus équilibrée. Le graphique montre une tendance à la hausse du PIB depuis 2010, soulignant la stabilité et la croissance continue de l'économie marocaine.

2.2.2. Secteurs Economiques

La répartition en pourcentage montre que les activités tertiaires représentent la majeure partie du PIB du Maroc, suivies par les activités secondaires et les activités primaires. Cette structure indique une économie de plus en plus orientée vers les services, avec une base industrielle significative et une contribution notable de l'agriculture et des autres activités primaires.

Figure 6: Répartition en % du PIB par secteur



Source : HCP 2022

2.2.3. Balance Commerciale

En 2023, le déficit commercial du Maroc a diminué de 7,5%, atteignant 285,5 milliards de dirhams, soit 19,5% du PIB, comparé à 23,2% en 2022. Cette amélioration est due à une baisse de 2,9% des importations (715,8 milliards de dirhams) et à une stabilité des exportations (près de 430 milliards de dirhams). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré de 2 points pour atteindre 60,1%.

Figure 7: Solde de la balance commerciale et ses composantes



Source : Office des Changes. (2022). Rapport annuel Commerce Extérieur du Maroc [Report].

<https://www.oc.gov.ma/sites/default/files/2023-08/Rapport%20CE%202022%20VF.PDF>

Le Maroc a réussi à réduire son déficit commercial grâce à une diminution des importations, notamment énergétiques. Côté exportation, l'industrie automobile a joué un rôle crucial en renforçant sa position de premier secteur à l'export, compensant en partie la baisse des exportations de phosphates et dérivés. Les secteurs du textile, de l'électronique, et de

l'électricité ont également montré des performances positives, soulignant la diversification croissante des exportations marocaines. Les importations de biens d'équipement et de consommation ont augmenté, reflétant une demande interne soutenue et des investissements continus dans l'infrastructure et la consommation.

2.2.4. *Investissement Directs Etrangers (IDE)*

En 2023, les recettes des investissements directs étrangers (IDE) au Maroc ont baissé à 34,6 milliards de dirhams, représentant 2,4% du PIB, contre 3% l'année précédente. Les sorties d'IDE ont atteint un niveau record de 23,5 milliards de dirhams, entraînant une diminution du flux net d'IDE de plus de moitié à 11,1 milliards de dirhams.

Figure 8 : Investissement directs étrangers (en milliards de dirhams)



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

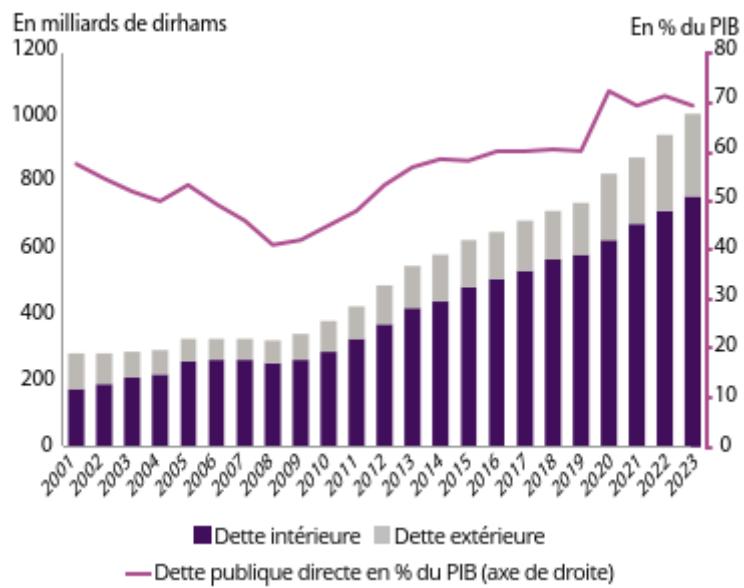
En 2023, le Maroc a connu une baisse significative des recettes d'IDE, principalement due à une réduction des investissements dans l'industrie chimique. Les IDE en provenance des principaux partenaires, notamment les États-Unis, ont également diminué. Cependant, le secteur immobilier et l'énergie ont montré une certaine résilience. En parallèle, les investissements directs marocains à l'étranger ont augmenté, reflétant une dynamique positive dans les secteurs manufacturiers et financiers. La diversification des flux d'IDE et la focalisation sur des secteurs stratégiques seront essentielles pour améliorer l'attractivité du Maroc en matière d'investissements étrangers dans les années à venir. (Bank Al Maghrib, 2024)

2.2.5. *Dette Publique*

En 2023, l'encours de la dette publique directe a augmenté de 6,8% pour atteindre 1 016,7 milliards de dirhams, représentant 69,5% du PIB, contre 71,5% en 2022. Cette dette se compose de deux parties :

- Dette intérieure : Augmentation de 5,6% pour atteindre 763 milliards de dirhams, soit 52,1% du PIB contre 54,3% en 2022.
- Dette extérieure : Augmentation de 10,8% pour atteindre 253,6 milliards de dirhams, soit 17,3% du PIB contre 17,2% en 2022.

Figure 9 : Dette du Trésor



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

En 2023, l'endettement public du Maroc a continué de croître, atteignant des niveaux significatifs par rapport au PIB. La dette intérieure représente une majorité de cette dette, elle provient principalement des adjudications des bons du Trésor et des autres instruments de la dette intérieure.

La dette extérieure a vu une augmentation notable, avec une préférence marquée pour les emprunts en euros et en dollars. Cette dette est principalement détenue par des créanciers multilatéraux (FMI, Banque Mondiale, etc.), suivis par les marchés financiers internationaux et les créanciers bilatéraux.

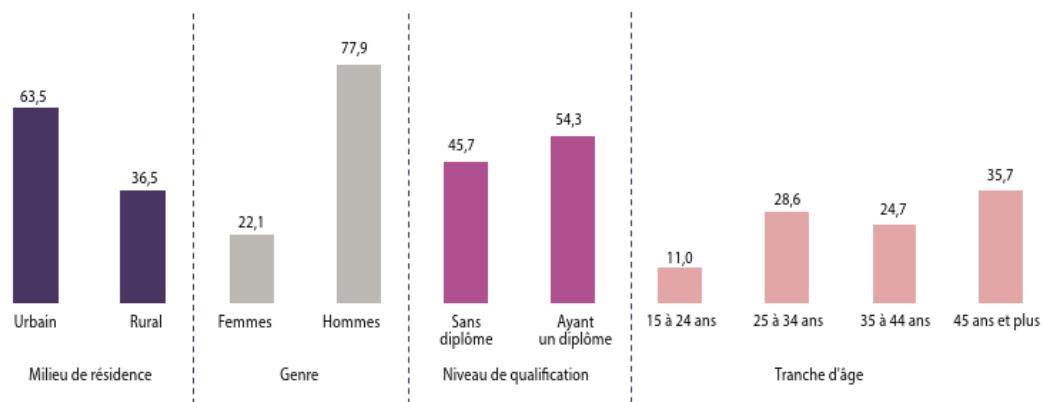
Pour optimiser les conditions de financement et réduire la pression sur les ressources domestiques, le Maroc a régulièrement recours aux ressources internes et aux créanciers internationaux. En 2023, le Maroc a émis un emprunt obligataire de 2,5 milliards de dollars, réparti en deux tranches, et a bénéficié de la Ligne de Crédit Modulable du FMI avec un accès de 5 milliards de dollars, ainsi que de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité du Fonds pour 1,3 milliard de dollars pour renforcer sa résilience face au changement climatique.

2.2.6. Emploi et productivité

En 2023, le marché du travail marocain a connu une dégradation significative. La population active, qui représente les personnes en âge de travailler et disponibles pour l'emploi, a baissé de 0,2% pour atteindre 12,2 millions de personnes. Cette baisse reflète une diminution de 3,4% dans les zones rurales, mais une augmentation de 1,8% en milieu urbain.

Le taux d'activité a poursuivi sa tendance baissière, reculant de 0,7 point à 43,6%. Cette diminution a touché principalement les zones rurales et les femmes. Le taux d'emploi, qui représente la proportion de la population active occupée, a continué de diminuer pour se situer à 38%, l'un des plus bas au monde.

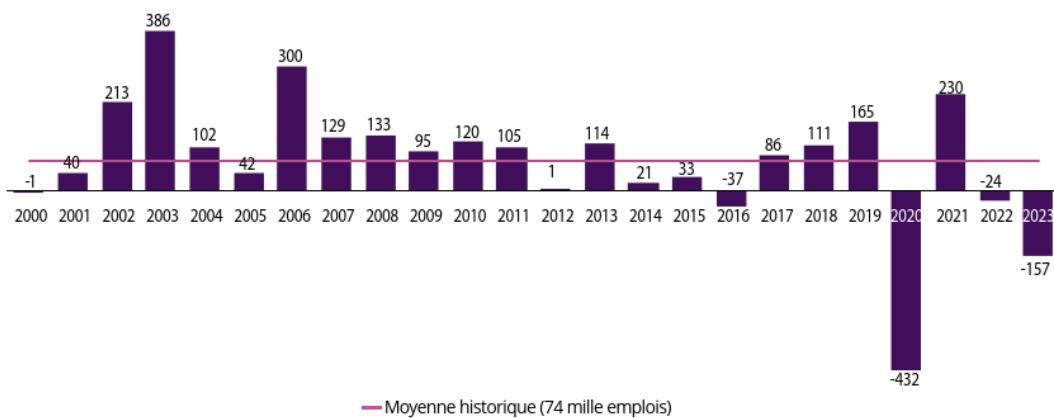
Figure 10: Caractéristiques de la population active en 2023 (en %)



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

Le marché de l'emploi a enregistré une perte nette de 157 000 postes, après une perte de 24 000 en 2022. Cette perte s'explique par une diminution de 202 000 postes dans l'agriculture, alors que les secteurs non agricoles ont enregistré une faible augmentation de 41 000 postes. Les services ont créé 15 000 postes, l'industrie y compris l'artisanat 7 000 postes, et le BTP 19 000 postes.

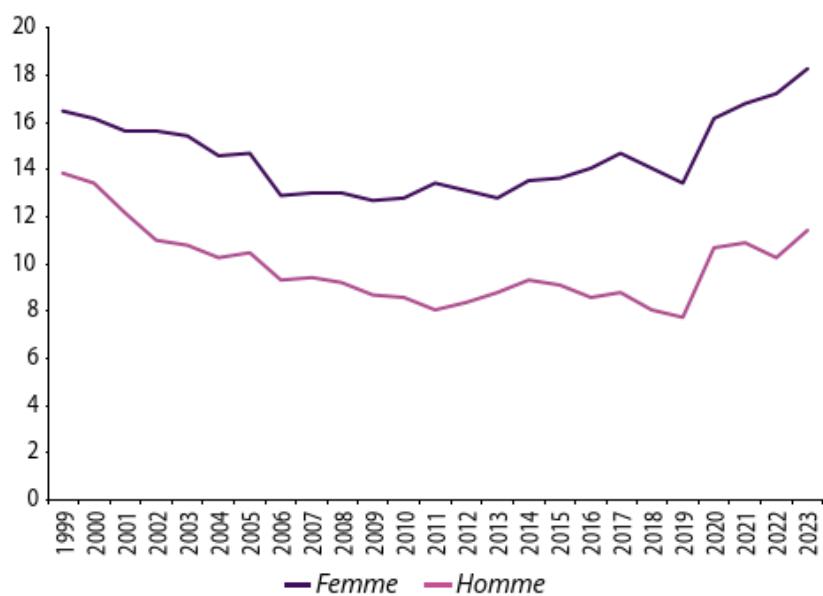
Figure 11: Créations d'emplois (en milliers)



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

Le taux de chômage a augmenté de 1,2 point pour atteindre 13%, son plus haut niveau depuis 2001. Cette hausse a touché toutes les tranches d'âge et a été particulièrement prononcée parmi les jeunes de 15 à 24 ans, avec un taux de chômage passant de 32,7% à 35,8%.

Figure 12: Taux de chômage par genre (en %)



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

La productivité apparente du travail dans les secteurs non agricoles s'est améliorée de 2,9% après une augmentation de 0,8% en 2022. En termes nominaux, les salaires ont progressé de 4,3% dans le secteur privé et de 1,2% dans la fonction publique. Toutefois, en termes réels, en tenant compte de l'inflation, les salaires ont baissé respectivement de 1,8% et de 4,6%.

En conclusion, le marché du travail marocain a été marqué par des pertes importantes d'emplois et une augmentation du taux de chômage. La baisse continue du taux d'activité et les difficultés rencontrées dans les secteurs clés montrent la nécessité de politiques robustes pour stimuler la création d'emplois et améliorer la résilience du marché du travail. Les défis structurels, tels que la faible qualification de la main-d'œuvre et l'inadéquation des qualifications avec les exigences du marché, doivent être abordés pour améliorer la situation de l'emploi au Maroc.

2.3. Accords et IDEs

Le Maroc s'est intégré de manière significative dans l'économie mondiale à travers des accords commerciaux, des investissements étrangers et des partenariats internationaux.

▪ Accords de libre-échange

- L'accord d'association avec l'Union européenne, entré en vigueur en 2000, a renforcé les relations commerciales entre le Maroc et l'UE. Cet accord couvre les échanges de biens, les services et les investissements, et vise à harmoniser les réglementations commerciales.
- L'accord de libre-échange avec les États-Unis, entré en vigueur en 2006, a également ouvert de nouvelles opportunités pour le commerce et les investissements bilatéraux. Cet accord a permis de réduire les barrières tarifaires et de faciliter les échanges de produits et services entre les deux pays.
- Le Maroc est également membre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qui vise à créer un marché unique pour les biens et services sur le continent africain. Cette initiative est cruciale pour renforcer les relations commerciales intra-africaines et stimuler le développement économique régional.

▪ Investissements directs étrangers (IDE)

- Le Maroc a réussi à attirer des IDE dans divers secteurs, notamment l'industrie automobile (Renault, PSA), l'aéronautique (Boeing), l'agro-industrie et les énergies renouvelables. Les zones franches, telles que la Zone Franche de Tanger, offrent des incitations fiscales et des infrastructures modernes pour attirer les investisseurs étrangers.
- Les multinationales, telles que Renault, PSA Peugeot Citroën et Boeing, ont établi des opérations de fabrication au Maroc, créant des emplois et stimulant le transfert de technologies. Ces investissements ont renforcé les capacités industrielles du pays et ont intégré le Maroc dans les chaînes de valeur mondiales.

3. Effets de la globalisation sur l'économie islamique marocaine

Cette partie vise à explorer la relation entre la globalisation et l'application de l'économie islamique au Maroc grâce à une méthodologie inspirée des travaux de Tabash, Elsantil, Hamadi, et Drachal (2024).

Dans leur article ils étudient la relation entre la globalisation et inégalités de revenus au sein de 18 pays en voie de développement entre 1991 et 2021 en utilisant la méthode des moindres carrés en deux étapes. Pour ceci ils mettent en relation le Gini Index, représentant les inégalités de revenus, et le KOF Globalization Index, exprimant le niveau de globalisation d'un état.

Dans notre étude, bien plus modeste il faut l'admettre, nous tenterons avec une approche similaire de mettre en relation cette fois l'Economic Islamicity Index, mesurant la conformité d'une économie aux principes islamiques, et le KOF Globalization Index. L'analyse portera sur la période de 2000 à 2020 et seulement sur le Maroc.

L'objectif de notre étude, au-delà des réponses qu'elle pourrait apporter à notre question de recherche, est aussi de tester cette méthodologie sur la relation Globalisation et économie islamique. Cette approche n'ayant jamais été utilisée auparavant dans le milieu de la recherche, il sera intéressant de voir quels résultats elle produira.

3.1.1. Données

Les données utilisées pour l'étude sont :

KOF Globalisation Index

Le KOF Globalisation Index, développé par l'Institut KOF, est un indicateur composite qui mesure le degré de globalisation d'un pays. Cet index est largement utilisé pour évaluer l'intégration globale des pays à travers plusieurs dimensions :

- **Globalisation Économique** : Cette dimension évalue le degré d'intégration économique internationale, en tenant compte des flux commerciaux, des investissements directs étrangers (IDE) et des restrictions commerciales. Elle inclut également des indicateurs comme la balance commerciale et les flux de capitaux.
- **Globalisation Sociale** : Cette dimension examine les interactions sociales internationales, y compris les flux d'information, les contacts personnels et la proximité culturelle. Elle évalue la manière dont les échanges d'idées et d'informations traversent les frontières et influencent les sociétés.
- **Globalisation Politique** : Cette dimension mesure le degré de participation politique internationale, incluant les affiliations à des organisations internationales, les missions de paix et les accords internationaux. Elle reflète l'engagement politique et la coopération internationale d'un pays.

En utilisant le KOF Globalisation Index, nous pouvons quantifier le degré de globalisation du Maroc et analyser comment chaque dimension de la globalisation influence l'application de l'économie islamique.

Economic Islamicity Index (EII)

L'Economic Islamicity Index (EII), élaboré par Rehman et Askari en 2010, est un indicateur composite qui mesure l'application des principes économiques islamiques dans un pays. Cet index prend en compte plusieurs dimensions clés de l'économie islamique, telles que :

- **Opportunité Économique et Liberté Économique** : Inclut des indicateurs comme l'égalité des sexes dans l'activité économique, les droits du travail et la facilité de faire des affaires. Ces indicateurs évaluent la mesure dans laquelle les principes économiques islamiques favorisent une économie inclusive et équitable.
- **Droits de Propriété et Sanctité des Contrats** : Évalue la protection des droits de propriété et l'efficacité des systèmes contractuels. Un environnement où les droits de propriété sont respectés et les contrats sont exécutés de manière équitable est crucial pour une économie islamique.
- **Création d'Emplois et Accès Égal à l'Emploi** : Mesure le taux de chômage, la part de la main-d'œuvre féminine et les opportunités d'emploi égales. Ces indicateurs permettent d'évaluer comment les politiques économiques islamiques contribuent à la création d'emplois et à l'égalité des chances sur le marché du travail.
- **Accès Égal à l'Éducation** : Inclut des indicateurs comme l'indice d'éducation et les dépenses publiques en éducation. Une économie islamique valorise l'éducation et cherche à garantir un accès égal à l'éducation pour tous.
- **Pauvreté, Aide et Besoins Humains de Base** : Évalue des aspects comme la prévalence de la malnutrition, l'espérance de vie et les dépenses de santé publiques. Ces indicateurs mesurent comment les politiques économiques islamiques répondent aux besoins de base de la population.
- **Système Financier Islamique** : Mesure l'absence d'intérêt et l'efficacité du système bancaire islamique. L'absence d'intérêt (riba) et la promotion de la finance islamique sont des aspects essentiels de l'économie islamique.

En utilisant l'EII, nous pouvons évaluer comment les pratiques économiques islamiques sont mises en œuvre au Maroc et analyser l'impact de la globalisation sur ces pratiques. En Annexe 2 figure une liste plus détaillée des variables utilisées dans cet indice.

3.1.2. Méthodologie

Pour analyser la relation entre la globalisation et l'application de l'économie islamique, nous utilisons plusieurs modèles de régression linéaire multiple. Cette approche nous permet de quantifier l'impact des différentes dimensions de la globalisation sur l'Economic Islamicity Index (EII), tout en contrôlant les effets des variables pertinentes.

Modèle 1 : Globalisation Générale

$$EII_t = \beta_0 + \beta_1 GI_t + \beta_2 X_t + \epsilon_t \quad (1)$$

Modèle 2 : Globalisation Economique

$$EII_t = \beta_0 + \beta_1 EG_t + \beta_2 X_t + \epsilon_t \quad (2)$$

Modèle 3 : Globalisation Sociale

$$EII_t = \beta_0 + \beta_1 SG_t + \beta_2 X_t + \epsilon_t \quad (3)$$

Modèle 4 : Globalisation Politique

$$EII_t = \beta_0 + \beta_1 PG_t + \beta_2 X_t + \epsilon_t \quad (4)$$

Où :

- EII_t représente l'Economic Islamicity Index pour l'année t
- GI_t représente le KOF Globalisation Index pour l'année t
- EG_t représente l'indice de globalisation économique pour l'année t
- SG_t représente l'indice de globalisation sociale pour l'année t
- PG_t représente l'indice de globalisation politique pour l'année t
- X_t est un vecteur de variables de contrôle pour l'année t
- β_0, β_1 et β_2 sont les coefficients du modèle
- ϵ_t est le terme d'erreur

Ces modèles nous permettent de décomposer l'effet de chaque dimension de la globalisation sur l'EII et d'identifier les relations spécifiques qui peuvent exister.

Variables de Contrôle

Nous incluons un vecteur de variables de contrôle pour isoler l'effet des indices de globalisation sur l'EII. Les variables de contrôle sélectionnées sont :

- [Taux de Croissance de la Population \(Population Growth %\)](#) : Cette variable permet de contrôler les effets des dynamiques démographiques sur l'économie islamique.
- [Taux de Change Officiel \(Official Exchange Rate\)](#) : Le taux de change influence directement les activités économiques, y compris les transactions conformes aux principes islamiques.

Tableau 2 : Description des variables

Variable	Description	Source
Economic Islamicity Index (EII)	Indice mesurant l'application des principes économiques islamiques.	Rehman et Askari (2010)
KOF Globalisation Index (GI)	Indice mesurant le degré de globalisation, englobant les dimensions économique, sociale et politique.	KOF

Economic Globalisation Index (EG)	Mesure de la globalisation économique, incluant les flux commerciaux et les restrictions commerciales	KOF
Social Globalisation Index (SG)	Mesure de la globalisation sociale, incluant les flux d'informations, les contacts personnels et la proximité culturelle	KOF
Political Globalisation Index (PG)	Mesure de la globalisation politique, incluant la diffusion des politiques et des informations à travers les frontières	KOF
Population Growth (POP)	Taux de croissance annuel de la population.	WDI
Official Exchange Rate (EX)	Taux de change officiel moyen sur la période.	WDI

3.1.3. Résultats Empiriques

Pour vérifier la robustesse et la validité de notre modèle de régression, plusieurs tests de diagnostic ont été effectués. Les résultats de ces tests sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Tests de diagnostic

Test	Valeur	Interpretation
Link Test (Hat-square P value)	0.422	Pas d'erreur de spécification
Test de Multicolinéarité (VIF)	1.222	Faible multicolinéarité
Test d'Hétéroscédasticité (Breusch-Pagan)	0.212	Pas d'hétéroscédasticité détectée
Test de Normalité (Jarque-Bera)	0.586	Distribution normale

Source : Calculs propres

Le tableau ci-dessous présente les statistiques descriptives des variables utilisées dans notre analyse. Ces statistiques incluent le nombre d'observations (Obs.), la moyenne, l'écart-type, ainsi que les valeurs minimales et maximales pour chaque variable. Ces mesures offrent un aperçu de la distribution et de la variabilité des données dans notre échantillon, couvrant la période de 2000 à 2020 au Maroc.

Tableau 4 : Statistiques descriptives

Variable	Obs.	Moyenne	Écart-Type	Min	Max
EII	8	4.80	0.308	4.51	5.18
GI	8	61.83	7.86	54.52	69.78
EG	8	53.13	5.67	45.65	57.56
SG	8	58.58	8.74	42.50	65.68

PG	8	83.25	5.06	75.42	87.11
POP	8	1.33	3.49	-7.18	5.06
EXR	8	9.17	0.84	8.42	10.63

Source : Calculs propres

Le tableau ci-dessous présente la matrice de corrélation entre les variables utilisées dans l'analyse. La corrélation mesure l'intensité et la direction de la relation linéaire entre deux variables. Les valeurs varient entre -1 et 1, où 1 indique une corrélation positive parfaite, -1 une corrélation négative parfaite, et 0 aucune corrélation.

Tableau 5 : Matrice de corrélation

	EII	GI	EG	SG	PG	POP	EXR
EII	1.00						
GI	-0.26	1.00					
EG	-0.29	0.97	1.00				
SG	-0.28	0.99	0.98	1.00			
PG	-0.33	0.96	0.94	0.92	1.00		
POP	-0.36	-0.20	-0.12	-0.27	-0.23	1.00	
EXR	0.27	-0.24	-0.31	-0.39	-0.48	-0.09	1.00

Source : Calculs propres

Les résultats de la matrice de corrélation révèlent plusieurs relations intéressantes entre les variables étudiées.

L'Economic Islamicity Index (EII) présente une corrélation négative modérée avec le KOF Globalisation Index (GI) (-0.26), ce qui suggère que la globalisation pourrait être associée à une légère diminution de l'application des principes économiques islamiques.

Les intercorrélations entre les variables de contrôle ne montrent pas de signes de multicolinéarité sévère, ce qui renforce la fiabilité de notre modèle de régression.

Le tableau suivant présente les résultats du test de racine unitaire d'Im-Pesaran-Shin pour les variables de notre étude. Ce test est utilisé pour déterminer si une série temporelle est stationnaire. Une série temporelle est dite stationnaire si ses propriétés statistiques, comme la moyenne et la variance, restent constantes dans le temps. Les valeurs négatives significatives indiquent que la série est stationnaire à un certain niveau de confiance

Tableau 6 : Test de Racine Unitaire d'Im-Pesaran-Shin

Variable	Au Niveau	À la Première Différence
EII	-3.150 ***	-13.338 ***
GI	3.386	-11.822 ***
EG	-3.297 ***	-9.310 ***
SG	7.131	-5.781 ***
PG	-4.866 ***	-10.270 ***

POP	-5.830 ***	-9.718 ***
EXR	-2.390 ***	-11.103 ***

Note : *** (1%), ** (5%). Source : Calculs propres

Les résultats du tableau 6 montrent que la plupart des variables sont stationnaires soit au niveau, soit à la première différence. Une stationnarité significative au niveau indique que les propriétés statistiques de la série ne changent pas au fil du temps, ce qui est crucial pour obtenir des résultats fiables dans les analyses de régression. Pour les variables qui ne sont pas stationnaires au niveau, comme le taux de change officiel (EXR), la stationnarité est atteinte après avoir pris la première différence des données. Cela signifie que les variations des taux de change d'une période à l'autre sont constantes dans le temps, rendant les données appropriées pour les analyses de régression ultérieures.

Le tableau 7 présente les résultats de la régression linéaire multiple analysant l'impact de la globalisation sur l'implémentation de l'économie islamique au Maroc, mesurée par l'Economic Islamicity Index (EII).

Tableau 7 : Résultats de la Régression Linéaire Multiple

Variables	(1) EII	(2) EII	(3) EII	(4) EII
POP	-0.0329	-0.0303	-0.0337	-0.0372
	[0.406]	[0.439]	[0.405]	[0.345]
EXR	0.0761	0.0828	0.0926	0.0097
	[0.733]	[0.713]	[0.674]	[0.967]
GI	-0.0164			
	[0.539]			
EGI		-0.0181		
		[0.594]		
SGI			-0.0096	
			[0.569]	
PGI				-0.0348
				[0.409]
Constant	5.2412	5.0721	4.5694	7.7389
	[0.142]	[0.158]	[0.117]	[0.172]
Observations	8	8	8	8
R-squared	0.272	0.252	0.261	0.332
Adj. R-squared	-0.274	-0.308	-0.294	-0.170

Les résultats du tableau 7 montrent que les différents indices de globalisation (GI, EGI, SGI, PGI) n'ont pas d'impact statistiquement significatif sur l'Economic Islamicity Index (EII) au Maroc pour la période étudiée. Les p-values associées à ces indices sont toutes supérieures à 0.05, indiquant qu'il n'y a pas de relation robuste entre les niveaux de globalisation et l'implémentation de l'économie islamique mesurée par l'EII.

3.1.4. Conclusions

Les résultats obtenus à partir des quatre modèles de régression montrent qu'il n'y a pas de preuve suffisante pour affirmer que la globalisation, sous ses différentes dimensions, affecte de manière significative l'application de l'économie islamique au Maroc. (Ces résultats ont été obtenus grâce un programme python que l'on peut retrouver en Annexe 1)

Ceci apporte déjà un élément de réponse à la question de recherche. Dit autrement, si l'on se base sur ces résultats et cette méthodologie on peut considérer que la globalisation n'empêche pas significativement un état d'appliquer des principes islamiques dans son économie.

Cependant il y'a certaines critiques qu'il nous faut apporter à cette étude par soucis d'objectivité :

1. **Nombre Limité d'Observations** : Le nombre d'observations (8) est relativement faible pour des analyses de régression multiple, ce qui limite la puissance statistique des tests et la généralisation des résultats. Un plus grand nombre d'observations aurait permis des conclusions plus robustes.
2. **Période d'Étude** : La période de 2000 à 2020 pourrait ne pas capturer toutes les variations nécessaires pour observer des effets significatifs. Une période plus longue ou des données plus fréquentes (par exemple, trimestrielles) pourraient offrir une meilleure perspective.
3. **Utilisation des Indices Agrégés** : Les indices utilisés sont des mesures agrégées qui peuvent masquer des dynamiques importantes au sein des composantes individuelles. Une analyse désagrégée des indices de globalisation pourrait révéler des effets spécifiques plus pertinents.
4. **Economic Islamicity Index** : Cet indice ne fait pas l'unanimité dans le milieu de la recherche. Il a l'avantage d'être celui qui offre le plus de données et de se baser sur les principes islamiques généraux. Néanmoins, d'autres chercheurs, comme par exemple Abdeldayem & Aldulaimi (2018), considèrent qu'il ne contient pas suffisamment d'éléments représentant fidèlement les caractéristiques d'une communauté musulmane respectueuse des règles.

Malgré ces critiques, la conclusion reste tout de même valable en l'appliquant à d'autres pays musulmans. Prenons l'exemple de Singapour et des Émirats arabes unis, des pays musulmans qui se classent parmi les cinq premiers pays économiquement globalisés selon l'indice KOF.

Singapour, en particulier, est numéro 1 des économies globalisées, 3e des économies islamiques selon l'EII et 7e selon le Global Islamic Economy Indicator, un autre indice ajouté ici en réponse aux critiques sur l'EII. Ces observations démontrent que la conclusion de l'étude statistique n'est pas contredite par la réalité.

Pour conclure, les résultats de cette analyse, bien qu'ils ne soient pas démentis par la réalité, doivent être considérés davantage comme une indication qu'une réponse finale et

indiscutable à la question de recherche. Pour nous rapprocher de la "vérité" en suivant cette même méthodologie, il nous faudrait un échantillon plus grand couvrant une période bien plus longue, probablement les 100 dernières années en commençant avant les accords de Bretton Woods. De plus, il serait nécessaire de remettre en question l'Economic Islamicity Index et peut-être de créer un nouvel indice reprenant les différents avis et critiques présents dans la littérature scientifique.

Dans ce mémoire, nous approfondissons l'analyse en étudiant les comportements microéconomiques des ménages, notamment leur manière d'épargner et d'emprunter. Cette approche permettra probablement de mieux comprendre s'il existe une relation réelle entre la globalisation et l'économie islamique, et, le cas échéant, comment cette relation se manifeste concrètement.

4. Analyse des comportements microéconomique des ménages Marocains

4.1. Présentation de l'objectif de l'analyse comparative

Pour enrichir donc notre étude, dans cette partie du mémoire nous nous proposons d'explorer et de comparer les comportements microéconomiques des ménages marocains et belges. L'objectif est de comprendre comment ces ménages composent leur épargne et leur endettement, et de déterminer si des différences significatives existent entre les deux pays.

Le Maroc, pays musulman, présente un contexte particulier où les traditions culturelles et religieuses se mêlent aux influences socio-économiques de la mondialisation. La Belgique, en revanche, est un pays où la laïcité est bien établie, et où les croyances religieuses n'ont qu'une influence très limitée voire nulle à l'échelle du pays sur les comportements microéconomiques des ménages.

Cette analyse comparative cherche à répondre à plusieurs questions essentielles :

- Comment les ménages marocains et belges composent-ils leur épargne ?
- Quelles sont les principales motivations et influences derrière leurs comportements financiers ?
- Quelles différences peuvent être observées dans les pratiques d'endettement entre les deux pays ?
- Quel est l'impact de la globalisation sur les pratiques financières des ménages au Maroc et en Belgique ?

En abordant ces questions, notre objectif est de déterminer si la globalisation influence de manière significative les comportements financiers des ménages marocains. Cette étude cherche à apporter des éléments de réponse supplémentaires à la question de recherche, en utilisant le cas du Maroc comme étude de cas principale.

4.2. Méthodologie utilisée pour la comparaison

Pour mener cette analyse comparative, nous avons mis en œuvre une approche rigoureuse et multidimensionnelle, en combinant des données quantitatives et qualitatives. Cette méthodologie nous permet de plonger au cœur des comportements financiers au Maroc et en Belgique. Voici comment nous avons procédé :

Collecte de données statistiques

Nous avons rassemblé des données quantitatives essentielles de sources fiables, telles que les rapports de la Banque centrale du Maroc et les publications de la Banque nationale de Belgique. Ces données couvrent divers aspects, tels que la composition de l'épargne des ménages, les types de produits financiers utilisés, les taux d'épargne et les préférences d'investissement.

Entretiens avec des experts

Pour enrichir notre analyse, nous avons mené des entretiens approfondis avec des experts du secteur financier. Parmi eux, Ayoub Daouaou, Shariah compliance manager chez Bank Assafa, une Banque Islamique Marocaine. Et Mustapha Achaby, Docteur en Sciences de Gestion et Directeur pédagogique à EDGE Business School Casablanca. Leurs perspectives nous ont offert des éclairages précieux sur les motivations et comportements des ménages, ainsi que sur les défis et opportunités liés à l'intégration de la finance islamique dans un monde globalisé.

Analyse comparative

Nous avons comparé la composition de l'épargne des ménages et leurs comportements de crédit en utilisant des indicateurs financiers clés. Cette comparaison inclut l'examen des types d'actifs financiers détenus, des taux d'épargne et des préférences pour différents types de crédits. Notre analyse s'articule autour de trois axes principaux : la composition de l'épargne, les comportements de crédit et l'impact des politiques économiques et fiscales sur les décisions financières des ménages.

Intégration des perspectives culturelles et religieuses

Pour comprendre comment les valeurs islamiques influencent les décisions financières des ménages marocains, en contraste avec les influences laïques et capitalistes en Belgique, nous avons intégré des considérations culturelles et religieuses. Cela nous a conduit à analyser les principes de la finance islamique et leur impact sur les comportements d'épargne et d'investissement.

En adoptant cette méthodologie complète, nous avons pu élaborer une analyse nuancée des comportements financiers dans les deux pays. Cette approche nous permet de répondre de manière approfondie à notre question de recherche, en évaluant la faisabilité de l'intégration de l'économie islamique dans un contexte globalisé et en identifiant les leviers potentiels pour favoriser cette intégration.

Plongeons maintenant dans les résultats de notre étude comparative pour découvrir les dynamiques financières qui animent le Maroc et la Belgique.

4.3. KOF Globalization Index

Avant de rentrer dans le vif du sujet, utilisons le KOF Globalization Index déjà utilisé précédemment pour comparer le niveau de globalisation du Maroc et de la Belgique. Cette comparaison nous permettra de contextualiser les différences observées dans les comportements financiers des ménages dans les deux pays.

Pour commencer, prenons le classement général. Comme on peut le voir dans les tableaux 8 et 9, la différence est claire. La Belgique est considérée selon le KOF index comme le deuxième pays le plus globalisé du monde, et ce même d'un point de vue uniquement économique. Le Maroc lui est nettement derrière à la 59^e place dans le classement général et, même pire, 106^{ème} place dans la composante économique.

Tableau 8 : Globalization 2022 Ranking (Overall Index)

Rank	Country	Value
1	Switzerland	91
2	Belgium	90
3	Netherlands	90
4	Sweden	89
5	Germany	89
...
59	Morocco	69

Tableau 9 : Economic Globalization 2022 Ranking (Overall Index)

Rank	Country	Value
1	Singapore	94
2	Belgium	89
3	Netherlands	89
4	Ireland	88
5	UAE	87
...
106	Morocco	55

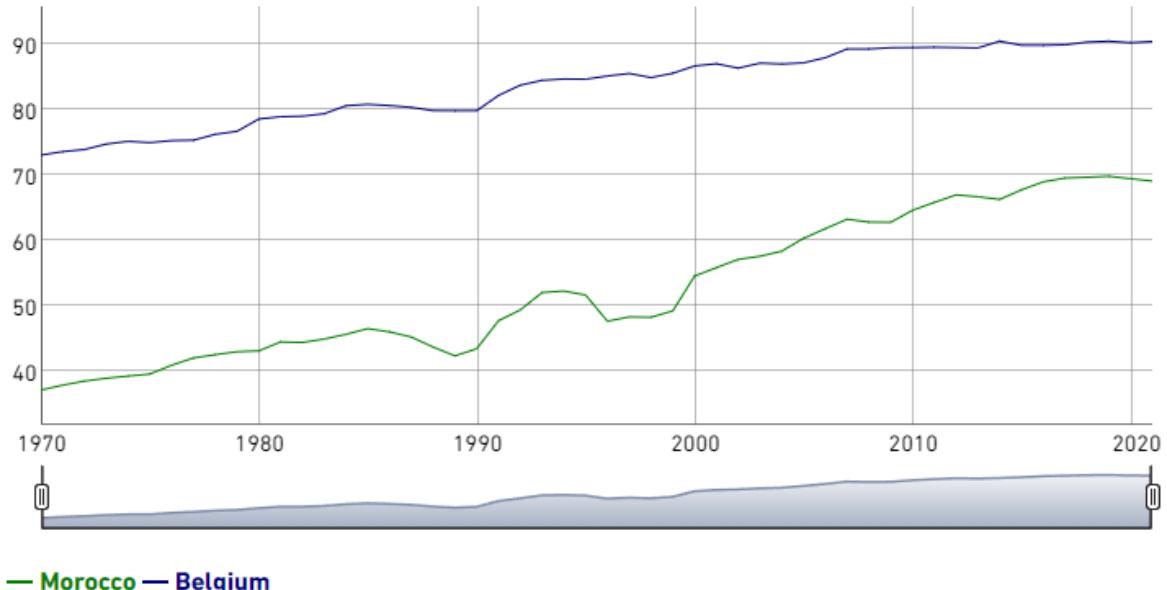
Source : KOF Index

Ceci justifie la pertinence de l'analyse comparative et du choix de la Belgique comme étant un pays de référence dans la Globalisation.

Observons plus en détail l'évolution des composantes. La figure 14 présente le KOF Globalization Index pour la Belgique et le Maroc de 1970 à 2020. Ce graphique global montre que la Belgique a constamment eu un niveau de globalisation nettement plus élevé que le Maroc. En effet, bien que montrant une croissance stable dans son index de globalisation, le

Maroc reste loin derrière, reflétant les différentes dynamiques économiques et politiques des deux pays.

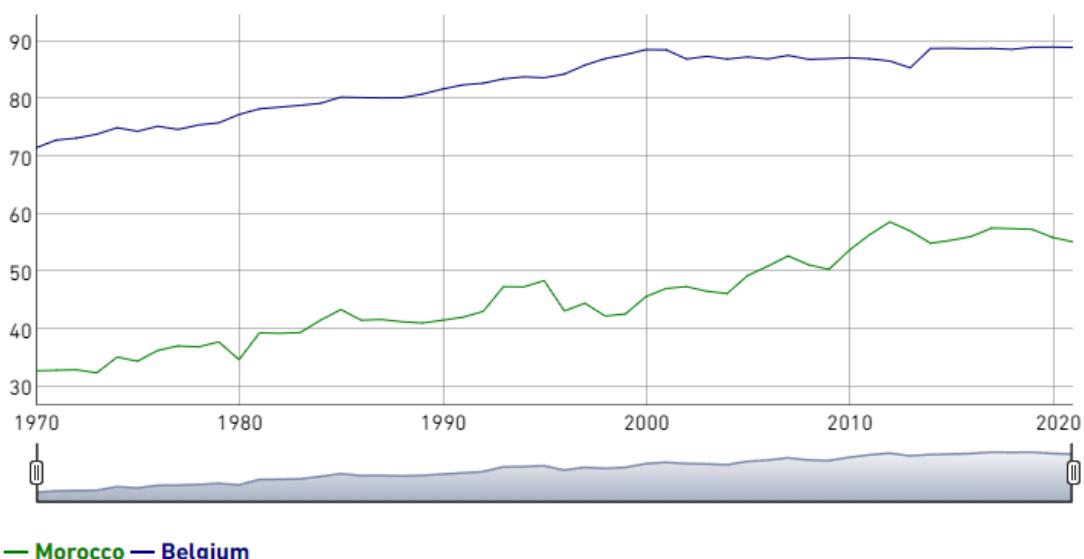
Figure 13: KOF Globalization Index: Belgium vs Morocco



Source: KOF Indice de la mondialisation. (2023, 12 juin). KOF Indice de la Mondialisation – KOF Centre de Recherches Conjoncturelles | ETH Zurich. <https://kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/indicateurs/kof-indice-mondialisation.html>

La figure 15 met en évidence la composante économique seulement du KOF Globalization Index pour les deux pays. La Belgique affiche une globalisation économique beaucoup plus prononcée que le Maroc sur toute la période observée. Bien que le Maroc ait fait des progrès notables dans ce domaine, l'écart demeure significatif. Cela pourrait s'expliquer par une plus grande ouverture économique et un meilleur accès aux marchés internationaux pour la Belgique.

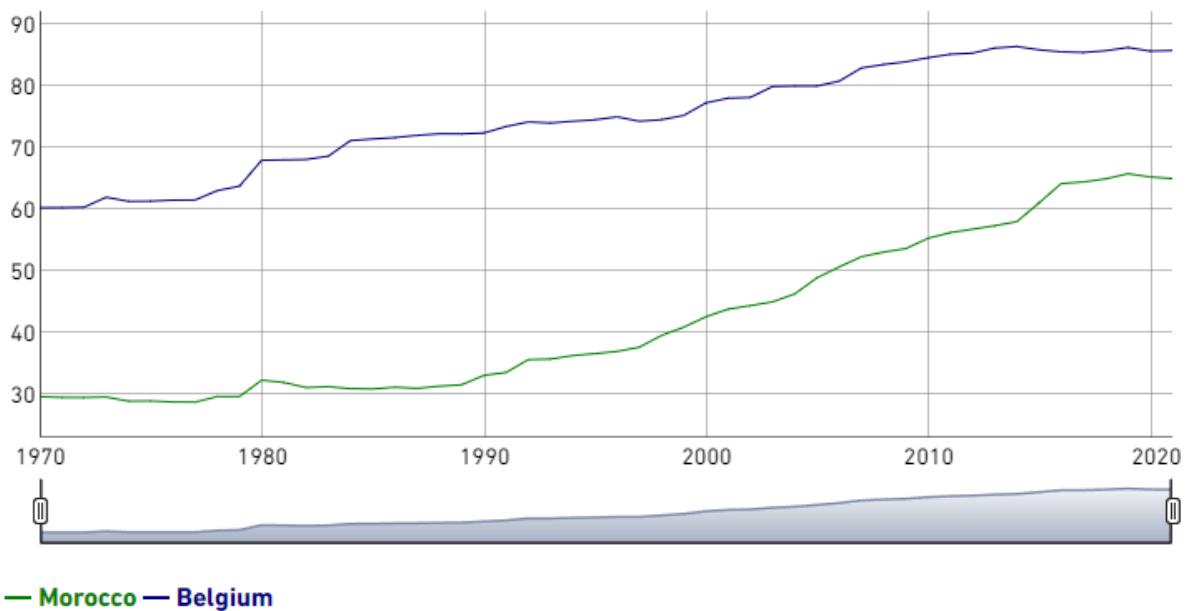
Figure 14: KOF Economic Globalization Index: Belgium vs Morocco



Source : KOF Indice de la mondialisation. (2023, 12 juin). KOF Indice de la Mondialisation – KOF Centre de Recherches Conjoncturelles | ETH Zurich. <https://kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/indicateurs/kof-indice-mondialisation.html>

La Figure 16 présente l'indice de globalisation sociale pour la Belgique et le Maroc. Au fil des années, nous observons une réduction significative de l'écart entre les deux pays, surtout vers la fin de la période étudiée.

Figure 15 : KOF Social Globalization Index: Belgium vs Morocco

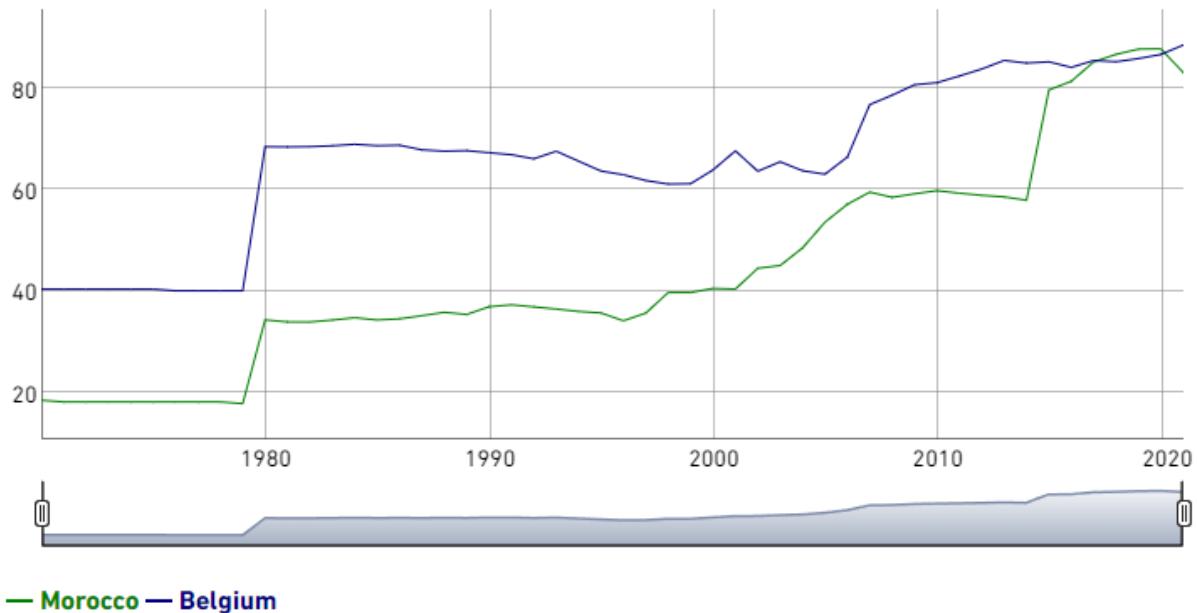


Source : KOF Indice de la mondialisation. (2023, 12 juin). KOF Indice de la Mondialisation – KOF Centre de Recherches Conjoncturelles | ETH Zurich. <https://kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/indicateurs/kof-indice-mondialisation.html>

Cette réduction de l'écart est principalement poussée par la sous-composante de l'indice "Informational Globalisation, de facto" (KOFInGldf) comme on peut le voir dans la Figure 17. Ce sous-indice est composé de trois variables principales

- **Internet bandwidth:** Capacité totale utilisée de la bande passante Internet internationale en bits par seconde (% de la population)
- **International patents:** Demandes de brevets déposées par des non-résidents via la procédure du Traité de coopération en matière de brevets ou auprès d'un office national des brevets (% de la population)
- **High technology exports:** Exportations de produits à forte intensité de R&D en dollars US courants (% de la population)

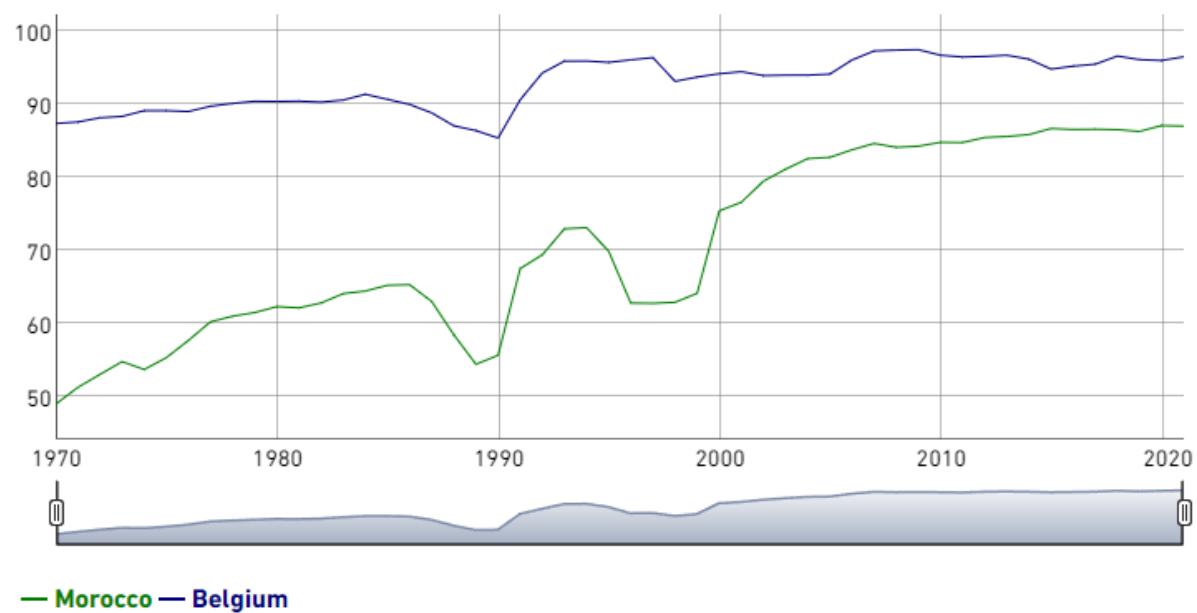
Figure 16: KOF Informational Globalization de facto Index: Belgium vs Morocco



Source : KOF Indice de la mondialisation. (2023, 12 juin). KOF Indice de la Mondialisation – KOF Centre de Recherches Conjoncturelles | ETH Zurich. <https://kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/indicateurs/kof-indice-mondialisation.html>

Enfin, la figure 18 montre le KOF Political Globalization Index pour les deux pays. La Belgique, avec une forte participation aux organisations internationales et une influence politique globale, affiche des scores nettement supérieurs au Maroc. Néanmoins, le Maroc a montré des progrès pour aujourd’hui se situer à moins de 10 points d’écart avec la Belgique, malgré quelques fluctuations.

Figure 17: KOF Political Globalization Index: Belgium vs Morocco



Source : KOF Indice de la mondialisation. (2023, 12 juin). KOF Indice de la Mondialisation – KOF Centre de Recherches Conjoncturelles | ETH Zurich. <https://kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/indicateurs/kof-indice-mondialisation.html>

Ces graphiques illustrent clairement les différences de niveaux de globalisation entre le Maroc et la Belgique, dans leurs dimensions économiques, sociales et politiques. Cette analyse comparative fournit un cadre contextuel essentiel pour comprendre les différences potentielles dans les comportements financiers des ménages des deux pays et les influences de la globalisation sur ces comportements.

4.4. Composition de l'épargne des ménages

4.4.1. Maroc

Introduction

Cette section explore la composition de l'épargne des ménages au Maroc et en Belgique. En examinant comment les ménages des deux pays épargnent, nous cherchons à comprendre les différences et les similitudes dans leurs stratégies d'épargne.

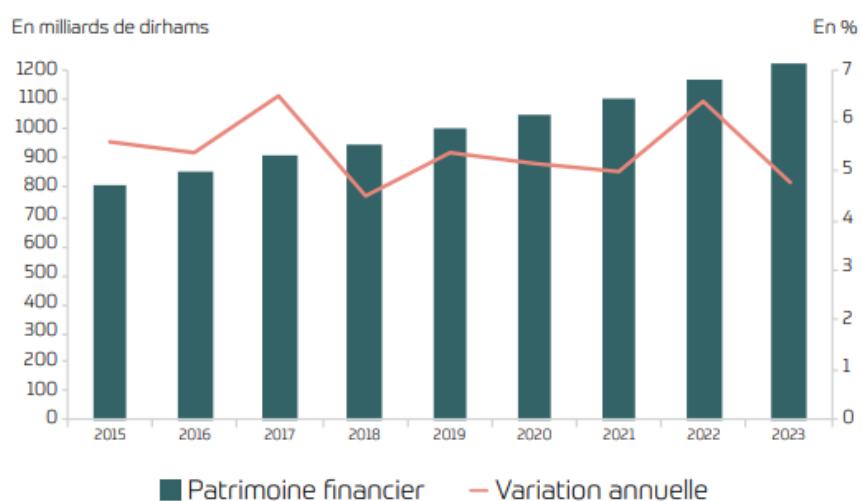
Cette étude nous aidera à identifier les facteurs culturels, économiques et structurels qui influencent les décisions d'épargne et à évaluer comment la globalisation et les principes de l'économie islamique peuvent coexister et interagir pour façonner les comportements financiers.

Données

Pour comprendre la composition de l'épargne des ménages marocains, il est essentiel d'examiner les données disponibles. Les graphiques et tableaux suivants offrent une vue d'ensemble des différents types d'épargne et de leurs proportions :

La Figure 19 illustre l'évolution du patrimoine financier des ménages marocains, indiquant une tendance générale à la hausse au fil des années.

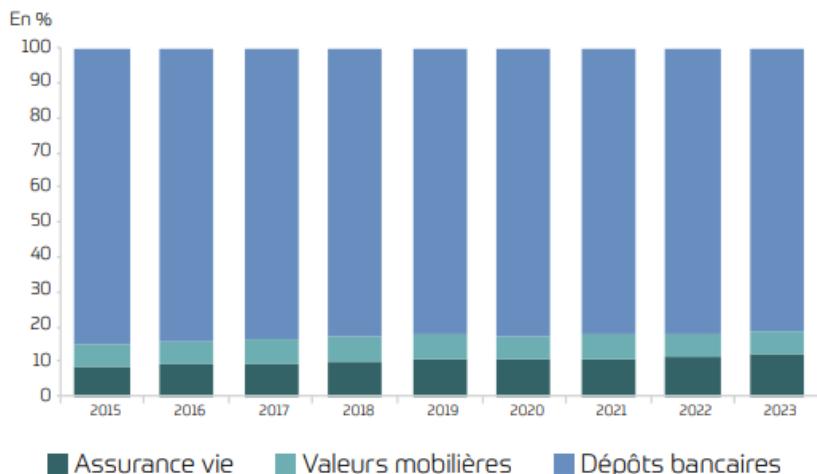
Figure 18 : Evolution du patrimoine financier des ménages



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

La Figure 20 présente la structure du patrimoine financier des ménages marocains, mettant en évidence les principales formes d'épargne et d'investissement.

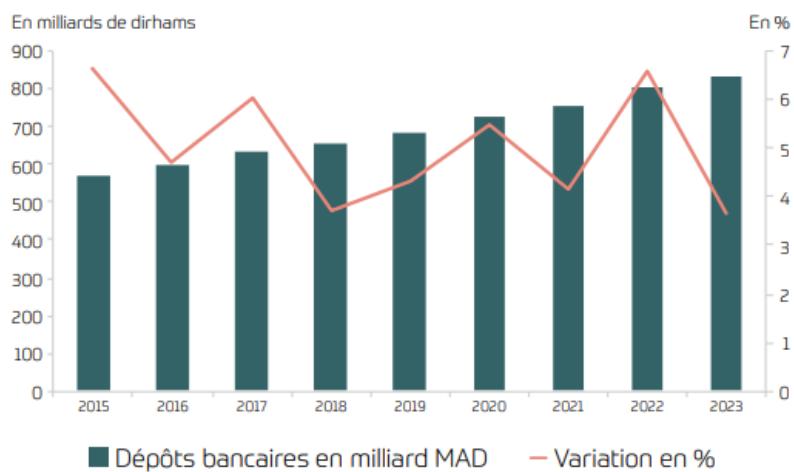
Figure 19 : Structure du patrimoine financier des ménages



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

Le graphique suivant, Figure 21, détaille l'évolution des dépôts bancaires des ménages marocains, révélant des fluctuations dans les montants déposés au fil des ans.

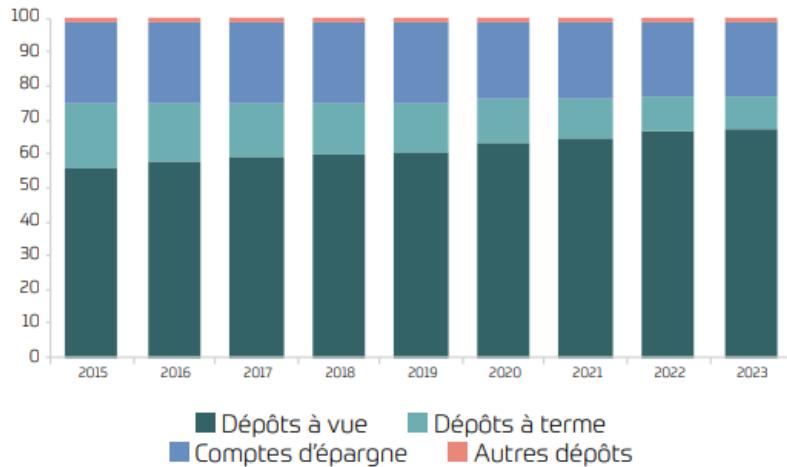
Figure 20 : Evolution des dépôts bancaires des ménages



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

La Figure 22 montre la structure des dépôts bancaires des ménages marocains, offrant un aperçu des préférences en matière d'épargne bancaire.

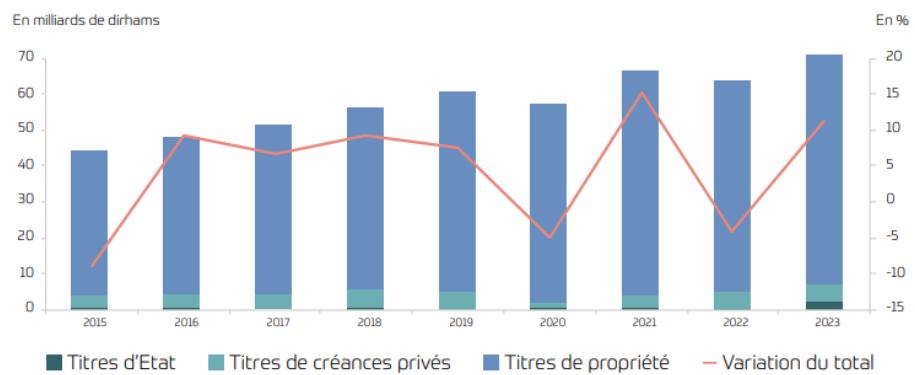
Figure 21 : Structure des dépôts bancaires des ménages en %



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

Enfin la Figure 23 examine la détention de valeurs mobilières par les ménages, mettant en évidence les différentes catégories d'actifs financiers.

Figure 22 : Evolution des valeurs mobilières détenues par les ménages



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

Observations

L'analyse des comportements d'épargne des ménages marocains révèle plusieurs tendances importantes. En 2023, le patrimoine financier des ménages a atteint 1.025 milliards de dirhams, enregistrant une croissance de 4,8% par rapport à l'année précédente (Figure 19). Cependant, cette progression a été moins soutenue que l'année précédente, en partie à cause du ralentissement des dépôts bancaires, qui restent la forme d'épargne prédominante, représentant 81% du total.

La répartition du patrimoine financier montre que les dépôts bancaires donc dominent largement, suivis par les valeurs mobilières et les assurances vie (Figure 20). Les dépôts bancaires ont augmenté à un rythme moyen de 5,4% au cours des trois dernières années, mais cette croissance a ralenti à 3,6% en 2023, atteignant 833 milliards de dirhams. Ce

ralentissement touche autant les dépôts à vue que les comptes d'épargne, avec des augmentations respectives de 5% et 3,2% en 2023, comparées aux années précédentes où les taux de croissance étaient plus élevés.

Par ailleurs, la composition des dépôts bancaires (Figure 21) révèle une prédominance des dépôts à vue et des comptes d'épargne, tandis que les dépôts à terme continuent de diminuer, atteignant 83 milliards de dirhams en 2023, poursuivant une tendance baissière depuis 2017. Cette diminution peut s'expliquer par la baisse progressive et tendancielle du rendement des dépôts à terme, qui les rend moins attractifs malgré une légère hausse des taux en 2023.

Un autre aspect intéressant est l'évolution des placements des ménages en valeurs mobilières (Figure 22), qui ont connu une augmentation significative de 11,4% en 2023, culminant à près de 71 milliards de dirhams. Ce chiffre a été multiplié par 1,5 en moins de six ans, indiquant un intérêt croissant pour ce type d'actifs. Les titres de propriété, composés principalement d'actions et de parts d'OPCVM, représentent une grande partie de ces placements. Les titres de créances privées et les titres de l'État ont également vu leur part augmenter, ce qui reflète une diversification progressive des portefeuilles des ménages.

En résumé, bien que les dépôts bancaires restent la principale forme d'épargne, représentant une part écrasante de 81% du patrimoine financier des ménages, il est notable que la majorité de ces dépôts soient des dépôts à vue et des comptes d'épargne (Figure 21). Cette prédominance peut s'expliquer par une préférence pour la liquidité, permettant aux ménages d'accéder facilement à leurs fonds en cas de besoin.

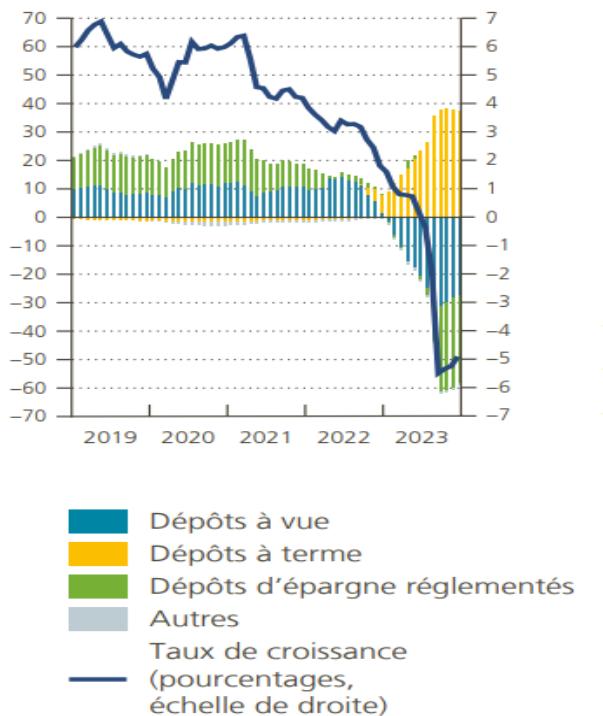
Parallèlement, bien que la diversification vers les valeurs mobilières et les assurances vie soit observable, elle reste secondaire par rapport à l'importance des dépôts bancaires. Les ménages marocains semblent donc privilégier des stratégies d'épargne qui offrent à la fois sécurité et accessibilité rapide à leurs ressources financières.

4.4.2. Belgique

Données

La Figure 24 montre la dynamique des différentes composantes des dépôts bancaires des ménages belges, y compris les dépôts à vue, dépôts à terme, dépôts d'épargne réglementés, et autres dépôts sur une période de plusieurs années.

Figure 23 : Mouvements sur les comptes bancaires (milliards d'euros, somme mobile)

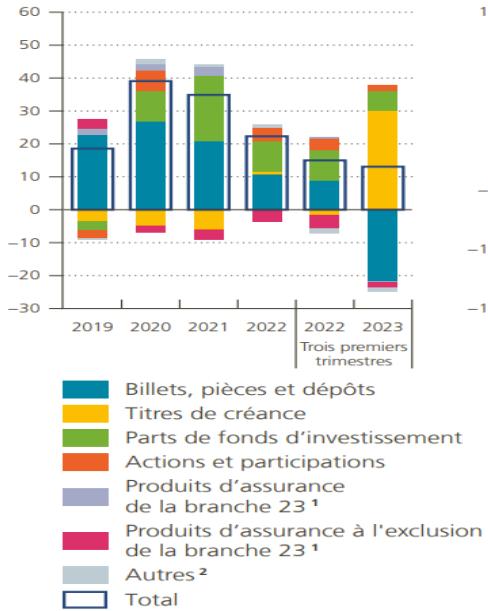


Source : Banque nationale de Belgique. (2023). BNB Rapport 2023.

https://www.nbb.be/doc/ts/publications/nbbreport/2023/fr/t1/rapport2023_ti_complet.pdf

La graphique suivant présente l'évolution des nouveaux actifs financiers des ménages belges, offrant un aperçu des choix d'investissement récents, y compris les billets, pièces, dépôts, titres de créance, parts de fonds d'investissement, actions, participations, et produits d'assurance.

Figure 24 : Nouveaux actifs financiers des ménages (milliards d'euros)

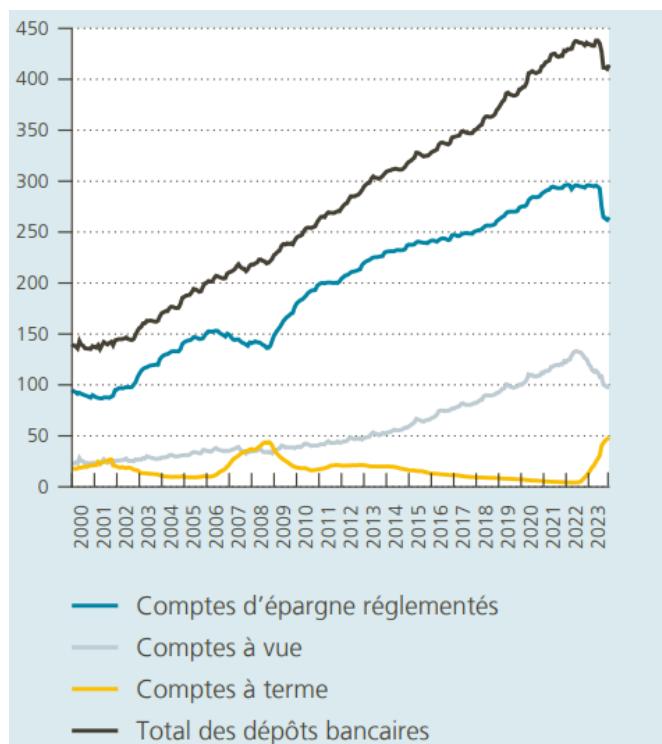


Source : Banque nationale de Belgique. (2023). BNB Rapport 2023.

https://www.nbb.be/doc/ts/publications/nbbreport/2023/fr/t1/rapport2023_ti_complet.pdf

La Figure 26 montre l'évolution des dépôts bancaires des ménages belges, catégorisés en dépôts à vue, dépôts à terme et dépôts d'épargne réglementés, permettant une analyse détaillée des tendances d'épargne à long terme.

Figure 25 : Encours des dépôts bancaires des ménages (milliards d'euros)

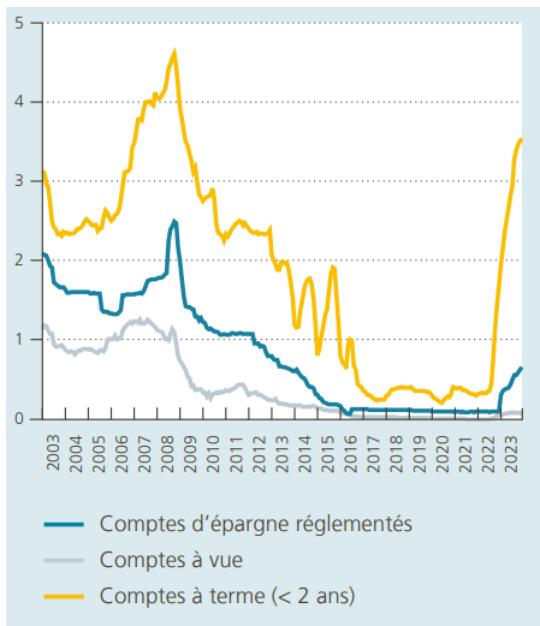


Source : Banque nationale de Belgique. (2023). BNB Rapport 2023.

https://www.nbb.be/doc/ts/publications/nbbreport/2023/fr/t1/rapport2023_ti_complet.pdf

Enfin la Figure 27 illustre l'évolution des taux d'intérêt pour les différentes catégories de dépôts bancaires des ménages belges, fournissant des informations essentielles sur les rendements des différents types de comptes bancaires

Figure 26 : Taux des dépôts bancaires des ménages (pourcentages)



Source : Banque nationale de Belgique. (2023). BNB Rapport 2023.

https://www.nbb.be/doc/ts/publications/nbbreport/2023/fr/t1/rapport2023_ti_complet.pdf

Observations

L'analyse des comportements d'épargne des ménages belges révèle plusieurs tendances marquantes. En 2023, les ménages ont continué à diversifier leurs actifs financiers, bien que le total des nouveaux placements ait été inférieur à celui des années précédentes (Figure 24). Au cours des trois premiers trimestres de 2023, les nouveaux placements ont totalisé 13,1 milliards d'euros, contrastant avec les 26, 28 et 15 milliards enregistrés durant les mêmes périodes en 2020, 2021 et 2022, respectivement.

Les mouvements entre différents types d'actifs financiers ont été significatifs en 2023 en Belgique. Les ménages ont transféré des fonds de leurs comptes à vue et dépôts d'épargne vers des comptes à terme et des bons d'État, motivés par des taux d'intérêt plus attractifs (Figures 24 et 25). Ce phénomène a entraîné une contraction des dépôts à vue, marquant un taux de croissance négatif pour la première fois depuis 20 ans (Figure 26). Comparativement, au Maroc, bien que les dépôts bancaires restent la principale forme d'épargne, ils ont enregistré une croissance plus modeste de 3,6 % en 2023, mettant en évidence une décélération par rapport aux années précédentes (Figures 21 et 22).

En Belgique, la composition des dépôts bancaires montre une forte prédominance des comptes d'épargne réglementés, suivis des comptes à vue et des comptes à terme (Figure 27). En revanche, au Maroc, les dépôts à vue et les comptes d'épargne dominent largement, tandis que les dépôts à terme continuent de diminuer (Figures 22 et 23). Cette différence s'explique en partie par les taux d'intérêt attractifs offerts par les bons d'État belges, une dynamique absente au Maroc où les rendements des dépôts à terme sont en déclin.

Les ménages belges ont également diversifié leurs nouveaux actifs financiers en 2023, investissant dans des actifs plus risqués tels que les actions et les fonds d'investissement (Figure 25). Parallèlement, au Maroc, les placements en valeurs mobilières ont augmenté de 11,4 % en 2023, avec une préférence pour les titres de créance privés et les titres de propriété (Figure 23).

La structure des actifs financiers des ménages belges s'est modifiée, avec une augmentation notable des titres de créance, principalement en raison de l'émission du bon d'État à un an. Malgré cette diversification, les comptes d'épargne réglementés restent la catégorie de dépôt la plus importante (Figure 27). Cette situation contraste avec le Maroc, où les dépôts bancaires représentent encore 81 % du patrimoine financier des ménages, malgré une croissance modeste des comptes d'épargne et une contraction des dépôts à terme (Figures 20 et 22).

Les ménages belges montrent une plus grande réactivité aux variations des taux d'intérêt et aux nouvelles opportunités d'investissement. Cette flexibilité contraste avec les comportements des ménages marocains, qui privilégiennent encore largement la liquidité et la sécurité offertes par les dépôts bancaires. En Belgique, l'émission de bons d'État à des taux avantageux a entraîné une redistribution notable des dépôts, une tendance moins prononcée au Maroc en raison de l'absence d'instruments financiers similaires.

En résumé, les ménages belges montrent une flexibilité accrue face aux fluctuations du marché, tandis que les ménages marocains restent plus conservateurs, préférant des options d'épargne liquides et accessibles. Cette comparaison met en lumière les différentes approches et priorités des ménages dans chaque pays, reflétant les influences économiques et financières locales.

4.4.3. Analyse comparative et conclusion

Après avoir établi des observations pour chacun des pays et en considérant la Belgique comme un pays de référence en matière de globalisation (pour rappel, 2ème au classement KOF), plusieurs différences et similitudes notables émergent entre les comportements d'épargne des ménages marocains et belges.

En examinant ces divergences et points de convergence, nous pouvons mieux comprendre s'il y'a un impact de la globalisation sur ces comportements et évaluer la possibilité d'intégrer une économie islamique traditionnelle dans un contexte globalisé.

Les différences observées entre les deux pays soulignent les contrastes dans les préférences d'épargne, la diversité des investissements et la réactivité aux opportunités du marché. Parallèlement, certains comportements montrent des similitudes dans la manière dont les ménages des deux pays gèrent leurs finances.

Voici un aperçu détaillé des principales divergences et convergences observées :

Divergences

- **Préférence pour les dépôts à vue et les comptes d'épargne** : Les ménages marocains montrent une nette préférence pour les dépôts à vue et les comptes d'épargne. En 2023, 81 % de leur patrimoine financier est constitué de dépôts bancaires, principalement des dépôts à vue et des comptes d'épargne (Figures 13 et 15). En revanche, en Belgique, les ménages diversifient davantage leurs actifs financiers. Les comptes d'épargne réglementés dominent, mais il y a également des mouvements significatifs vers des comptes à terme et des bons d'État en raison de taux d'intérêt plus attractifs (Figures 17, 18, et 19).
- **Diversification et investissements alternatifs** : Au Maroc, les placements en valeurs mobilières ont augmenté de 11,4 % en 2023, mais restent modestes par rapport à l'épargne bancaire (Figure 16). Les ménages belges, quant à eux, montrent une plus grande réactivité aux variations des taux d'intérêt et aux nouvelles opportunités d'investissement, avec des placements significatifs en actions et fonds d'investissement (Figure 18).

Ressemblances

- **Opportunités d'investissement** : Les opportunités d'investissement au Maroc et en Belgique sont sensiblement identiques, bien que les proportions d'appréciation varient. Par exemple, bien que les produits financiers islamiques soient encore en développement au Maroc, les offres traditionnelles et diversifiées en Belgique montrent une intégration plus profonde dans l'économie de marché globalisée.

Analyse qualitative (Entretiens avec des experts)

Selon Dr Mustapha Achaby, les principales différences observées au Maroc s'expliquent par une faible éducation financière qui génère de la peur et une méfiance envers les institutions financières. Cette peur de perdre de l'argent due à la méconnaissance des systèmes financiers limite l'engagement des ménages marocains dans des investissements diversifiés.

Dr Ayoub Daouaou confirme ces points et ajoute que les Marocains préfèrent les investissements tangibles comme l'immobilier. La culture de l'investissement financier diversifié, telle que l'assurance vie ou les placements en bourse, est moins développée au Maroc par rapport aux pays occidentaux.

Cela est dû en partie à un manque d'éducation financière et à une préférence pour des investissements perçus comme plus sûrs et plus familiers. Il suggère que pour encourager la diversification des investissements financiers, il est essentiel d'améliorer l'éducation

financière, d'accroître la sensibilisation et de développer des produits financiers islamiques compétitifs et diversifiés.

Capacités d'épargne et motivation

Les capacités d'épargne diffèrent également entre les deux pays. En 2022, seulement 32 % des Marocains étaient capables d'épargner, contre 59 % de la population belge en 2020. La principale raison d'épargner pour les Marocains est de faire face aux cas d'urgence (51 %), ce qui reflète une précarité supérieure par rapport à la Belgique. En Belgique, l'épargne pour la scolarité des enfants n'est pas une priorité, car l'école est « gratuite », contrairement au Maroc qui en fait sa 4^{ème} priorité.

Conclusion

Pour conclure, les divergences avec la Belgique s'expliquent principalement par un manque d'éducation financière et une capacité d'épargne différente.

Concernant l'économie islamique, bien qu'elle prône la circulation de l'argent pour faire progresser l'économie en imposant un impôt purificatoire (la Zakat), les Marocains préfèrent néanmoins garder leur argent par peur de le perdre et pour se protéger en cas d'urgence.

On observe tout de même quelques comptes épargne avec intérêts ouverts, non conformes aux principes coraniques, mais de l'autre côté les offres conformes à ces principes, comme les sukuk ou fonds d'investissement, sont encore rares et nécessitent encore du temps pour convaincre.

Une meilleure éducation financière incluant ces nouveaux principes devrait également pouvoir aider si elle est mise en place. La Fédération Marocaine pour l'éducation financière existe aujourd'hui, mais n'inclut pas encore ces produits issus des banques islamiques (participatives)

Réponse partielle à la question de recherche

Pour répondre partiellement à la question de recherche « La globalisation rend-elle la mise en œuvre d'une économie islamique traditionnelle irréalisable pour les pays musulmans modernes ? », nos observations montrent que les comportements observés, bien que pas totalement en adéquation avec les principes islamiques, sont plus liés à des facteurs internes au pays et non à la globalisation.

Rien n'exclut cependant que dans plusieurs années, une offre plus abondante de produits issus de la finance participatives et une meilleure éducation financière ne poussent pas les ménages à se tourner vers des produits conformes à leurs croyances, pour les musulmans qui composent ce pays, évidemment.

4.5. Consommation des crédits bancaires par les ménages

4.5.1. Maroc

Introduction

Dans cette section, nous allons analyser l'endettement des ménages marocains pour comprendre si leurs comportements économiques sont principalement influencés par la globalisation ou par leurs traditions culturelles et religieuses. En examinant les différents types de crédits, y compris les produits financiers islamiques comme la Mourabaha, nous voulons voir comment ces dynamiques façonnent les décisions financières des ménages.

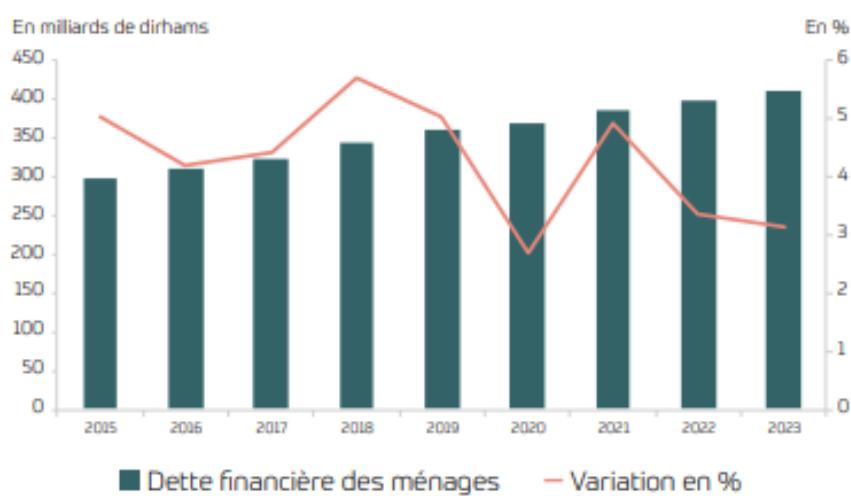
Comme dans la section précédente, nous comparerons encore une fois ces comportements à ceux des ménages belges, la Belgique étant notre pays de référence en matière de globalisation. Cette étude nous aidera à déterminer si l'économie islamique peut exister dans un monde de plus en plus globalisé et apportera de nouveaux éléments de réponse à notre question de recherche.

Données

La Figure 28 montre l'évolution de la dette financière des ménages marocains en milliards de dirhams de 2015 à 2023, ainsi que la variation annuelle en pourcentage.

La dette financière des ménages comprend tous les types de crédits accordés aux ménages par les institutions financières. Ce graphique est essentiel pour comprendre les tendances générales de l'endettement des ménages et pour identifier les périodes de hausse ou de baisse significative de la dette.

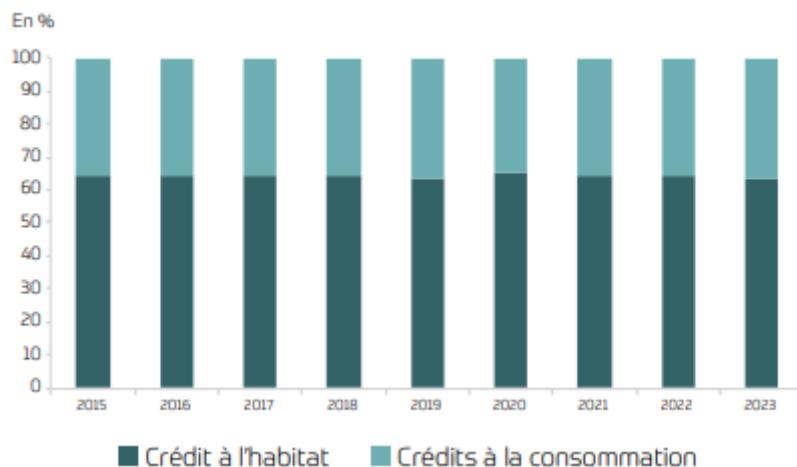
Figure 27 : Évolution de la dette financière des ménages



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

Le graphique suivant illustre la répartition de la dette financière des ménages marocains entre les crédits à l'habitat et les crédits à la consommation de 2015 à 2023.

Figure 28 : Composition de la dette financière des ménages



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

Dans le Tableau 10 on peut voir la proportion de crédit mourabaha (islamique) dans les crédits à l'habitat. La Figure 30 elle montre la répartition des crédits à la consommation selon leur objet (automobiles, équipements domestiques, prêts personnels, cartes) de 2019 à 2023.

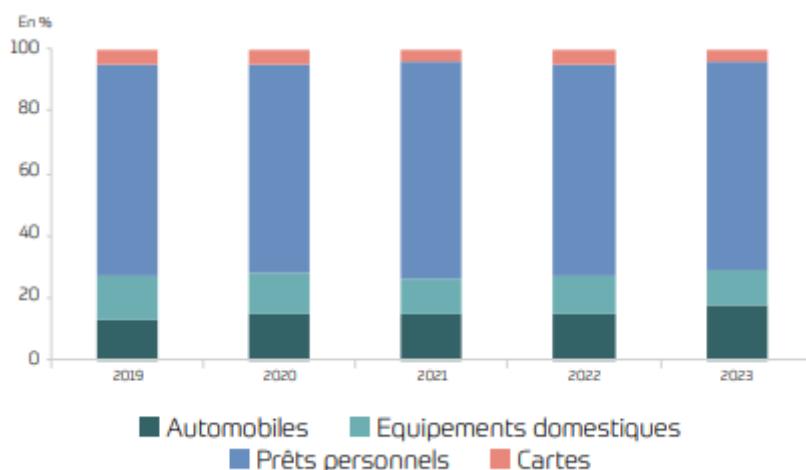
Tableau 10 : Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH	variations en % depuis	
		mai-24	avr-24
Total	386,7	0,5	0,9
Habitat	244,9	0,3	1,5
Mourabaha immobilière*	22,8	1,3	13,7
Consommation	58,0	1,0	0,9

* Y compris les marges constatées d'avance

Source : Bank Al Maghrib. (2024). Tableau de bord crédits - dépôts bancaires - Mai 2024. Dans Bank Al Maghrib. <https://www.bkam.ma/content/download/807908/8890830/Flash%20d%C3%A9p%C3%A9ts%20et%20cr%C3%A9dit-mai%202024.pdf>

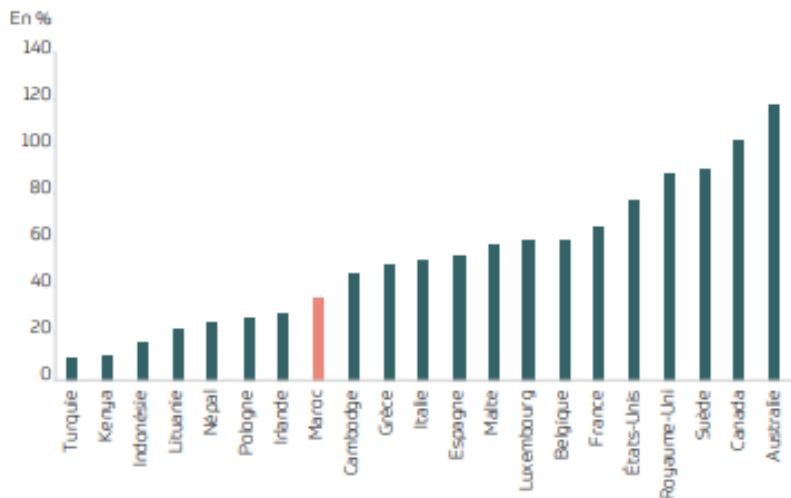
Figure 29 : Répartition des crédits à la consommation par objet de crédit



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib.
<https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

Ce graphique compare la dette des ménages marocains en pourcentage du PIB à celle de plusieurs autres pays.

Figure 30 : Dettes des ménages en % du PIB



Source : Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans Bank Al Maghrib.
<https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>

La dette des ménages en pourcentage du PIB mesure le niveau d'endettement des ménages par rapport à la taille de l'économie nationale. Cette comparaison internationale permet de situer le Maroc par rapport à d'autres économies, plus particulièrement la Belgique dans le cadre de ce mémoire.

Observations

L'endettement des ménages marocains continue de croître, mais à un rythme plus modéré. En 2023, la dette totale des ménages, incluant les prêts détenus par les banques et les sociétés de financement, a atteint 411,6 milliards de dirhams, marquant une hausse de 3,2%. Cette progression est plus lente comparée à la moyenne annuelle de plus de 5% observée entre 2011 et 2021. La majeure partie de cette dette, soit 82%, est détenue par les banques, avec près des deux tiers de ces crédits alloués à l'habitat.

L'analyse de la dette des ménages révèle une concentration importante sur les crédits à l'habitat et à la consommation. Les crédits à l'habitat représentent une part significative de la dette totale, avec une décélération notable en 2023. La croissance des prêts au logement a été limitée à 1,5%, la plus faible en vingt ans, ce qui reflète la morosité du secteur immobilier et l'attentisme des consommateurs. Une évolution intéressante dans ce domaine est la part croissante des crédits Mourabaha dans les prêts à l'habitat. Lancé effectivement en 2017, le financement participatif sous forme de Mourabaha immobilière a atteint 21,7 milliards de dirhams en 2023, contre 19 milliards en 2022, montrant une adoption progressive de ces produits financiers islamiques.

En termes de crédits à la consommation, il y a eu une accélération de la croissance en 2023, avec une augmentation de 6,4% atteignant 150,4 milliards de dirhams. Cette hausse est due à une augmentation des financements accordés par les sociétés de crédit à la consommation et par les banques. Les crédits à la consommation se décomposent principalement en prêts personnels (67%), suivis de prêts pour l'achat de véhicules (17%) et de prêts pour l'acquisition d'équipements domestiques (12%).

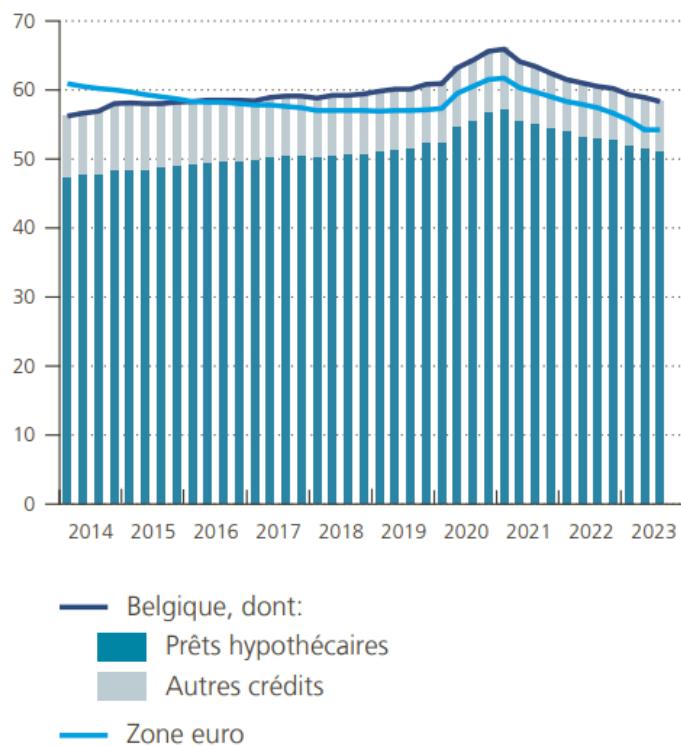
En résumé, bien que la croissance de l'endettement des ménages marocains soit plus modérée en 2023, les crédits à l'habitat et à la consommation restent des composantes majeures de cette dette. La part croissante des crédits Mourabaha depuis leur lancement en 2017 indique une adoption progressive des produits financiers islamiques, même si les prêts traditionnels dominent toujours le paysage financier.

4.5.2. Belgique

Données

Cette figure montre l'évolution du taux d'endettement global des ménages belges, exprimé en pourcentage du PIB, de 2014 à 2023. Le graphique distingue entre les prêts hypothécaires et les autres types de crédits.

Figure 31 : Taux d'endettement global des ménages (% du PIB)

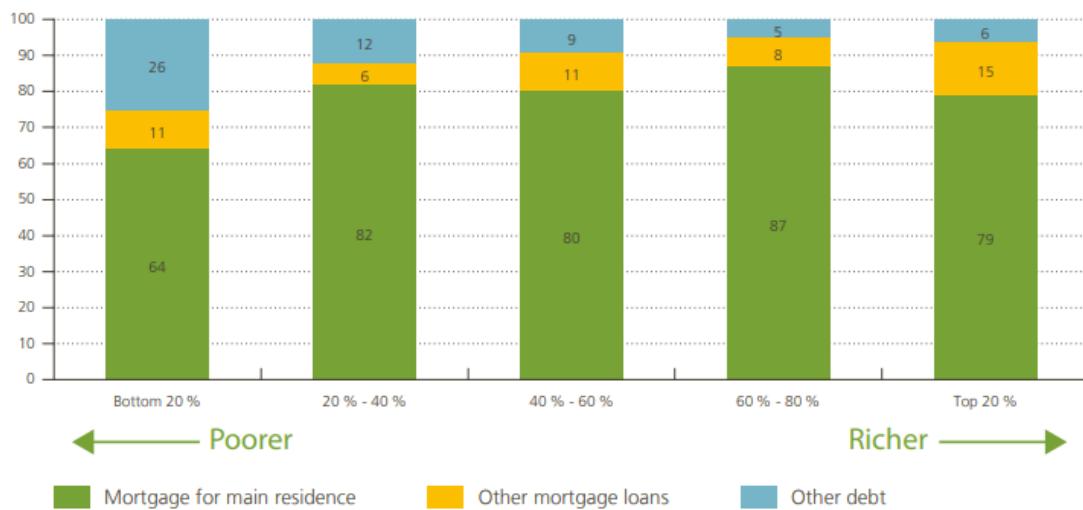


Source : Banque nationale de Belgique. (2023). BNB Rapport 2023.

https://www.nbb.be/doc/ts/publications/nbbreport/2023/fr/t1/rapport2023_ti_complet.pdf

Le graphique suivant illustre la répartition de la dette des ménages belges selon leur quintile de revenu brut. Les types de dette incluent les hypothèques pour la résidence principale, les autres prêts hypothécaires, et les autres formes de dette.

Figure 32 : Répartition de la dette par quintile de revenu brut (% de dette totale)



Source : Banque nationale de Belgique. (2023). BNB Rapport 2023.

https://www.nbb.be/doc/ts/publications/nbbreport/2023/fr/t1/rapport2023_ti_complet.pdf

Observations

En Belgique, l'endettement des ménages a connu diverses dynamiques au cours des dernières années, influencées par des facteurs économiques et les politiques de crédit. En 2023, la dette totale des ménages belges a légèrement augmenté, principalement en raison de la hausse des prêts hypothécaires. Malgré la montée des taux d'intérêt, la croissance des crédits à la consommation a également légèrement accéléré, atteignant un taux annuel de 4,8% en avril 2023 avant de se replier à 2,0% en décembre.

La composition de l'endettement en Belgique révèle une prépondérance des prêts hypothécaires, qui représentent environ 66% du total de la dette des ménages. Cette proportion a légèrement diminué en raison de la réduction des nouveaux crédits hypothécaires octroyés, avec une croissance annuelle des prêts au logement tombée à 2,1% en décembre 2023. Parallèlement, les crédits non hypothécaires, représentant environ 9% du volume total des emprunts, ont sensiblement diminué.

Le taux d'endettement global des ménages belges, exprimé en pourcentage du PIB, a suivi une tendance à la baisse, passant de 66,1% au début de 2021 à 58,5% au troisième trimestre de 2023. Cette diminution s'explique en partie par une croissance économique nominale exceptionnellement forte, ainsi que par un repli progressif des nouveaux crédits hypothécaires.

La soutenabilité de l'endettement des ménages belges se reflète également dans les taux de défaut relativement bas, avec un taux de défaut stabilisé à 0,9% pour les prêts hypothécaires

et moins de 4% pour les prêts à la consommation. Ces indicateurs suggèrent que, malgré les fluctuations économiques, les ménages belges gèrent relativement bien leur endettement.

4.5.3. Analyse comparative et conclusion

Après avoir établi des observations pour chacun des pays plusieurs différences et similitudes notables émergent entre les comportements d'endettement des ménages marocains et belges. En examinant ces divergences et points de convergence, nous pouvons mieux comprendre s'il y a un impact de la globalisation sur ces comportements et évaluer la possibilité d'intégrer une économie islamique traditionnelle dans un contexte globalisé.

Les différences observées entre les deux pays soulignent les contrastes dans les préférences de crédit, la diversité des types de prêts et la réactivité aux variations des conditions de marché. Parallèlement, certains comportements montrent des similitudes dans la manière dont les ménages des deux pays gèrent leurs dettes.

Divergences

- **Taux d'endettement global** : En 2023, le taux d'endettement des ménages marocains, exprimé en pourcentage du PIB, s'est établi à 28 % (Figure 31). Comparativement, en Belgique, ce taux était de 58,5 % au troisième trimestre de 2023 (Figure 32), ce qui indique un niveau d'endettement beaucoup plus élevé. Cette différence peut être attribuée à une plus grande accessibilité aux crédits et à une culture d'endettement plus développée en Belgique.
- **Adoption des produits financiers islamiques** : Une différence significative réside dans l'adoption des produits financiers islamiques au Maroc. Depuis leur lancement en 2017, les crédits Mourabaha ont montré une adoption progressive, atteignant 21,7 milliards de dirhams en 2023 (Tableau 10). En Belgique, ces produits ne sont pas pertinents en raison du contexte culturel et religieux différent.

Ressemblances

- **Opportunités de crédit** : Les opportunités de crédit disponibles au Maroc et en Belgique, outre ces nouveaux produits islamiques, sont globalement similaires, bien que les taux et les conditions puissent varier. Les deux pays offrent une gamme de crédits allant des prêts hypothécaires aux crédits à la consommation, bien que l'utilisation et la préférence pour ces produits diffèrent.

Le paradoxe du crédit et de l'interdiction religieuse

Il peut sembler surprenant que, malgré l'interdiction claire de l'usure dans la religion islamique, les Marocains, majoritairement musulmans, continuent de contracter des crédits usuraires. Selon Dr Ayoub Daouaou, cette situation s'explique principalement par le manque d'alternatives disponibles. Les banques participatives, introduites relativement récemment au Maroc en 2017, représentent déjà environ 10 % des crédits immobiliers, ce qui indique un certain intérêt pour ces offres financières. Cependant, les crédits Mourabaha, conformes aux

principes islamiques, restent plus coûteux que les crédits immobiliers des banques traditionnelles, ce qui freine leur adoption.

Nous avons interrogé Dr Mustapha Achaby sur la raison de cette différence de coût. Il explique que les banques participatives au Maroc ne fonctionnent pas vraiment sur un modèle participatif. Elles achètent et revendent des biens plutôt que de participer directement à des projets immobiliers. Cette approche augmente les coûts, car ces banques doivent couvrir leurs charges et réaliser des bénéfices, rendant souvent leurs services plus chers que ceux des banques traditionnelles.

En plus des coûts plus élevés, d'autres obstacles freinent l'adoption des produits de la finance islamique. Dr Daouaou souligne deux points principaux : d'une part, le nombre de produits et de services financiers islamiques disponibles est encore limité ; d'autre part, il y a un manque de sensibilisation et de communication sur ces produits. Une meilleure éducation financière et une promotion accrue de ces produits pourraient aider à surmonter ces obstacles et à encourager une plus grande adoption des solutions financières conformes aux principes islamiques.

Dr Mustapha Achaby ajoute une nuance importante en soulignant que la dimension sociale et culturelle de la globalisation peut influencer la culture marocaine et réduire l'importance des pratiques traditionnelles et religieuses, notamment chez les jeunes. Étant donné que les crédits islamiques sont actuellement moins avantageux sur le plan économique, seul l'ancrage profond d'une personne à sa religion peut l'encourager à opter pour ces crédits. Si la tendance continue vers une globalisation culturelle et sociale, avec un effacement progressif des cultures locales, les efforts déployés pour promouvoir les banques participatives pourraient s'avérer vains à long terme.

Conclusion et réponse partielle à la question de recherche

La question de recherche posée était de déterminer si la globalisation rend la mise en œuvre d'une économie islamique traditionnelle irréalisable pour les pays musulmans modernes.

Nos observations montrent que les comportements d'endettement des ménages marocains sont principalement influencés par l'offre disponible sur le marché et sa qualité. Bien que la globalisation ait apporté une diversification des produits financiers et une plus grande accessibilité aux crédits, elle n'a pas complètement effacé les préférences culturelles et religieuses des ménages marocains. En effet, l'intérêt croissant pour les produits financiers islamiques, malgré leur coût actuellement plus élevé, témoigne d'une demande pour des solutions conformes aux principes de l'économie islamique.

Cependant, le manque d'éducation financière, la méfiance envers les nouvelles institutions financières et les coûts plus élevés des produits islamiques restent des obstacles significatifs. Si ces défis peuvent être surmontés par une meilleure proposition de valeur des banques participatives et une communication efficace, il est possible que les ménages marocains se tournent davantage vers ces produits à l'avenir.

D'autre part, la dimension sociale et culturelle de la globalisation pourrait, à long terme, influencer les préférences des jeunes générations marocaines, réduisant l'importance des pratiques traditionnelles et religieuses. Si la globalisation continue à homogénéiser les cultures, les efforts pour promouvoir une économie islamique pourraient être contrecarrés.

Ainsi, bien que la globalisation n'ait pas encore rendu irréalisable la mise en œuvre d'une économie islamique traditionnelle, elle introduit des défis supplémentaires. La réussite de cette intégration dépendra de la capacité des institutions islamiques à offrir des produits compétitifs et de la persistance des préférences culturelles et religieuses parmi les ménages marocains.

En conclusion, l'avenir de l'économie islamique dans un monde globalisé reste incertain, mais pas irréalisable, à condition que des efforts concertés soient faits pour éduquer, sensibiliser et fournir des produits adaptés aux besoins et aux convictions des ménages musulmans.

Partie III : Conclusions et recommandations

1. Conclusions générales

La question centrale de ce mémoire était de savoir si la globalisation rend la mise en œuvre d'une économie islamique traditionnelle irréalisable pour les pays musulmans modernes, en prenant le Maroc comme étude de cas. Pour y répondre, nous avons adopté une approche multidimensionnelle qui nous a permis d'examiner cette problématique sous divers angles, en passant par une analyse théorique, une étude de cas, et une enquête empirique.

Cadre théorique

Dans un premier temps, nous avons établi les fondements conceptuels nécessaires pour comprendre la globalisation et l'économie islamique. En explorant les origines et l'évolution de la globalisation, nous avons vu comment ce processus, souvent perçu comme une force uniformisante, a impacté les économies locales de manière profonde et durable. Le néolibéralisme, en particulier, a joué un rôle crucial dans la diffusion d'un modèle économique basé sur la dérégulation et la primauté du marché, ce qui a complexifié l'intégration de systèmes économiques alternatifs, comme l'économie islamique, dans le contexte marocain.

Nous avons également défini les principes clés de l'économie islamique, tels que la justice sociale et économique, l'interdiction des intérêts, et le partage des risques. Ces principes, bien que distincts du modèle capitaliste dominant, ont montré leur pertinence dans la construction d'une société plus équitable. Cependant, les critiques, notamment celles formulées par Max Weber, ont mis en lumière les défis historiques que l'économie islamique a rencontrés face à l'essor du capitalisme rationnel en Occident. Ces critiques nous ont aidés à mieux comprendre les obstacles que l'économie islamique doit surmonter pour s'imposer dans un environnement globalisé dominé par l'économie de marché.

Étude de cas du Maroc

L'étude de cas du Maroc a ensuite permis de confronter ces concepts théoriques à la réalité. En présentant le contexte historique du Maroc, marqué par la colonisation et l'influence persistante du néolibéralisme, nous avons observé comment ces éléments ont façonné l'économie marocaine actuelle. Les pratiques économiques introduites par le protectorat français en 1912 ont laissé une empreinte durable, rendant la transition vers des produits financiers islamiques lente et complexe.

Analyse empirique

L'analyse empirique de ce mémoire s'est déroulée en trois volets, chacun apportant un éclairage particulier sur la question de recherche.

- **Analyse statistique** : Nous avons d'abord réalisé une analyse quantitative visant à évaluer la relation entre le niveau de globalisation et l'islamité de l'économie au Maroc. Les résultats n'ont pas démontré de preuve suffisante pour affirmer que la globalisation affecte de manière significative l'application de l'économie islamique. En

dépit des limites de cette analyse, telles que le nombre restreint d'observations et les critiques sur l'Economic Islamicity Index, les exemples de pays comme Singapour et les Émirats arabes unis montrent qu'un haut niveau de globalisation peut coexister avec une économie respectueuse des principes islamiques.

- **Comportements d'épargne :** Le deuxième volet de l'analyse s'est concentré sur les comportements d'épargne des ménages marocains, comparés à ceux des ménages belges. Nous avons constaté que les divergences observées s'expliquent principalement par un manque d'éducation financière au Maroc et une capacité d'épargne différente. Les Marocains montrent une préférence pour la liquidité et la sécurité, tandis que la diversification vers des produits financiers islamiques reste limitée. Ces résultats soulignent l'importance de l'éducation financière et de la promotion des produits islamiques pour encourager une adoption plus large.
- **Comportements d'endettement :** Enfin, l'analyse des comportements d'endettement a révélé que les ménages marocains sont influencés par la qualité de l'offre disponible sur le marché. L'intérêt croissant pour les produits financiers islamiques est freiné par des obstacles tels que le coût élevé des crédits Mourabaha et le manque d'éducation financière. Bien que la globalisation ait introduit des défis supplémentaires, elle n'a pas complètement effacé les préférences culturelles et religieuses des Marocains.

Conclusion finale

À travers ces analyses, il devient clair que la globalisation, bien qu'influente, ne rend pas irréalisable la mise en œuvre d'une économie islamique traditionnelle au Maroc. Cependant, il est crucial de reconnaître que cette mise en œuvre est entravée par des facteurs historiques, tels que la colonisation, et par les pressions exercées par le néolibéralisme. Ces forces combinées ont façonné une économie marocaine qui, bien que partiellement ouverte aux principes islamiques, reste profondément ancrée dans un modèle économique de marché mondialisé.

En conclusion, la globalisation n'a pas rendu impossible l'application d'une économie islamique traditionnelle, mais elle a introduit des défis qui exigent des réponses adaptées. L'avenir de l'économie islamique au Maroc reste prometteur, à condition que des efforts soutenus soient déployés pour éduquer, sensibiliser, et répondre aux besoins des consommateurs musulmans, tout en naviguant les influences de la globalisation et du néolibéralisme..

2. Limites de la recherche

Cependant, il est essentiel de reconnaître les limites de cette conclusion. La question de recherche posée est très ambitieuse et complexe, nécessitant bien plus qu'un simple mémoire pour y répondre de manière exhaustive. Les analyses menées ici offrent des pistes intéressantes, mais elles sont basées sur un nombre limité de données et d'observations, ce qui restreint la portée des conclusions.

Pour affiner cette réponse, des recherches plus approfondies sont nécessaires, avec une collecte plus étendue de données quantitatives et qualitatives, incluant notamment des études longitudinales pour observer l'évolution des comportements économiques sur une période plus longue. De plus, d'autres axes de recherche, tels que l'analyse des politiques publiques, des influences culturelles, et des dynamiques régionales, doivent être explorés pour obtenir une vision plus complète de la problématique.

En somme, ce mémoire a ouvert la voie à une réflexion sur la compatibilité entre la globalisation et l'économie islamique, mais il ne représente qu'une étape préliminaire dans un débat beaucoup plus vaste qui mérite d'être poursuivi avec une rigueur académique accrue.

Bibliographie

1. Abutalibov, R., & Guliyev, S. M. (2013). Globalization and Social-Economic Development : Progress or Regress. *SSRN Electronic Journal*.
<https://doi.org/10.2139/ssrn.2326983>
2. Albrow, M., & King, E. (1990). *Globalization, Knowledge and Society : Readings from International Sociology*. SAGE.
3. Askari, H., Iqbal, Z., & Mirakhor, A. (2017). *Introduction to Islamic Economics*.
<https://doi.org/10.1002/9781118989630>
4. Bank Al Maghrib. (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière : Exercice 2023. Dans *Bank Al Maghrib*.
<https://www.bkam.ma/content/download/809818/8904405/RSF%202023%20VF.pdf>
5. Bank Al Maghrib. (2024). Tableau de bord crédits - dépôts bancaires - Mai 2024. Dans *Bank Al Maghrib*.
<https://www.bkam.ma/content/download/807908/8890830/Flash%20d%C3%A9p%C3%A9ts%20et%20cr%C3%A9dit-mai%202024.pdf>
6. Banque nationale de Belgique. (2023). *BNB Rapport 2023*.
https://www.nbb.be/doc/ts/publications/nbbreport/2023/fr/t1/rapport2023_ti_complet.pdf
7. Bontems, P., & Calmette, M. (2010). Mondialisation, commerce international et environnement. *Revue Économique*, Vol. 61(1), 1-8.
<https://doi.org/10.3917/reco.611.0001>
8. Bowers, C. (2024, 16 mars). Joseph Stiglitz on globalization. *World Bank Blogs*.
<https://blogs.worldbank.org/en/psd/joseph-stiglitz-on-globalization>
9. Dima, S. (2014, 16 décembre). *The Link between Globalisation, Economic Growth and Education : An Analysis in the Case of Romania*.
<https://publicatii.uvg.ro/index.php/studiaeconomia/article/view/256>
10. Eichengreen, B. (2008). *Globalizing capital : A History of the International Monetary System*. Princeton University Press.
11. Gallagher, K. P. (2009a). Economic Globalization and the Environment. *Annual Review Of Environment And Resources*, 34(1), 279-304.
<https://doi.org/10.1146/annurev.environ.33.021407.092325>
12. Gallagher, K. P. (2009b). Economic Globalization and the Environment. *Annual Review Of Environment And Resources*, 34(1), 279-304.
<https://doi.org/10.1146/annurev.environ.33.021407.092325>
13. Ghazalian, P. L. (2023). Does economic growth attract FDI inflows ? A dynamic panel analysis. *Economies*, 12(1), 1. <https://doi.org/10.3390/economies12010001>
14. *Globalization : Threat or Opportunity ? An IMF Issues Brief*. (2000, 12 avril).
<https://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/041200to.htm>

15. Gutmann, F. (2009). Mondialiser n'est pas globaliser. *GéOéConomie/Géoéconomie*, n° 50(3), 89-92. <https://doi.org/10.3917/geoec.050.0089>
16. Harvey, D. (2007). *A Brief History of Neoliberalism*. Oxford University Press, USA.
17. Hasan, M. A. (2019). Does globalization accelerate economic growth ? South Asian experience using panel data. *Journal Of Economic Structures*, 8(1). <https://doi.org/10.1186/s40008-019-0159-x>
18. Hossain, M. S., Kibria, M. G., & Islam, M. S. (2018). Does Globalization Affect the Economic Growth of Bangladesh ? - An Econometric Analysis. *Asian Economic And Financial Review*, 8(12), 1384-1393. <https://doi.org/10.18488/journal.aefr.2018.812.1384.1393>
19. Hui, Y., & Bhaumik, A. (2023). Economic Globalization and Income Inequality : A Review. *Asia-Pacific Journal Of Management And Technology*, 03(04), 01-09. <https://doi.org/10.46977/apjmt.2023.v03i04.001>
20. Huwart, J., & Verdier, L. (2012). La mondialisation économique. Dans *Les essentiels de l'OCDE*. <https://doi.org/10.1787/9789264111929-fr>
21. Irwin, D. A. (1995). The GATT in Historical Perspective. *The American Economic Review*, 85(2), 323-328. <https://www.jstor.org/stable/2117941>
22. *Islamicity Indices – Benchmarks to Build Effective Institutions for Political, Social, and Economic Reform and Progress*. (s. d.). <https://islamicity-index.org/wp/>
23. Jouaber-Snoussi, K. (2012). La finance islamique. Dans *Repères/Repères*. <https://doi.org/10.3917/dec.jouab.2012.01>
24. Kato, T. (2022). Islamic and capitalist economies : Comparison using econophysics models of wealth exchange and redistribution. *PLoS ONE*, 17(9), e0275113. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0275113>
25. Kilic, C. (2015). Effects of Globalization on Economic Growth : Panel Data Analysis for Developing Countries [JEL Classification : C33, F02, F40]. *Economic Insights – Trends And Challenges, Vol.IV(LXVII)(No. 1/2015)*, 1-11. https://upg-bulletin-se.ro/old_site/archive/2015-1/1.Kilic.pdf
26. *KOF Indice de la mondialisation*. (2023, 12 juin). KOF Indice de la Mondialisation – KOF Centre de Recherches Conjoncturelles | ETH Zurich. <https://kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/indicateurs/kof-indice-mondialisation.html>
27. Latif, Z., Mengke, Y., Danish, N., Latif, S., Ximei, L., Pathan, Z. H., Salam, S., & Jianqiu, Z. (2018). The dynamics of ICT, foreign direct investment, globalization and economic growth : Panel estimation robust to heterogeneity and cross-sectional dependence. *Telematics And Informatics*, 35(2), 318-328. <https://doi.org/10.1016/j.tele.2017.12.006>
28. Moghaddam, A. A., & Redzuan, M. (2012). Globalization and Economic Growth : A Case Study in A Few Developing Countries (1980-2010). *Research In World Economy*, 3(1). <https://doi.org/10.5430/rwe.v3n1p54>

29. O'Rourke, K. (2001). *Globalization and Inequality : Historical Trends*.
<https://doi.org/10.3386/w8339>
30. Office des Changes. (2022). *Rapport annuel Commerce Extérieur du Maroc* [Report].
<https://www.oc.gov.ma/sites/default/files/2023-08/Rpport%20CE%202022%20VF.PDF>
31. Panayotou, T., President and Fellows of Harvard College, Center for International Development, Alix Peterson, & Francisco Montoya. (2000). Economic Growth and the Environment. Dans *CID Working Paper* [Report].
<https://www.hks.harvard.edu/sites/default/files/centers/cid/files/publications/faculty-working-papers/056.pdf>
32. Pejović, B. (2024). The Impact of Globalization on Economic Growth in Transition Countries. *Ekonomický Časopis*, 71(8-9), 560-575.
<https://doi.org/10.31577/ekoncas.2023.08-09.04>
33. Polasek, W., & Sellner, R. (2011). *Does globalization affect regional growth ? Evidence for NUTS-2 regions in EU-27*. <https://hdl.handle.net/10419/68501>
34. Potrafke, N. (2014). The Evidence on Globalisation. *World Economy*, 38(3), 509-552.
<https://doi.org/10.1111/twec.12174>
35. Ray, S. (2012). Globalization and Economic Growth in India : A Granger Causality Approach. Dans Shyampur Siddheswari Mahavidyalaya & University of Calcutta, *Journal Of Law, Policy And Globalization : Vol. Vol 2* (p. 18-19).
https://www.researchgate.net/publication/228456005_Globalization_and_Economic_Growth_in_India_A_Granger_Causality_Approach
36. Reghezza, M., Ghorra Gobin, C., & Martine Azuelos. (2013). *Mondialisations : concepts, enjeux, échelles*.
https://www.geographie.ens.psl.eu/IMG/file/VAAM/CR_2012_2013/VAAM_Economie-11octobre2012.pdf
37. Robertson, R. (1992). *Globalization : Social Theory and Global Culture*. SAGE.
38. Sachs, J. D. (2015). *The Age of Sustainable Development*. Columbia University Press.
39. Sadr, S. K. (2016). The Economic System of the Early Islamic Period. Dans *Palgrave Macmillan US eBooks*. <https://doi.org/10.1057/978-1-37-50733-4>
40. Stiglitz, J. E. (2002). *Globalization and Its Discontents*. W. W. Norton & Company.
41. Stiglitz, J. E. (2010). *Freefall : America, Free Markets, and the Sinking of the World Economy*. W. W. Norton & Company.
42. Team, E. P. (2022, 14 février). *Definition of Globalization by Different Authors*. Expertpreviews. <https://expertpreviews.com/definition-of-globalization-by-different-authors/>
43. Tekbaş, M. (2021). The impact of economic, social and political globalization on economic growth : Evidence from BRICS-T Countries*. *Gaziantep University Journal Of Social Sciences*, 20(1), 57-71. <https://doi.org/10.21547/jss.796472>

44. Vultur, M. (sous presse). *La dynamique culturelle de la mondialisation*. Séminaire de Recherche de la Chaire Fernand-Dumont Sur la Culture, France.
<https://espace.inrs.ca/id/eprint/9394/1/Inedit03-05.pdf>
45. *World Development Indicators / DataBank*. (s. d.).
https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=2&series=NY.GDP.MKTP.KD.ZG&country=MAR&_gl=1*11wb283*_gcl_au*NzlwMTA4MzcxLjE3MjM4NDE5Mzg.